DR
317
J514

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01679375 4

COLLECTION HISTORIQUE
DE
L'INSTITUT D'ÉTUDES SLAVES
N° I

C. JIREČEK

LA CIVILISATION SERBE AU MOYEN AGE

Traduit de l'allemand sous la direction
de
M. Louis EISENMANN
Chargé de Cours à la Sorbonne

Préface de M. Ernest DENIS
Professeur à la Sorbonne

ÉDITIONS BOSSARD
43, Rue Madame, 43
PARIS
1920

LIBRARY
1964
UNIVERSITY OF TORONTO
DR
317
J514
881019

PREFACE

Une des ambitions de l'Institut d'Etudes Slaves est de devenir le centre des relations intellectuelles entre les Slaves et le monde occidental. Il se propose de présenter au public les travaux essentiels des savants russes, polonais, tchèques ou yougoslaves. Nous avions espéré donner, pour commencer, une traduction complète de l'*Histoire de Serbie* que Constantin Jireček a publiée en 1911, et dont l'édition allemande a paru dans la collection: *Geschichte der europæischen Staaten*. En attendant que les circonstances soient redevenues plus favorables pour une entreprise aussi importante, nous croyons utile de détacher de cette traduction les deux chapitres qui forment l'introduction du tome II et qui sont consacrés à l'histoire de la civilisation serbe au moyen-âge.

Quelles raisons ont déterminé notre choix?

Avant tout, le désir de donner ainsi un témoignage de sympathie et d'affection au jeune royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Les relations entre la Serbie et la France étaient déjà fort actives avant 1914; la guerre a noué entre les deux pays des liens particulièrement étroits. Ce n'est un secret pour personne que la France a été la première à comprendre l'importance des événements qui se déroulaient dans la péninsule des Balkans et si, en 1915, la Serbie a été secourue trop tard, ce n'est pas à la France qu'en revient la responsabilité. Personne n'ignore non plus que, si les Alliés se sont maintenus à Salonique, le mérite en appartient surtout au gouvernement de Paris; dans l'histoire de la

fondation de l'indépendance yougoslave, les noms de Sarrail, de Guillaumat et de Franchet d'Espérey demeureront inséparables de ceux du voyévode Poutnik et du roi Pierre. Depuis, pendant les négociations difficiles qui ont suivi l'armistice, et qui ne sont pas encore terminées, la cause des Serbes, qui se confond en réalité avec la cause du droit, a trouvé chez nous ses défenseurs les plus convaincus et les plus fidèles. Nous voulons que ces souvenirs ne s'effacent pas et que l'amitié qui s'est scellée sur les champs de bataille, trouve un élément nouveau dans les travaux pacifiques. Pour cela, il est nécessaire que nous ayons une connaissance exacte et précise de la Serbie, de son histoire, de son passé, de sa civilisation, et le livre de Jireček, malgré les imperfections que nous ne nous dissimulons pas, nous a paru spécialement approprié à l'œuvre d'instruction que nous nous proposons.

La lecture n'en est pas toujours facile, et il déroute un peu nos habitudes classiques, mais il est riche en substance et il ouvre à la réflexion de très vastes et de très diverses perspectives. C'est la deuxième raison qui a décidé de notre choix. Le mérite essentiel des chapitres qu'a traduits M. Eisenmann est en effet qu'en dehors des spécialistes de l'histoire de la Serbie, il est de nature à intéresser tous ceux qui s'occupent du moyen âge. On sait combien, malgré les patientes investigations et les découvertes des érudits, nombre de points de cette histoire nous demeurent encore obscurs, et précisément à propos des sujets qui sollicitent le plus notre curiosité: formation de la noblesse, rapports des classes, condition des paysans, situation économique. Du x^e^ au xv^e^ siècle, en dépit du schisme grec, l'évolution politique et sociale des divers Etats de l'Europe a suivi dans ses lignes générales une marche analogue, et l'apport d'une série de données précises sur un pays qui était pendant longtemps resté presque en dehors du champ commun des recherches des historiens occidentaux, peut servir à compléter nos connaissances, susciter des hypothèses fécondes, éclairer d'une lumière inattendue des problèmes difficiles. Fustel de Coulanges a mis en lumière avec beaucoup de force les dangers

de la méthode comparative, mais ces dangers viennent surtout de la médiocre valeur des renseignements sur lesquels les savants sont souvent forcés d'appuyer leurs conclusions. Avec Jireček nous avançons sur un terrain solide. Je ne veux certainement pas dire que nous ayons le droit de nous servir d'un texte serbe pour conclure à ce qui se passe ailleurs et pour affirmer que le développement des institutions ou des événements a été le même en Pologne, en Bohème ou en Russie que dans la péninsule des Balkans. En fait cependant, les rapprochements que suggère Jireček sont nombreux et suggestifs. L'analogie ne suffit à rien, et elle restera toujours une méthode dangereuse; en la rejetant sans appel, on se priverait néanmoins d'une ressource précieuse; il suffit de ne jamais oublier qu'elle demande à être maniée d'une main experte, délicate et prudente.

Pour la péninsule des Balkans, — en donnant à ce mot le sens le plus large — les études de Jireček sont particulièrement importantes. Pénétration byzantine, lutte des influences grecques et occidentales, rapports des Eglises, survivance des traditions et des populations latines, développement de l'industrie, disparition de l'esclavage, etc., sur toutes ces questions, l'auteur nous apporte, non pas des affirmations et des thèses, mais des faits et des textes. Les événements les plus contemporains s'en trouvent éclairés, et les polémistes qui contestent à la Serbie la possession de la Dalmatie, s'il y en a parmi eux de sincères, liront avec profit ce qu'il nous apprend de Doubrovnik (Raguse) et de Kotor (Cattaro).

Non pas certes que Jireček ait le moins du monde songé aux conclusions politiques qui se dégagent naturellement de son œuvre. Au moment où il écrivait, personne ne prévoyait la dissolution de l'Autriche, et que sa succession deviendrait un sujet de procès entre Rome et Belgrade. La politiqne d'ailleurs ne le préoccupait guère, et il vivait trop absorbé dans le passé pour prendre parti dans les conflits contemporains. Il nous a semblé utile de répandre dans le public lettré le nom d'un homme qui fut un savant de premier ordre, un érudit d'une autorité indiscutée et qui, indifférent à la renommée et dédaigneux du succès,

ne connut jamais d'autre ambition que de compulser des archives, d'autre joie que d'expliquer des textes, et d'autre vanité que de tirer d'un document toute la moelle qu'il renfermait.

*
* *

Quand je rencontrai Constantin Jireček, en 1874, il avait 20 ans. Nous nous liâmes d'une amitié assez étroite: il me montrait quelque sympathie, parce qu'il était naturellement aimable, d'une extrême simplicité, sans fatuité ni pédantisme. Pour ma part, à l'affection sincère que j'éprouvais pour lui, se mêlait une sorte d'étonnement et comme d'effroi. J'étais stupéfait et presque épouvanté de sa science. Sa mémoire était prodigieuse. Il parlait facilement à peu près toutes les langues de l'Europe et expliquait en se jouant les textes les plus obscurs. Il citait par cœur de longs passages des chroniques.

Il avait de qui tenir. Son père, Joseph Jireček, était un philologue et un historien de premier ordre. Son *Manuel pour l'histoire de la littérature tchèque jusqu'à la fin du XVIII*e *siècle* (1875), biographie et bibliographie, reste encore un livre indispensable pour quiconque s'occupe de la Bohème. L'oncle de Constantin, Herménégild Jireček, s'était consacré à l'histoire du droit et son *Codex juris bohemici* qui comprend une douzaine de volumes, est un incomparable recueil de documents. Joseph Jireček avait épousé la fille de Šafarik. Constantin Jireček était donc le petit-fils de l'illustre auteur des *Antiquités slaves*. Par ses origines, il était voué à la science et, plus particulièrement, à l'histoire des Slaves du Sud.

Grand voyageur, ayant exploré l'Europe presque entière, l'œil aigu et malicieux, prompt à dépister les faiblesses et les ridicules, sans grandes illusions sur les hommes, il a répandu dans les revues tchèques des articles innombrables sur les sujets les plus divers. Aucun d'eux n'est sans valeur, et la plupart mériteraient d'être recueillis. Il n'attachait lui-même aucune importance à ces productions rapides. Son attention s'était une

fois pour toutes fixée sur les Balkans et, après ses courses rapides, il y revenait sans cesse. Dans l'*Osvěta* et le *Journal du Musée bohème* à Prague, dans l'*Archiv* de Jagić ou dans les *Denkschriften* de Vienne, aussi bien que dans les revues de Bosnie ou de Belgrade, il a publié sur la péninsule, ses routes, sa population, ses inscriptions, ses ruines, ses chroniques, une série de travaux qui ont fait de lui le véritable initiateur de l'histoire scientifique de ces régions. Les articles qu'il a donnés à la Grande Encyclopédie d'Otto (*Slovnik Naučni*) sur les Yougoslaves, les Serbes, etc., sont admirables de précision et de solidité.

Il avait 22 ans quand il fit paraître son histoire des Bulgares qui est restée classique et qui, du premier coup, lui valut une renommée européenne. Solidité de l'érudition, étendue et variété des connaissances, précision des détails, clarté de vues, pénétration, toutes ces qualités qui exigent d'habitude un long apprentissage, il les possédait d'instinct. Šafarik comme tous les romantiques, avait moins l'instinct que la volonté et la passion de la science; son petit-fils, grandi dans une époque réaliste, n'avait gardé aucune des tares des grands initiateurs du début du siècle. Il était de ceux qui, quand ils abordent un sujet, s'en emparent définitivement; là où il avait posé sa griffe, personne ne s'aventurait. Les Bulgares, qu'Alexandre II venait d'affranchir de l'oppression turque, le supplièrent de venir les aider à organiser leur enseignement; il resta cinq ans à Sofia, ministre de l'Instruction publique, puis président du conseil permanent de l'Instruction publique. En 1884, il revint à Prague et se renferma dès lors dans ses fonctions de professeur, à Prague d'abord, puis à Vienne jusqu'à sa mort (1917).

Le séjour de Sofia lui avait laissé des souvenirs assez fâcheux. Bien qu'il ne se livrât pas volontiers, de temps en temps des demi confidences lui échappaient qui prouvaient que les Bulgares n'avaient pas su conquérir son affection. Il les jugeait tulmutueux, vantards, épris de gloriole et de faste, légers de scrupules, jaloux, prompts aux défections lucratives, plus ménagers de leur bourse que de leur conscience.

Cette épreuve lui suffit. Il n'avait d'ailleurs jamais eu beaucoup de goût pour la vie publique, et il refusa toujours obstinément de se mêler aux luttes politiques. Ses compatriotes lui en gardaient quelque rancune et ils l'accusaient de ne pas remplir complètement les devoirs que lui imposait son nom. Son père et son oncle avaient compté parmi les chefs du parti national; en 1871, son père avait fait partie de ce ministère Hohenwart qui se proposait de transformer les institutions de l'Autriche et qui, s'il eût réussi, aurait sauvé les Habsbourgs. Hohenwart avait été naturellement trahi par François-Joseph. Ces souvenirs n'étaient pas de nature à inspirer au fils un désir très vif de prendre à son tour le harnais.

Les luttes parlementaires, avec leurs rivalités mesquines et les compromissions qu'elles entrainent, lui inspiraient un dédain qu'il ne se donnait pas la peine de dissimuler. Il avait trop le sens de la rigueur scientifique pour descendre aux concessions qu'exigent les relations humaines, et sa raideur intellectuelle et morale éloignait de lui les « camarades » sans lesquels, en Bohème, comme ailleurs, on ne réunit guère de suffrages. Il préférait à l'influence l'autorité et le respect à l'éclat de la renommée. Il aimait sa patrie, mais il jugeait puéril et un peu mesquin d'afficher son patriotisme ; il a toujours pensé que le meilleur moyen pour lui de servir son peuple était de se renfermer dans le domaine où il était le maître incontesté.

Depuis trente ans, il s'était consacré à préparer une histoire de la Serbie. La première partie seule a paru. A-t il laissé la fin en manuscrit? Je l'ignore. Souhaitons qu'une main pieuse rassemble les lambeaux épars de son œuvre. Même incomplet, l'édifice qu'il nous laisse est d'un prix rare et telle que personne autre que lui n'aurait été en état de le mettre sur pied.

Constantin Jireček était un ascète scientifique ; non seulement, il ne sacrifiait pas aux grâces, mais il se faisait un devoir d'imposer à son lecteur un effort permanent d'attention. Il affectait de se défier des idées générales et, quand il ne réussissait pas à les écarter, il les dissimulait avec une sorte de pudeur. Il avait un tel respect des textes qu'il ne se croyait autorisé à omet-

tre aucun détail, et il estimait que c'était déjà donner une entorse à la vérité que de ne pas suivre très exactement l'ordre chronologique des faits. Personne n'a eu plus que lui le dédain du profane. M. Seignobos a prévu le moment où les historiens n'écriront plus que pour les spécialistes : Constantin Jireček a pour sa part réalisé cette conception.

J'avoue sans embarras que cet idéal n'est pas le mien et je préfère pour ma part des vertus moins inhumaines. Les livres de Jireček ne sont pas faits pour être lus, mais pour être étudiés. Ils veulent être consultés, et non pas parcourus. C'est une critique et un éloge. Ils ne séduisent pas ni ne charment, ils durent, — ce qui, après tout, n'est pas un mince avantage.

Un de ses compatriotes, qui ne l'aimait pas beaucoup, a comparé Jireček aux peintres pointillistes. La comparaison n'est pas si fausse et, quoi qu'en pensât le critique, ce n'est pas une condamnation bien sévère. Par petites touches, avec de menus coups de pinceau, Jireček arrive plus d'une fois à nous donner l'illusion de la vie et de la lumière. Les gens pressés et inattentifs n'aperçoivent pas les grandes lignes qui se dégagent de ces couleurs entassées ; est-ce la faute du peintre si leurs yeux n'ont pas su s'adapter ?

Avec ses défauts, qui sont surtout des défauts extérieurs et superficiels, et ses qualités, qui sont éminentes, Jireček est un excellent représentant d'un groupe de l'école historique tchèque, le plus nombreux et le plus fécond. La Bohème, en le donnant a la Yougoslavie, a acquis envers celle-ci des droits de reconnaissance que les Serbes n'oublieront pas. Puisse la traduction de ces fragments servir de lien nouveau entre les deux peuples qui ont été les premiers à apporter à l'Institut des Etudes slaves leur appui effectif.

Puisse aussi cette traduction amener les Tchèques et les Yougoslaves à se demander s'ils ont toujours été bien inspirés en se mettant trop exclusivement à l'école de l'Allemagne. Qu'ils viennent en France, ils s'apercevront que nos méthodes, pour être moins hérissées que celles qu'on enseigne à Berlin — et que d'ailleurs les Allemands réservent à l'usage des étrangers, sans

se croire obligés de s'y conformer pour eux-mêmes — ne sont pas moins scrupuleuses, et qu'il n'est peut-être pas nécessaire, pour instruire le lecteur, de lui imposer un effort trop pénible. Clio était une Muse austère, mais enfin c'était tout de même une Muse.

E. DENIS

CHAPITRE I (1)

CONSTITUTION ET ADMINISTRATION DE L'ÉTAT. COUR, NOBLESSE, CLERGÉ, VILLES ET MARCHÉS, PAYSANS ET PATRES L'ARMÉE, LE DROIT ET LA JUSTICE (2)

L'état intérieur de la Serbie sous les successeurs de Nemanja est beaucoup mieux connu que celui des siècles précédents (3).

L'Etat serbe de cette époque était tout à fait semblable aux Etats de l'Europe occidentale au Moyen-Age, avec un roi dépendant des Etats, la puissance prépondérante de la Noblesse et du Clergé et l'oppression croissante des paysans. Les institutions de la Serbie, qui étaient en partie originales, subirent aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles une série de changements, tandis que la Bosnie voisine restait beaucoup plus conservatrice. — L'in-

---

(1) Les deux chapitres ici traduits sont réunis dans le tome II de la *Geschichte der Serben* de Jireček sous le titre de *La Serbie grande puissance de la Péninsule sous les descendants de Nemanja* 1196-1371. Les renvois comme celui de la note 3 désignent le tome I de cet ouvrage.

(2) Nombreux articles historiques de Stojan Novaković (1915), parus en 1891 et années suivantes, comme précurseurs d'un ouvrage projeté : « Le peuple et le pays dans le vieil Etat serbe » (Narodi Zemlja u staroj srpskoj drzavi). L'étude de Novaković « Quelques questions compliquées de l'Histoire de la Serbie » (Godisnjika 31-32, 1912 à 1913) ; en français ; « Les problèmes serbes » dans *l'Arch. slav. Phil.* 33-34 (1912-1913) a été provoquée par le premier volume de mon ouvrage. C. Jireček, *L'État et la Société dans la Serbie du Moyen-Age*, études sur l'histoire de la civilisation du XIII^me^ siècle au XV^e^ siècle, I-III parues dans les *Denkschriften* de Vienne, vol. 56 (1912) et 58 (1914), la 4^me^ partie (1371 à 1450) en préparation. Vladimir Mazuranić, *Prinosi za hrvatski pravnopovjestni rjécnik*, (Contributions à un dictionnaire croate de l'histoire du Droit) Agram, Académie, 1908 sqq. jusqu'ici 800 pages jusqu'a la lettre O.

(3) Voir t. I. 113 sqq. (VII^e^-X^e^ siècles), 210 sqq. (XI^e^ et XII^e^ siècles).

fluence de l'Occident latin et celle de l'Orient grec furent grandes, mais l'Orient était plus près et plus fort. Le sentiment national des Serbes prit à cette époque une expression plus claire, du fait même qu'ils appartenaient à l'Église orthodoxe en opposition à l'Église romaine qui dominait en Hongrie, en Croatie et en Dalmatie. L'influence de Byzance, favorisée par les conditions religieuses, fut fortifiée par la rapide conquête de provinces de l'Empire de Constantinople. Ensuite vint l'adoption du titre grec d'empereur (1346), de la même manière que l'avait fait plus de quatre siècles auparavant le Bulgare Siméon. Mais, pour employer le mot d'un historien serbe moderne, la mégalomanie du premier empereur Etienne Dušan, l'abandon de la base héréditaire des montagnes nationales ont plus nui à l'État serbe qu'il ne lui ont profité. (1)

Il ne manqua pas parmi les Nemanja d'hommes bien doués, qui surent tirer parti de toutes les situations, et qui poursuivirent inlassablement leurs buts. Mais ils n'étaient pas entourés de la société politique qui doit former la base de tout État sain. Les magnats de la Serbie étaient des hommes aux vues courtes, pleins d'égoïsme, sans le sens de la création et du maintien d'un empire fort, uniquement attentifs à l'avantage de leurs familles et de leurs classes. La puissance croissante de la noblesse a, en Serbie, beaucoup plus tôt qu'en Hongrie et en Pologne, arrêté l'essor de l'Etat.

I. — *La royauté et l'administration royale.*

Les étrangers appelaient le pays du roi serbe (Kralj Zetski) Sclavonie (I. 114), Serbie (du grec Σερβία) (2) et depuis la fin du XIIe siècle surtout Rassia (I, 215), mais ce dernier nom, qui était si familier aux Bosniaques et aux Vénitiens, est resté inconnu

---

(1) Novaković, *Arch, slav. Phil.*, XXXIII (1912), 444, sq. XXXIV (1913), 231 sq.

(2) En allemand, au XIVe et au XVe siècles, *Serfey* ou *Sirfie*.

des Grecs. Dans le titre national du roi, « roi de tout le pays serbe et du pays des côtes » la formation du royaume par la réunion de deux groupes de pays, groupe terrien et groupe littoral, s'exprima clairement (Kraljsve Srpske Zemljei Pomorske, en latin, *Totius Rassiae et Maritimae*, en grec Πάσης Σερβίας καὶ Λιτοκλεία (ou Παραθαλασσία). L'intérieur, la vraie Serbie ou Rascie, est, en tant que partie politiquement la plus importante, au premier plan, toujours comme un tout sans énumération de ses diverses régions. Au contraire « les pays maritimes », de la Boyana jusqu'à la Narenta (pomorske, primorske zemlje), sont jusqu'en 1345, minutieusement énumérés dans le titre royal détaillé: Dioclitie, Travunie, Zachlumie, Dalmatie (d'après la province byzantine de « Dalmatie et Dioclie » sous l'empereur Manuel, (I, 253). Il y eut au XIIIe siècle des secondogénitures de la dynastie dans deux de ces pays côtiers: dans la Dioclitie, qui devint plus tard l'apanage de l'héritier du trône ou co-souverain, comme le pays de Galles en Angleterre, et dans la Zachlumie, qui se détacha peu à peu du royaume et resta depuis 1326 en la possession des Bosniaques. (I, 359)

Quand on fait une comparaison avec la Bulgarie et la Russie, on est frappé de l'absence en Serbie d'une résidence royale fixe. En Serbie comme en Hongrie et en Allemagne, le roi était en route toute l'année, allant de l'un de ses domaines, de ses palais (dvor) ou de ses châteaux forts à l'autre; l'été dans la haute montagne, l'hiver dans les vallées plus fertiles, ou sur les côtes plus chaudes. Le changement de séjour d'un domaine royal à l'autre facilitait aussi l'entretien matériel de la cour. Les châteaux forts étaient de solides constructions avec des murs et des tours, mais les palais avaient un air tout à fait rural: groupe de bâtiments le plus souvent en bois, entouré d'une clôture, avec de grandes cours, des étables et des cuisines rassemblées autour d'une église. Dans le Nord, le roi allait en séjour dans les montagnes de Rudnik et dans les couvents de Studenica. Le roi Etienne Dragutin résida dans le village de Debrc (alors Bbrbc) près de la Save, entre Belgrade et Šabac (I, 331). Dans le pays montagneux de la Serbie centrale, la cour séjournait au

château d'Onogost (Nikšic) dans le bourg de Brskiovo sur la Tara, à Sjenica, à Deževo et surtout dans la vieille résidence de Ras. Hilferding, Novaković et Cvijić voient l'emplacement de Ras à Pazariste, petit bassin plein de tas de pierres et de restants de murs, situé à 7 km à l'ouest de Novipazar sur la rivière Rasmka (1). Plus à l'est, le souverain avait l'habitude de tenir séjour au château de Jelec et aussi au château de Zvecan sur un rocher escarpé près de Mitrovica sur l'Ibar. Dans les ruines de ce dernier, malheureusement peu explorées jusqu'ici, on reconnait encore la chapelle du château et un palais bâti en bonnes briques avec des fenêtres et des portes ovales, et des restes de fresques (2). Vrhlab, dans les forêts de hêtres au-dessous de la source du Lab, au pied des pentes méridionales du Kopaonik, Pristina, dans le Champ des Merles, et la ville de Nova Brdo dans les montagnes étaient des résidences connues. Le versant nord des montagnes du Šar etait très en faveur: tout au sud du Champ des Merles, les châteaux de Svrcin et de Pauni (« les paons », en serbe), à l'ouest de la Nerodimlja (appelée aussi Rodimlja ou Porodimlja), avec le château voisin de Petrc et enfin la ville de Prizren avec le domaine voisin de Ribnik. Quand la frontière eut été reculée vers le sud, les souverains résidèrent volontiers dans la ville de Skopje et dans la vallée de Polog (aujourd'hui Tetovo) sur le Vardar supérieur, Etienne Dušan volontiers aussi à Prilep, dans l'importante forteresse frontière de Seres (serbe Ser) et ailleurs encore. Dans le pays côtier, il y avait un domaine royal au-dessous du château fort de Scutari sur les bords du fleuve Drimac (aujourd'hui Drinassi ou Kjiri; le cadastre vénitien de 1416 le désigne encore comme:

---

(1) Novaković *Les résidences des Némanides* (Nemanjicske prestonice Ras, Pauni, Nerodimlja, dans *Glas*, LXXXVIII (1911). Plan de Pazariste dans Cvijić, *Principes* (*Osnove*) *de la géographie et de la géologie de la Macédoine et de la Vieille Serbie* (Belgrade, Académie, (1911) III, 1152.

(2) Descriptions de Zvecan dans Boué, Hilferding et (Th. Ippen) *Novibasar et Kossovo* (*La vieille Rascie*) Vienne, 1892-137 sqq. (*f. Staat u. Gesellscha*, 7 t. III, 11).

« la corte de le imperador ») et une résidence au pied du château fort de Dan sur le Drim.

Dans l'ordre de succession, le contraste se manifeste entre les règles de l'ancien séniorat et l'institution byzantine du cosouverain comme futur successeur. Les nombreuses querelles de famille ont nui aux Nemanides autant qu'aux Arpads en Hongrie. Le retour périodique d'une double royauté avec deux rois tantôt frères, tantôt père et fils, entraina des partages de l'empire, mais n'aboutit pas à la formation de principautés séparées comme en Russie. Les secondo génitures n'eurent pas de durée. Les descendants des branches collatérales (désignés le plus souvent sous le titre de Župan) se fondirent rapidement dans la haute aristocratie. L'effigie du patron de l'Etat serbe, le saint protomartyr Etienne, est souvent figurée sur les sceaux et les monnaies. Comme, depuis Etienne Nemanja, tous les souverains s'appelaient Etienne, il en résulte une monotonie très sensible dans les chartes et dans la numismatique. Le nom d'Uroš aussi, héritage du temps des grands « Župan » du xi^e^ siècle, est très souvent repris; il est d'origine hongroise (I. 239). La couronne (Vjenac) des Nemanjides provenait de Rome (1217, I, 296). On en connait la forme par les monnaies, les sceaux et les fresques où l'on voit le roi assis sur son trône et tenant dans sa main une épée ou un sceptre, le globe de l'Empire, un rouleau de parchemin ou un drapeau portant l'image de la croix. Etienne Dragutin investit son frère Etienne Uroš II de la royauté (1262) en lui remettant la couronne, le trône, les vêtements brodés d'or, un cheval et son sceptre. Théodore et Daniel font mention d'un manteau royal de pourpre et d'une ceinture d'or avec des perles. L'existence d'un blason pour cette époque n'est pas prouvée: il n'y a pas non plus, à ce moment, de héraldique byzantine (1). C'est de Byzance que vient la formule « dans le

(1) Les livres d'armes des deux collectionneurs de Constance, Ulrich de Reichenthal (1414-1418) et Konrad de Grünenberg (1483), donnent comme soi-disant blason de « l'empereur de Sirffey » une tête de sanglier noir aux défenses d'or avec une flèche d'or dans la

Christ Dieu le roi pieux » (1). Le grec αὐτοκράτωρ, qui dans la période républicaine de Rome, désignait le dictateur, ou le général en chef des Romains, et au temps de l'Empire romain et byzantin répondait au latin « imperator », fut en Serbie, rendu littéralement par « seul souverain » ou « roi seul régnant » (samodržbe, samodržavnij kralj). Le roi, à la manière grecque, ne parle pas dans ses actes par « Je » ou « Nous », mais par « Ma royauté ». L'habitude des paysans en Bulgarie et en Serbie de nommer « Saint » ou « Saintement endormis » les souverains morts, rappelle le « divus » bien connu de l'époque impériale romaine. Il n'existait pas en Serbie une nécropole commune des Némanides, comme l'église des Apôtres de Constantinople, l'abbaye de Saint-Denis près de Paris ou la cathédrale de Spire. Chaque souverain se construisait sa sépulture religieuse. La représentation figurée avec portraits de la lignée des ancêtres de la dynastie, qui date du tsarat d'Etienne Dušan (1346-1355), est une des parties les plus remarquables des fresques du couvent de Decani ; des copies s'en trouvent dans l'église patriarcale de Peć et dans l'église du couvent de Gracanica (2). C'est parce que l'on faisait remonter à saint Siméon l'origine des rois (Etienne Nemanja) qu'on voit depuis le milieu du XIIIe siècle l'étonnante épithète de « saintement né » donnée aux souverains vivants. Parmi les descendants de Nemanja, Uroš II et III furent aussi vénérés comme saints après leur mort.

Les titres des rois se multiplièrent à partir du moment où Uroš II, pendant les conflits avec la Hongrie et Naples, commença à se nommer « rex Croatie » et « rex Albanie » (I, 351). Comme seigneur d'une partie du territoire de « l'archevêché

---

gueule, surmontée d'une couronne de lys. C'est sous la même forme que, depuis le XVIIe siècle, se présentent les armes de Serbie sur les bannières et les monnaies du couronnement de Hongrie. L'origine de ces armes n'est pas éclaircie. L. de Thalloczy, *Studien zur Geschichte Bosniens und Serbiens im Mittelalter* trad. par F. Eckhardt, Munich et Leipzig, 1913, 315.

(1) V Hrista boga blagovêrni kralj, cf. ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ πιστὸς βασιλεύς.

(2) Jireček *Staat et Gesellschaft*, III, 33 sqq.

de Bulgarie » à Ochrid, il nomma aussi la Bulgarie dans son titre, ce que fit également parfois Etienne Dušan. Le couronnement d'Etienne Dušan comme empereur en 1346, avec une couronne impériale neuve, un sceptre impérial et les souliers de pourpre à la mode byzantine, fut une rupture avec le passé. Le titre abrégé était « Empereur des Serbes et des Grecs » (car Srbljem i Grkom, en grec : βασιλεὺς καὶ αυτοκράτωρ Σερβίας καὶ Ῥωμανίας, en latin « imperator Rascie et Romanie »). Dans les titres détaillés « le pays côtier, l'Albanie et l'ouest (θύσις) sont aussi nommés. D'un style plus ethnographique est le titre d'empereur « des Serbes, des Grecs, des Bulgares et des Albanais ». Etienne, dans les chartes et les lois, se nomma désormais « mon empire » (carstvo mi, ἡ βασιλεία μου). C'est aussi à la terminologie de Constantinople que furent empruntés les restes du culte impérial romain, le nom de « saint » empereur (I, 44). La reine fut couronnée impératrice (carica). L'ancien titre royal resta à l'héritier du trône comme co-souverain. Mais il y a eu en tout trois empereurs en Serbie (Etienne, Uroš, Siméon) ; le quatrième (Jean, fils de Siméon) n'appartient qu'à l'histoire de la Thessalie. La dignité impériale disparut après un quart de siècle, et bientôt après elle le vieux titre royal serbe.

Parmi les voisins de la Serbie, les Byzantins et les Hongrois prétendirent par moments exercer une suzeraineté sur elle. Michel Paléologue encore voulait rendre Uroš II aussi dépendant de l'empereur de Constantinople que l'avaient été les grands Župan sous les Comnènes. Le roi de Hongrie Emeric se donna le titre de roi de Serbie (1202) (Servie rex), qui se maintint depuis lors dans le titre royal hongrois (I, 289). Bela IV aussi regarda Uroš I comme son vassal, et Louis I voulut encore faire valoir ses droits contre le jeune tsar Uroš (1). Depuis que le roi Etienne Dragutin eut acquis par son mariage hongrois l'ancien territoire frontière du russe Rostislav (I, 311)

(1) « Regnum nuncupatum Rasiae quod juris praedecessorum nostrorum ac nostri fuit et existit » du roi Louis, Agram 4 Juin 1356, dans Raynaldus, *Ann. eccl.* XXVI, 1356, 24 sqq,

sur le Danube et la Save, avec Belgrade, Branicevo et le banat de Mačva (près de Šabac), ces territoires formèrent l'objet de luttes serbo-hongroises.

On nommait knez (*comes*) les fonctionnaires de tous grades, depuis les parents de la dynastie jusqu'aux comtes des villes et aux chefs des villages de pâtres et de paysans ; plus tard le fonctionnaire s'appela « régent » (vladalac, vladusti). Les représentants du roi dans les provinces (Župa) étaient à la fois administrateurs, juges et commandants des forces locales. Seule l'administration des finances restait à part. Le Župan était d'ordinaire un noble qui avait des parents et une propriété dans sa župa. Tandis qu'en Bosnie la fonction de Župan se maintint, le code du tsar Etienne ne la connaît plus, par suite de la tendance à remplacer les nobles de campagne, peu sûrs, par des fonctionnaires dépendants. Depuis la fin du XIII^e^ siècle, on trouve le titre de « Sevaste », emprunté à l'administration de Byzance et d'Epire, et qui était à l'origine une partie de l'ancien titre impérial romain (σεβαστος, augustus) effeuillé par les Comnènes pour créer de nouvelles dignités. Depuis 1300 apparaît comme commandant militaire, d'abord dans les villes frontières comme Skopje et Scutari, le Kefalija ou Kepalija, κεφαλή, capitaneus, nom que portent tous les gouverneurs sous le tsar Etienne. Dans les Župa de la frontière (krajiste), il y avait un comte de frontière (krajisnik). Les fonctionnaires des finances étaient le Kaznac (camerarius) (I, 129), le Prahtor (πρακτώρ) le Globar, collectionneur des amendes, et le Travnicar, qui percevait le droit d'herbage. Parmi ces vieux titres, celui de Knez et de Župan furent élevés par le tsar Etienne à un haut rang. Sous son fils Uroš, les magnats les plus puissants, tels que Vojislav et Lazar, figurent comme Knez, Nicolas Altomanovic et les Balsici comme Župan.

Les plus hauts fonctionnaires du pays formaient l'entourage permanent du souverain (1). En 1342, l'empereur Cantacuzène

(1) Novaković, *Les dignités et les titres byzantins dans les pays serbes du XI au XV^e^ siècles*, *Glas*, LXXVIII (1908) ; mon *Staat und Gesellschaft*, I, 14 sqq.

trouve à la cour d'Etienne Dušan un Conseil composé des vingt-quatre plus hauts dignitaires. Leurs titres sont ceux des administrations locales avec adjonction de l'épithète « le grand » : de même le souverain s'était nommé jusqu'en 1227 simplement « le grand Župan », et il y avait à Byzance toute une série de fonctions qualifiées de « μέγας ». Les renseignements sur cette antique cour serbe sont très fragmentaires; le sens des divers titres surtout est très obscur. Sur certains points, il y avait analogie avec les offices de Bosnie, tandis que les charges de la cour en Bulgarie sont pour la plupart imitées de celles de Byzance. Vers 1300 apparaît au premier rang le « grand Kaznac » (comes cameraneus), qui était, dès le XIIIe siècle déjà, désigné à la manière byzantine par le nom de Protovestiar. Le « Grand Župan » (Veliki Župan) était sans doute un parent de la dynastie. Les plus hauts dignitaires militaires étaient les Vojvodes (commandants d'armée ou bannerets *(stjegonoša*, latin *vexillifer)*. Ensuite viennent le grand Tepčija (I, 127), qui était probablement, d'après Novakovic, le commandant de la garde du corps. Puis le « grand Sluga » (mot à mot : serviteur) dont ce savant serbe rapproche la charge de la dignité militaire byzantine de grand domestique, le « grand Celnik » et le Stavilac, en qui Novakovič voit un sénéchal (ὁ ἐπιτραπεσής). Le « Djed » (le vieux) rappelle les dignités de la cour royale croate. Logofet (λογοθέτης) est depuis Uroš III, le titre du chancelier aulique, tout, comme à Byzance, en Bulgarie et en Valachie. Le « lagator » (ἀλλαγάτωρ) était probablement le chef des courriers (vjesnik). Les intendants des châteaux ou des palais (παλατοφύλαξ) qu'on nommait « dvorodzica », les écuyers et les innombrables fauconniers (Sokolav), mainteneurs de la cour et piqueurs de chiens (psar), qui n'étaient que des paysans privilégiés, étaient des employés personnels du souverain.

Après l'adoption du titre impérial, on introduisait les titres plus élevés de la cour de Constantinople d'après la hiérarchie du temps de Paléologue, conjointement avec les costumes de cérémonie et les insignes (I, 388), mais on ne les accordait

qu'aux gouverneurs des territoires autrefois byzantins : Despote, Sevastokrator et Kjesar (καῖσαρ). Ils se déprécièrent sous les tzars Uroš et Siméon, parce qu'on les conféra à beaucoup de nobles même de peu de valeur. Mais toutes les dignités de la cour grecque ne furent pas adoptées. Il n'y avait pas, par exemple, de Protostator ou Protosevaste en Serbie. La fonction de juge de la cour (sudija dvorski) fut une création nouvelle. Même des fonctions anciennes reçurent une dénomination grecque, ainsi comme celle d'échanson (enohijar, οἰνοκοός) celle de fauconnier (Gjerakar, ἱερακαρτος). La dignité de Chevalier (Vitez), dont il est souvent question en Bosnie, est d'origine occidentale ; on lit sur la pierre tombale du général Gjuras : « il était le troisième chevalier » (*treti vitez*) du tsar Etienne. » Le Logofet était le plus haut fonctionnaire de la chancellerie ; il dirigeait le travail, dictait, rédigeait, suppléé pour la correspondance financière par le Protovestiar. Les chartes étaient écrites sur papier parchemin par des scribes laïcs, nommés *dijak*, du grec moderne (διάκονος). C'est sans doute en Bulgarie, au temps de Siméon, que prit naissance la diplomatique cyrillique. Elle eut sa belle période au XIV^e^ siècle et au XV^e^ siècle où elle régna en Bosnie, en Dalmatie, en Albanie, en Macédoine, en Serbie, en Bulgarie, en Valachie et en Moldavie, dans toute la Russie et dans la Lithuanie.

A cette époque, les villes dalmates avaient aussi à côté de leur chancellerie latine, une chancellerie slave avec un « notarius » ou « cancelarius, scalionescus » (1). La signature autographe du souverain, mise à l'encre rouge, est d'une écriture souvent indécise, au-dessous du *povelja* (mandat, προστάγμα) (2) et du solennel *hrisobul* (3) muni d'un sceau d'or répondant au

---

(1) C. Jireček, *Die mittelalterl. Kanzlei der Ragusaner, Arch. slav. Phil.* XXV-XXVI (1903-1904).

(2) S. Stanojevic, *Studien über die serb. Diplomatik, Glas.* XC et XCIII (1912-1913).

(3) Dr. Alena Svic, *Anciens sceaux et armes des Serbes, Stari srpski pecati i grbovi*, Novi Sad 1910, avec 17 planches et son compte-rendu *Arch. slav. Phil* XVIII (1911, 286 sqq).

modèle byzantin. Après les légendes grecques plus anciennes, les légendes cyrilliques se rencontrent sur les sceaux à peu près à partir de 1200. Sur le grand sceau de l'Etat sont représentés, à l'avers, le souverain, assis sur son trône, et au revers saint Etienne, dont la place n'est prise que pendant une courte période au XIIIe siècle, par une figure de chevalier. Les petits sceaux de bagues, selon la coutume de l'Occident, ne portent pour la plupart qu'un monogramme ; comme en Occident à l'époque carolingienne, les gemmes antiques avec un dieu et des animaux étaient très en vogue. On écrivait aussi, à côté des chartes slaves, des chartes grecques, lettres aux empereurs de Constantinople, aux despotes d'Epire, aux Patriarches, etc. On faisait écrire ces chartes latines par des Dulcignotes et des Cattariotes. Pour les dates, le calendrier byzantin dominait en Serbie, avec le commencement de l'année au 1er septembre, le cycle de 15 ans, les indictions, et la chronologie à dater de la création du monde, que l'on plaçait en 5509 avant J.-C. En Bosnie et en Dalmatie, au contraire, on datait à la manière occidentale, à partir de la naissance de J.-C.

Les envoyés en Occident (sol, poklisar, cf. I, 188) étaient choisis, ne fût-ce que pour leur connaissance des langues, parmi les patriciens de Cattaro ; en Orient, parfois, parmi les nobles serbes, les moines ou les évêques et, dans les pays limitrophes de la Serbie, les gouverneurs des districts de la frontière. On voit l'igoumène du couvent de Banjska formellement exempté du service d'ambassadeur (apoklisiarstvo). Les négociations avec les ambassades étrangères étaient longues ; elles commençaient après la présentation de lettres de créance et des présents d'usage, et étaient menées par une commission composée de trois ou quatre courtisans du roi de Serbie, tout à fait à la mode byzantine.

II. — *Les Diètes et la Noblesse*

Les Diètes de l'ancienne Serbie (zboru, sbor) étaient ordinairement convoquées pour la date d'une grande fête par ordres écrits. Elles siégeaient dans les châteaux royaux ou dans les

villes, à Ras, Prizren, Svrcin, Skopje, etc. Le souverain y assistait ainsi que les hauts fonctionnaires de tous grades, la haute et la petite noblesse, groupées au XIIIe siècle d'après leurs titres militaires, et le haut clergé, c'est-à-dire les évêques et les higoumènes des couvents ; les représentants des grandes abbayes siègeaient à une table spéciale, leurs places marquées dans un ordre rigoureux. La Diète se réunissait à l'occasion du couronnement ou de l'abdication du roi, pour la présentation du cosouverain ou de l'héritier du trône, pour la pacification en cas de troubles intérieurs, pour la promulgation des lois, pour l'installation d'un nouvel archevêque, pour la création de nouveaux évêchés, pour la fondation de nouveaux couvents, etc. Sous Etienne Dušan elle s'augmenta du clergé et de la noblesse des pays grecs et siégea souvent loin dans le sud, par exemple à Sérès ou à Krupista près de Kastoria. Pour les assemblées (sbor) de Župas, où ne se traitaient que des affaires locales, il n'y a de documents que pour le littoral (I, 130). En Macédoine, des nobles et des paysans (vlastele i chora, χωρῖται) figurent comme représentants des provinces devant le souverain ou dans des procès.

Il n'y avait pas à l'origine de classes fermées héréditaires. De même que dans les documents byzantins du XIIIe siècle, on rencontre des chevaliers tenant fief (proniari) et les fonctionnaires de la cour du rang de Vestiarite qui sont parents de Paroken (paysans) de domaines monastiques près de Smyrne, de même les trois frères Povica, le logofet Georges, Radoslav et le čelnik Miloš avaient, sous les tsars Etienne et Uroš, un parent qui était un commerçant roturier à Raguse, Živko, fils de Radoslav Longo (en serbe Dožčić). La dynastie régnante elle-même descendait d'un prêtre de village (I, 214)[1]. D'après le code d'Etienne Dusan, un paysan libre pouvait citer en justice n'importe qui, le noble, l'Église, le tsar même. Peu à peu la noblesse s'était divisée en deux classes : haute noblesse et chevalerie, semblables aux ἄρχοντες(1) et aux στρατιῶται des Byzan-

(1) Après l'occupation des territoires byzantins, la noblesse serbe

tins et des Epirotes, ou aux « barones » et aux « milites » des Etats occidentaux (I, 132). Les membres de la haute noblesse, parmi lesquels il y avait de nombreux parents de la dynastie, se nommaient Velmuž (ou velmoža), « le grand homme ». On les désigna parfois du terme, usuel en Bulgarie, en Roumanie et en Russie, de *boljarin*; le nom de *vlastelin* finit par dominer partout en Serbie et en Bosnie. Du XIII^e^ au XV^e^ siècles, l'épouse du magnat se nommait en Serbie *Vladika;* de nos jours à Raguse, les femmes de la vieille noblesse citadine portent encore ce nom. Lorsqu'il était nommé à une dignité militaire ou administrative, le Vlastelin recevait du souverain une investiture solennelle par la remise d'un cheval de bataille et d'armes ; l'un et les autres devaient être rendus après sa mort. La petite noblesse portait encore au XIII^e^ siècle le simple titre d'homme d'armes *(vojin* ou *vojnik)* ; la dénomination de *vlastelicić* (*gentilotte* chez les Ragusains), répandue plus tard en Serbie et en Bosnie, est plus récente. La différence des classes est très nette dans les lois. D'après l'inscription de Zič̆a (vers 1220) l'amende à payer au roi pour divorce illégal est pour le *vlastelin* de 6 chevaux, pour le *vojnik* de 2, et pour les pauvres gens de 2 bœufs. D'après le code du tsar Etienne, un *Vlastelin*, un *Vlastelicić* et un sebar (roturier) qui s'insultent les uns et les autres paient sans distinction chacun 100 perper ; de plus, mais pour avoir insulté un *vlastelin*, le *vlastelicić* sera puni de coups de bâton, et le *sebar* aura la barbe et les cheveux brûlés. Il est difficile de suivre l'histoire des diverses familles, car il n'y a guère de nom de famille (1).

---

s'accrut d'archontes grecs reconnaissables au titre seigneurial de *Kyr* du XVI^e^ siècle. Les patriciens italiens des villes côtières qui avaient droit au titre de *Ser* et qui concluaient souvent des mariages avec les princes voisins (J, 159) étaient tenus pour les pairs de cette noblesse.

(1) Au XIV^e^ siècle, par exemple, les Povica, dont il est question ci-dessus, (mot à mot brûleurs de fourneaux), dans ce qui est aujourd'hui l'Herzégovine, les Ohmuc ou Ohmucević. Les Kosačic dans la Zeta et la Kosača bosniaque, famille du grand voyvode Sandalj, tirèrent ce nom des cheveux (*kosa*). Les noms des familles nobles

Les rapports des magnats ou *barones*, comme les appelaient les Vénitiens et les Ragusains, avec le roi ne peuvent pas être exactement déterminés au moyen des sources qui nous ont été conservées. Mais il est certain que la haute noblesse étendit sans cesse son pouvoir en exploitant les discordes des membres de la dynastie : ainsi pendant la rivalité des trois frères Radoslav, Vladislav et Uroš I, lors du renversement d'Uroš I par son fils Etienne Dragutin, et durant le conflit d'Etienne et de son frère Uroš II Milutin. Pendant cette lutte, le roi Uroš II fut une fois presque abandonné par toute la noblesse, mais après qu'il eut remporté un succès, tous furent de nouveau à ses côtés (I, 347). Plus tard la grande lutte des héritiers d'Etienne, Uroš II, les trois Constantin, Vladislav II et Uroš III, puis la rupture entre Uroš III et son fils Etienne, favorisèrent l'influence de la noblesse. Il y a à cette époque d'inquiétantes manifestations, l'indiscipline des Branivojevići, qui fut cause de la perte de la Zachlumie livrée aux Bosniaques, la trahison du général Hrelja, qui passa aux Byzantins. Les débuts de l'effritement qui se manifeste après la mort du tsar Etienne ont été mis en une nouvelle lumière par une monographie de Radonić sur le despote Jean Olivier (1). Cet homme de grande influence avait pour seconde femme, depuis 1337 environ, la veuve du roi Uroš III, Marie Palaiologina, belle-mère de Dušan (2). Son douaire comprenait les provinces de Ovcepolje, Kratovo, Kočani, Veles, peut-être aussi Stip ; il n'est pas impossible que l'assignation de cette dernière ville ait été la cause de la capitulation de Hrelja. Olivier, en outre, possédait probablement Radoviste, Tikves et la contrée de Morihovo sur la Cerna à l'ouest du Vardar. Dejan, le beau-frère du tsar Etienne, (I, 388,

---

de Bosnie près de Srebrnica sur la Drina sont aussi des sobriquets : Dinjičići, de dinjica, petit melon, Zlatonosvici, « les fils du nez d'or ».

(1) J. Radonić *Sur le despote Jovān Olivier et sa femme Anna Maria Glas* XCIV (1914) 74-108.

(2) Dans un document récemment découvert, Etienne Dušan en 1340, appelle la *despotica* Marie sa mère « bien aimée » Novaković, *Zakonski spomenici*, 409.

434) reçut un autre territoire dans le nord-est de la Macédoine. Un second beau-frère du tsar, le despote Jean, reçut Valona et Bérat en Albanie (I, 395, 424). Ainsi il y avait déjà dans le royaume, à côté des gouverneurs impériaux, des territoires privilégiés de quelques *Vlastelin*, parents de la dynastie.

III. — *Les Eglises.*

L'Eglise serbe, fondée en 1219, était une des églises nationales de l'Orient. Ainsi que le rapportent Domentian et Theodosij, l'archevêque, à cause de la longue distance, reçut le privilège de ne pas avoir à aller se faire sacrer par le patriarche de Constantinople, qui, jusqu'en 1261, résidait à Nicée, mais de pouvoir se faire sacrer en Serbie par ses évêques, tout comme par exemple le métropolite de l'empire de Trébizonde. Son titre était une imitation du titre royal : « par la grâce de Dieu, archevêque de tous les pays serbes et du littoral » (srpskih i pomorskih zemlo). « Sa Sainteté » (*svetost*, ἱερότης), était rarement un parent de la maison régnante, d'ordinaire un moine d'origine noble, qui avait vécu dans les couvents du Mont Athos et fait le pélerinage de Jérusalem ; on l'installait sur le trône de saint Sava dans une Diète, avec la participation personnelle du roi. La première résidence archiépiscopale fut le couvent de Žiča, « la maison du Sauveur », (dom Spasov) avec une grande église de l'Ascension. Ce couvent est situé dans la cuvette fertile, encadrée de montagnes boisées, où l'Ibar, au sortir d'une gorge étroite, se jette dans la Morava occidentale. Mais déjà le premier successeur de Sava Ier, l'archevêque Arsenije I, dut, dans une époque agitée de guerres, se faire construire plus au sud une nouvelle demeure mieux protégée (I, 334) qui demeura jusqu'au XVIIIe siècle le centre de l'Eglise serbe. C'était le couvent fortifié de Peč (en turc Ipek, mot à mot la caverne), avec une grande église des Apôtres édifiée au point où, d'une gorge étroite où l'on voit encore des cavernes avec d'anciennes habitations d'ermites, la Pečka Bistriaca débouche dans le chaud bassin du Drim blanc, fertile en fruits et en vins. Lorsqu'Etienne Dušan

prit le titre d'empereur (1346), l'archevêque fut élevé à la dignité de « Patriarche des Serbes et des Grecs », ce qui amena une rupture (jusqu'en 1375) avec l'Eglise de Constantinople.

Par le nombre de ses évêchés, l'Eglise nationale serbe exerçait une influence profonde sur toute la population. La rareté des villes faisait que les premiers évêques résidaient presque tous dans les couvents, ce qui ne va pas à l'encontre des règles des Eglises orientales, d'après lesquelles un moine peut devenir évêque. Mais le clergé régulier se trouvait très gêné par la surveillance de l'évêque; c'est pourquoi, dans les chartes de fondation de nouveaux couvents de Banjska et de Prizren, il fut formellement prescrit qu'ils ne pouvaient en aucun cas être la résidence d'un évêque ou d'un archevêque. Le nombre des évêchés augmenta par les conquêtes faites au sud, où les Serbes, comme auparavant les Bulgares, chassèrent les évêques grecs des églises d'Ochrida et de Constantinople pour les remplacer par des gens à eux. Après l'érection du patriarcat serbe, une nouvelle hiérarchie fut instituée et les diocèses répartis en trois classes : archevêchés, métropolies et simples évêchés, mais aucune liste de ce temps-là ne s'est conservée. On sait seulement que le métropolite de Skopjé avait le premier rang. Les biens des évêchés étaient beaucoup moins étendus que ceux des couvents. Comme fonctionnaires épiscopaux, on connaît les Protopopes (Protopresbiter) dans toutes les villes et tous les bourgs, chargés en même temps de la surveillance des revenus de l'évêché, et les exarques, inspecteurs à la fois des bâtiments ecclésiastiques avec leur mobilier et des mœurs du clergé, et qui, d'après le code du tsar Etienne, ne pouvaient être que des réguliers et jamais des séculiers. Le prêtre séculier marié (sveštenik, ἱερεὺς), ou pope (παπάς) était possesseur d'un domaine héréditaire libre (bastina) ou usufruitier d'un « lot » (*ždrelji*) exempt d'impôt, comprenant « trois champs légaux », et touchait l'impôt du pope (*bir popovska*), réparti sur les ménages de sa paroisse. Les fils de pope issus de la classe des colons ne restaient libres que s'ils devenaient prêtres. Ce ne fut que la charte de Decani (1330) qui interdit aux fils des

paysans l'accès aux dignités ecclésiastiques, probablement à cause du trop grand nombre de popes; d'après Novaković, il y avait alors, dans la plaine de Decani, un pope pour 20 maisons, tandis qu'il y avait peu de prêtres dans la montagne.

Les couvents serbes (*monastir*, μοναστήριον) étaient des abbayes isolées, le plus souvent dans les vallées boisées, et dotés de vastes propriétés ; ils ressemblaient aux grandes abbayes de Hongrie, d'Italie ou d'Allemagne, et différaient des groupes de petits couvents que l'on rencontrait dans l'empire byzantin et en Bulgarie. Ceux qu'on connaît le mieux sont les couvents royaux (*monastir kraljevski*) du genre des « couvents impériaux » exempts de la surveillance épiscopale dans l'empire de Constantinople (βασιλίκα μοναστήρια). Il y eut d'abord Studenica et St. Georges de Ras, tous deux fondations de Nemanja, Gradac (aujourd'hui Čačak) fondé par Sracimir, frère de Nemanja, Ziča et Chilandar sur l'Athos. Par contre, les couvents de St. Nicolas de Dabar (aujourd'hui couvent de Banja sur le Lim inférieur), de St. Georges de Budimlja sur le Lim, près de Bérani, (aujourd'hui en ruines) et Petit Studenica au nord de Peč, siège de l'évêque de la région de Hvostno, étaient résidences épiscopales. L'évêque de Zeta résidait dans le couvent de St. Michel, dont on peut voir les ruines entre des buissons de chênes et de lauriers dans l'île de Prevlaka à côté de l'île St. Gabriel (I, 209) sur la rive méridionale du golfe de Cattaro ; l'évêque de Zachlumie habitait le couvent de la Mère de Dieu de Stagno (en serbe Ston). Mileseva, dans la basse vallée du Lim, fondée par le roi Etienne Vladislav, Morača, dans l'est du Monténégro, par Etienne, fils de Vekan (1242) et Spočani, près de Ras, fondé par Etienne Uroš Ier, dataient du XIIIe siècle. Au XIVe siècle, les fondations devinrent plus magnifiques et furent richement dotées de terres : couvent de St. Etienne de Banjska, fondé par les frères d'Etienne Uroš II, Milutin et Etienne Dragutin (1315), couvent de Granica, rétabli par Uroš II, alors résidence de l'évêque de Lipljan, puis au sud de Peč le couvent de Decani, fondé par Etienne Uroš III, encore habité aujourd'hui, enfin le couvent des archanges

Michel et Gabriel près de Prizren, fondation du tsar Etienne, aujourd'hui à peine reconnaissable dans ses ruines. Par le recul des frontiéres méridionales vint s'ajouter aux couvents serbes, toute une série de couvents anciens de Macédoine des régions de Skopje et de Prilep, jusque vers Sérès et la Thessalie. Dans les couvents royaux, l'higumène (abbé) était choisi sur présentation du roi, et investi par lui personnellement, pendant un service divin, par la remise d'un bâton. Les couvents de femmes, dont il est rarement fait mention, étaient insignifiants. Parmi les fondations serbes à l'étranger, il faut citer au premier rang Chilandar, dont les domaines s'étaient, avec le temps, beaucoup étendus sur tout le territoire entre l'Athos et les montagnes de Zeta. D'autres couvents de l'Athos aussi connurent la générosité des Serbes. Le roi Etienne fit bâtir à Constantinople un hôpital (ξενων τοῦ κράλη) près du couvent de St. Jean Prodomos de Petra dans le voisinage du palais impérial des Blachernes (1). Le même roi fonda à Jérusalem le couvent des archanges Michel et Gabriel, richement doté aussi par les tsars Etienne et Uroš, aujourd'hui possession des Russes. Il y avait des moines de Serbie au couvent de Sinaï qui possède encore des manuscrits du XIVe siècle.

Parmi les églises autocéphales d'Orient, l'archevêché d'Ochrid se trouvait sous les tsars Etienne et Uroš complètement en territoire serbe, pourvu de privilèges, mais déjà très diminué dans la période précédente par le détachement de nombreux évêchés à l'est et au nord. Les inscriptions ecclésiastiques, qui ne sont rédigées qu'en grec, montrent que les Grecs et les demi-Grecs s'étaient sous la domination serbe maintenus en possession de cette Eglise autonome.

Les Romains et les Albanais du pays côtier restèrent à l'Eglise romaine, bien qu'il y ait eu aussi, au XVe siècle, des

(1) A cet hôpital serbe à Constantinople appartenait encore au XVe siècle un magnifique manuscrit de Dioscoride, écrit en 512 par Anicia Juliana, fille de l'empereur romain d'Occident Olybrius, qui se trouve maintenant à la Bibliothèque de Vienne. Voir A. de Premerstein dans la préface de l'édition fac-simile, Leyde, 1906.

couvents serbes, par exemple dans les villes de Scutari et de Dulcigno. Les Nemanides surent entretenir de bonnes relations avec le Saint-Siège, surtout Etienne le premier couronné. Le roi Etienne Dragutin, nous l'avons vu, se rallia formellement à l'Eglise romaine sous l'influence de sa mère Hélène, qui était française (I, 335). Uroš II et Uroš III, de même le tsar Etienne lorsqu'il fut excommunié par le patriarche de Constantinople, furent disposés, à l'occasion, à reconnaître la primatie du pape. Les rois serbes protégèrent toujours les droits de l'évêché catholique d'Antivari (1), surtout Uroš I pendant le grand conflit entre ce siège et l'archevêché de Raguse (1247-1255).

Jusqu'à l'époque d'Etienne Dušan, il était d'usage que les archevêques d'Antivari nouvellement nommés, parfois aussi ceux de Dulcigno et de Cattaro, fussent recommandés par le pape au moyen d'un bref « carissimo in Christo filio nostro, regi Servie (ou Rassie) illustri ». Ce ne fut qu'après le transfert forcé du siège de la papauté de l'église de Latran à Avignon qu'il y eut quelques difficultés causées par la tension des rapports entre les Nemanides et la dynastie française des Anjou qui régnait à Naples et en Hongrie. Depuis lors, les Latins se plaignirent que les Serbes leur enlevassent des églises et des abbayes. Le code du tsar Etienne contient des dispositions sévères contre la chute dans « les hérésies latines » et contre les mariages mixtes entre « mi-croyants » et « chrétiens ». Les archevêques d'Antivari étaient, à ce moment, ou bien nommés directement par le pape, ou bien proposés (2) par le chapitre de la

---

(1) S. Stanojevic, *La lutte pour l'autonomie de l'Eglise catholique dans l'Etat des Némanides* (*Borba za samostatnost katolicke crkve u nemanickoj državi*, Belgrade, Académie, 1913). M. V. Sufflay, *Die Kirchenzustände im vortürkischen Albanien* (en allemand, partie d'une histoire d'Albanie en préparation), *Vjesnik zem. ark.* XVII (1915) 1-70. *Illyrisch-albanische Forschungen*, herausg. von L. v. Thallóczy (1916), I, 188-281.

(2) Sur les évêchés, les évêques, les lieux ecclésiastiques, les chapitres, les cures, les couvents de l'église d'Antivari, abondants renseignements dans Sufflay, *l. c.*

cathédrale de St. Georges. Parmi les premiers furent deux missionnaires dans le lointain Orient, le franciscain italien Jean de Plano Carpini (1248-1252), célèbre dans l'histoire de la géographie par son voyage dans l'intérieur de l'Asie, et l'ancien archevêque de la ville commerçante de Sultaniali près Tauris, en Perse, le dominicain Guillelmus, français du Midi, fils d'Adam (1322-1341) ennemi fanatique de tous les schismatiques (I, 327). Les évêques, élus par les chanoines, étaient surtout des patriciens d'Antivari. Les évêques de cette église (I, 217 sq) avaient une situation difficile à cause des luttes locales de partis, et de l'usurpation des biens d'Eglise par les laïques, qui était fort gênante pour l'entretien des évêchés : ainsi s'expliquent les nombreuses démissions volontaires et les longues vacances du siège. La même cause amenait l'émigration de clercs de ces villes vers Raguse, où ils trouvaient dans les couvents, les églises et les chancelleries, de meilleures situations matérielles. Les couvents de bénédictins étaient nombreux. Un pélerinage très fréquenté par les Ragusains des XIV^e^ et XV^e^ siècles était l'abbaye de Ste-Marie de Retezo (en vieux serbe Rotoc, en serbe moderne Ratac), qui possédait une Madone célèbre ; c'est aujourd'hui une ruine, à une heure au sud-ouest d'Antivari, sur les pentes de Punta-Ratac. Les abbés de ce monastère, richement doté par la reine Hélène et Uroš II, étaient le plus souvent des membres de la noblesse patricienne d'Antivari. La pieuse Hélène avait aussi fondé les couvents de Franciscains qui étaient aux portes de Cattaro et d'Antivari. Comme autres lieux de pélerinage, il y avait la cathédrale de Dulcigno, qui possédait aussi une image de la Vierge, et la cathédrale de St. Etienne dans le château-fort de Scutari, rendue célèbre par quelques miracles, et dont la visite fut encouragée par le pape Clément VI (1346), au moyen de la concession d'indulgences : c'est aujourd'hui une mosquée, avec des restes d'architecture gothique. Deux abbayes bénédictines de la Bojana sont connues dans l'histoire du commerce : St.-Nicolas, à l'embouchure du fleuve, et la vieille abbaye des Saints Serge et Bacchus, plus en amont; dans ses ruines, on peut encore lire les inscriptions

latines de la reine Hélène et de ses fils Etienne (Dragutin) et Uroš II (I, 212),

L'évêché de la ville de Cattaro, avec la cathédrale romane de St.-Tryphon, construite aux XI^e^ et XII^e^ siècles, soumis jusqu'au XV^e^ siècle à l'archevêque de Bari en Apulie (I, 219) avait reçu par la faveur des rois serbes un grand diocèse : non seulement les églises des Saxons et des Dalmates des bourgs et des mines depuis la côte jusqu'à Belgrade et Golubac sur le Danube, mais encore les églises et les couvents qui, avant 1254, avaient appartenu aux évêques catholiques de Tribunie et de Zachlumie en territoire serbe : églises de Risano, de Tanali, couvent des Bénédictins de St.-Pierre de Campo près de Trebinjé, etc. L'évêché de Budaa était aussi réuni à Cattaro. Les évêques étaient le plus souvent des fils de familles patriciennes de Cattaro, jusqu'au jour où la commune prit la décision de ne plus admettre de Cattariotes comme évêques, ce qui amena de grands conflits avec la Curie et même l'excommunication (1328). Pendant ce temps, différents nobles s'emparaient des biens de l'évêché, et de nombreuses églises des environs, de l'intérieur, et surtout en Tribunie et en Canalie, étaient occupées par les Serbes. Les rapports étroits de Cattaro et de Bari furent sans doute l'une des causes des riches dons que firent à la célèbre église de pélerinage de St.-Nicolas dans la ville des Pouilles tous les souverains serbes, depuis Nemanja, jusqu'au tsar Uroš, et surtout le roi Uroš II et Etienne Dušan.

L'évêché de Tribunie, suffragant de l'archevêque de Raguse, fut une victime des conflits des Ragusains avec Uroš I^er^. Salvius, *episcopus Tribuniensis* (1250-1276), un Ragusain, dont le nom primitif était Slav, fut expulsé de son diocèse et dut habiter Raguse. Ses successeurs furent d'ordinaire simplement des vicaires de l'archevêque de Raguse, et signèrent depuis le XIV^e^ siècle *episcopus Mercane* ; car ils reçurent des Ragusains deux petits couvents de bénédictins, sur les rocs aujourd'hui inhabités qui se dressent devant les ruines d'Epidaure (Ragusa vecchia), Sainte-Marie de Mercana (en serbe Merkan) et « St.-Petrus de medio mari » (maintenant Supetar). A Raguse même, le cou-

vent de femmes nobles de Ste-Claire (aujourd'hui caserne d'artillerie) recevait chaque année du bureau serbe du sel de la ville 100 perper, en vertu d'une donation d'Etienne Dušan (1).

Plus au nord, l'évêque catholique de Zachlumie fut, d'après le récit des annalistes ragusains, contraint par le comte Pierre de Chelmo, un Patarin, de quitter Stagno et de se réfugier dans l'île de Curzola. Après que Pierre eut été chassé, les Serbes fondèrent à Stagno (vers 1220) un évêché serbe. Lorsque les Ragusains acquirent Stagno et la presqu'île (I, 372), il dut, d'après un ordre formel d'Etienne Dušan (1334), y rester. Ce fut le pope Bratoslav, un prêtre serbe (pop srpski), auquel la commune de Raguse assigna des terres ; mais ses fils, petits fils, et arrières petits-fils ne furent plus prêtres, et c'est pourquoi ces biens leur furent retirés un siècle plus tard, comme biens d'Eglise, lors d'une révision du cadastre (1433) (2). L'île Meleda, très étendue, très boisée, avec l'abbaye bénédictine de Ste-Marie, pittoresquement située sur un îlot dans une lagune, et qui relevait de l'archevêque de Raguse, mais payait aux Serbes un tribut, fit partie du territoire serbe jusqu'aux temps d'Uroš.

Les partisans de la secte bosniaque, également persécutée par les deux Eglises d'Orient et d'Occident, les Patarins, Bogomiles ou Babounes, étaient bannis de Serbie depuis Nemanja (I, 223). Les derniers d'entre eux, nobles pour la plupart, furent baptisés par l'archevêque Sava I ou expulsés du pays. Ils ne se maintinrent qu'en Zachlumie, à la faveur de la situation spéciale de ce territoire. Les vieux textes ecclésiastiques serbes sont pleins de haine contre « la foi baboune (*babunska vjera*), « les hérétiques bosniaques et chelmiaques », ennemis de la Croix et des saintes images, qui appliquent aux tableaux des Eglises, les passages de la Sainte Ecriture qui visent les idoles ; ils contiennent des anathèmes personnels contre le ban Etienne (11)

(1) Mon *État et Société*, I, 58.

(2) Documents dans ma dissertation (en croate) sur le tribut de Stagno dans le *Mémorial* en l'honneur de Jagić, (1908), p. 530.

et contre les nobles et les ecclésiastiques de la secte (1). Le Code du tsar Etienne menace « les hérétiques » ou ceux qui les accueillent en cachette, de la marque et du bannissement. Les bans bosniaques jouèrent un double jeu singulier. D'une part, ils délivraient, en présence des chefs des sectes, des chartes solennelles à leurs nobles, de l'autre ils voulaient être regardés comme des chrétiens orthodoxes, vénéraient Saint-Grégoire de Nazianze comme patron national, épousaient des princesses catholiques et orientales et s'en tenaient dans les formules de leurs chartes au culte des saints proscrits par les Patarins. Sous le ban Etienne II, il y eut une restauration de l'Eglise latine, favorisée par les Franciscains établis dans la région des mines, dont le vicaire, Peregrinus de Saxonia, résida ensuite de nouveau dans le pays même comme évêque de Bosnie (1349-1356). Le ban Tvrtko, plus tard roi, eut à sa cour des prêtres catholiques de Raguse; le prêtre Ratko fut son chapelain et plus tard, son ministre des finances *(Protovestiar)*, pour finir évêque de Trebinjo et de Mercana; il mourut vers 1393; le prêtre Michel, son chancelier, et ensuite évêque de Knin en Dalmatie. Après la grande extension de leur territoire vers le Sud, les Bosniaques durent montrer aussi plus d'amitié aux fidèles de l'Eglise serbe, à laquelle appartenait par exemple la famille du Żupan Sanko dans la Zachlumie méridionale.

IV. — *Les villes.*

Les villes de la Serbie étaient en partie d'anciennes cités d'origine romaine ou grecque, en partie de nouveaux organismes qui s'étaient formés depuis le XIII^e^ siècle dans les centres commerciaux et miniers, mais qui n'ont jamais atteint le degré de développement des nombreuses communes fondées en Hongrie et en Croatie après la grande invasion mongole. Les municipes romains des côtes possédaient, depuis l'antiquité,

(1) Glasnik, XXIX (1871), 173. Spomenik, XXXI (1898), 5.

une grande autonomie avec un territoire exactement délimité, des Assemblées générales de la commune (*communitas, universitas*, en serbe *općina*) qui lentement se transformèrent en un « Grand Conseil » aristocratique, un droit municipal particulier et des fonctionnaires et juges librement choisis et investis pour un an (I, 157). Le grand essor de 1250 à 1350 fut suivi d'une rapide décadence, accélérée par le conflit aigu, surtout à Cattaro et à Antivari, de la noblesse urbaine et des non-nobles. Dans chaque ville, le roi de Serbie était représenté par un *comes* (en serbe *knez*) nommé par lui, et qui était soit un citoyen indigène, soit un étranger, comme par exemple le Vénitien Marco Pollano, *comes* de Dulcigno en 1280. Parmi les villes de l'archevêché d'Antivari, on cite des statuts municipaux à Drivasto, Dulcigno et Antivari, mais, jusqu'ici, on n'a trouvé aucun manuscrit de ces textes (1). A Scutari, la majorité des citoyens était albanaise. Plus antique, et composée en partie d'éléments romains était la population de Drivasto (en vieux serbe Drivost), à une altitude élevée (aujourd'hui village de Drisdi), à 10 km. à l'est de Scutari, avec la cathédrale de St.-Georges et un château-fort carré encore plus élevé. Les habitants de Dulcigno (en langue romane Dolchin, vieux serbe Locin, Ulocin) à côté de la construction des navires et de la navigation, pratiquaient par moments la piraterie. Au XIII^e^ siècle, il y eut dans leur ville une petite cour ; Georges, fils du roi Vlkan, y résida d'abord, ensuite Marie « domina Ulcinir » sœur de la reine Hélène. Antivari (serbe Bar, albanais Tivari) dépassait en importance toutes ces cités ; elle était située à 5 kil. de la mer, sur une colline, entre des forêts d'oliviers et des vignobles, au pied des montagnes du Sutorman et du Rumija, Au XIII^e^ siècle, le comte, les anciens et les citoyens (seniores et populus) se réunirent dans l'église de St.-Pierre ;

(1) Voir mon ouvrage, « *État et Société* » I, 61. Les *Statuta et ordinationes ecclesiae cathedralies Drivastenis* inédits, de 1464, cités par Sufflay, *l. c.* 41, n° 9, ne contiennent sans doute que des documents ecclésiastiques.

cette réunion se transforma au XIVe siècle en un « Grand Conseil (majus et generale consilium). Dans la commune régnaient les familles Bazan, Boris, Goliebo, Nale, Procle, Rugi, Samoili, Zare (en serbe Zaretič), etc., dont on voit encore les armes parmi les ruines de la vieille ville d'Antivari, sur les murs des maisons de pierre et sur les pierres tombales des églises en ruines. Budua (serbe Budva) était plutôt un château-fort qu'une ville, de vieille origine illyrique (Bovdoń des Grecs), appelée aussi, au moyen-âge, « le vieux château-fort », (en serbe Starigrad, en latin *Civitas antiqua)* petit village dans les rochers, avec environ 800 habitants et une cathédrale de St.-Jean-Baptiste. Les citoyens, aux noms slaves et albanais sans traces romanes, étaient des gens simples, viticulteurs et planteurs d'oliviers, tailleurs de pierre, ouvriers en bois de pécher ; mais ils avaient, comme les Dulcignotes, la réputation de faire, à l'occasion, de la piraterie. Leur statut, conservé dans une rédaction italienne, date du temps du tsar Etienne, le *misser lo imperador* (1). Le représentant de l'empereur, le comte, à son entrée en fonctions, prêtait publiquement, au son des cloches de la cathédrale, serment au statut, obtenait, s'il voulait habiter dans la ville, une demeure, et tirait des revenus des amendes et des droits de marché et de port. Les autorités locales étaient les trois juges, les deux capitaines, et d'autres fonctionnaires élus par le grand conseil de Budua.

Cattaro eut sous la domination serbe (de 1186 à 1371) de grands privilèges et exerça une influence considérable sur la Serbie (I, 226). Les Cattariotes n'étaient pas seulement les maîtres de tous les marchés de terre ferme, mais ils servaient aussi le roi à la Chambre des Finances et dans les douanes, et entreprenaient pour lui des voyages diplomatiques à l'étranger. Dans les rues étroites de la ville, qui comptait environ six cents cinquante maisons de bois et de pierre, florissaient de nombreuses industries ; orfèvreries d'or et d'argent, armurerie, tannerie, fabrication de chaussures et de vêtements, cirerie, pêche,

(1) Publié par Ljubić, *Mon. hist. jur.*, t. III.

construction de navires. Malgré la rivalité commerciale des deux villes voisines, il y avait une forte émigration de Cattaro vers Raguse, sans réciprocité. Les plus puissantes familles de la ville, au XIVe siècle, étaient les Buchia, puis les Bolizza (à l'origine Buvaliça, en serbe : Bivoličic, de bivol, *bubalus*, buffle), les Drago, Basilio, Bizanti, Calieto, Catena, Dabro, Jacogna, Mecsa, Pasquali, Pima, Primuti, Vrachien, etc.; il n'en reste plus aucune à Cattaro. Le représentant du roi (*dominus comes ex mandato domini nostri excellentissimi regis Rascie)* est, au XIIIe siècle, régulièrement nommé dans tous les documents; mais, au XIVe, il ne réside plus en permanence dans la ville, qu'administrent seuls les trois juges annuels, avec les douze membres du « petit Conseil » (*minus consilium*). Les bourgeois étaient appelés par le son des cloches aux assemblées populaires (*arengo*) sur la place de la cathédrale de St.-Tryphon. Lorsqu'en 1361 la constitution fut changée dans le sens aristocratique, le « grand Conseil » composé de patriciens, qui siégeait dans la salle du palais municipal, remplaça l'ancienne assemblée populaire, et le gouvernement passa entre les mains d'un nouveau Sénat, (*consilium rogatorium*) de quinze membres. Les habitants étaient organisés en « confréries » dans l'association aristocratique de la Ste.-Croix, et les corporations démocratiques des métiers, l'antique corporation des gens de mer (*fraternitas marinatorium*), aujourd'hui *Marineꝛꝛa*, subsiste encore. Le territoire de la ville comprenait Perasto, Dobrota, et le terrain fort peuplé et très bâti qui va à l'orient de Cattaro jusqu'à la baie de Teodo. Le roi Etienne Uros II et sa mère Hélène offrirent à la ville la fertile Župa de Grbalj sur la route de Budua. Les rapports de la commune et du roi sont connus par le statut, écrit en latin, dont les articles datés commencent à 1301 (1). Caractéristiques sont les sévères prescriptions, sanc-

(1) L'édition des *Statuta civitatis Cathari*, Venise, 1616, est très rare. Une partie du texte d'après un manuscrit, de la bibliothèque de St.-Marc dans Novaković, *Zakonski spomenici*. Une édition critique, sur la base de tous les documents recueillis, serait bien désirable.

tionnées de lourdes amendes, contre les citoyens de la ville qui oseraient, en qualité de fermiers des douanes ou de la gabelle du roi ou de fonctionnaires de la chambre royale, user de leur situation au détriment de la commune ou au dam de certains de leurs concitoyens.

Les villes du royaume byzantin n'avaient point semblable autonomie, mais tout au plus une justice municipale ayant à sa tête le gouverneur (κεφαλή) et des juges (πράκτωρ) pris parmi les principaux de la cité (μέγας ἐπιτραπεζῆς). (1). Des privilèges conférés par le roi Etienne aux villes grecques conquises dont il est fait mention dans son code, nous n'avons plus que la traduction d'une charte à l'évêque, au clergé et aux nobles de Kroja, qui confirme l'exemption d'impôts et la possession du territoire, avec les vignes et les olivettes et les pâturages d'hiver pour les troupeaux (1343) (2). La plus grande des villes d'origine grecque en possession des Serbes était Skopje, avec un château-fort, des murailles aux portes et tours nombreuses, des églises, des palais et des fermes. D'après les noms de familles, (Lipsiotes, Skopiotes, Apokaukos, Skropolites, etc.), la plupart des bourgeois étaient Grecs ; d'ailleurs, il s'en faut de beaucoup que les sympathies pour Byzance y aient disparu (3). Stip possédait une ville basse rurale appelée *amborije* (ἐμπόριον) avec cinquante fermes de tenanciers du couvent de Chilandar. Berrhoea (en serbe : Ber) Seres (en serbe : Ser) étaient de type tout à fait grec, ainsi que Servia, sur la route de Thessalie, et d'autres.

Sur l'ancien territoire serbe, les villes n'ont jamais pu se développer complètement. Seules étaient de type urbain les communes possédant un marché, ouvertes, non fortifiées, consistant principalement en cabanes de planches (en serbe *trej*, latin *forum*, *mercatum*, *burgus*) et toujours situées au voisinage d'une forteresse qui pût, dans les temps troublés, servir de

(1) Charte de l'Empereur Andronikos à Janina : *Acta graeca* V. 77, 81 (1319).

(2) *Arch. Slav. Phil.* XXI (1899). 96 sq.

(3) Voir *État et Société*, I, 26, 64.

refuge à leurs habitants. Prizren et Rudnik elles-mêmes n'étaient regardées au XIVe siècle que comme marchés. Il n'en allait pas autrement en Bosnie, où les plus grandes communes n'étaient que les villes basses (*podgradje*) des forteresses, telles Podvisoki ou Sub-Visoki, sous la forteresse de Visoki, ou Sub-Zvonik sous la « Tour du Clocher », Zvonik (aujourd'hui Zvornik); au XVe siècle, ces grandes communes étaient appelées d'un terme magyar *varos*. Les trois personnages principaux d'un bourg serbe étaient le gouverneur ou *Kepalija*, qui résidait dans la forteresse, le *Knez* ou *Comes* (*Conde del mercado*) et le *Carinok* ou *Doanerius*, fermier des douanes, ces deux derniers d'ordinaire Dalmates. Les habitants du bourg (*borghesani*) formaient souvent une vraie mosaïque ethnographique. Saxons, Cattariotes, Antivariotes, Ragusains, Curzolains, Spalatins, gens de Zara, Vénitiens, Florentins, Albanais, Serbes, Valaques, Grecs, etc., chaque groupe avec ses droits spéciaux. L'origine de ces établissements fut la réunion des colonies des marchands avec les colonies de mineurs qui se développèrent rapidement depuis la fin du XIIIe siècle. Les mineurs étaient des Allemands, arrivés de Hongrie, selon toute vraisemblance du territoire des soi-disant Saxons de Zips; en Serbie, en Bosnie, et en Bulgarie, on ne les appelait que Saxons (Sasin, pluriel Sasi) et chez les Ragusains aussi Teotonoci ou Tedesche (1). On les trouve nommés pour la première fois dans un document sous le règne du roi Etienne Uroš Ier (1243-1276), plus souvent sous Etienne Uroš II Milutin (1282-1321). Ils avaient un tribunal à eux (Curia Teotonicorum) formé des *purgàri* (bourgeois) sous la présidence d'un juge muni, pour insigne, d'un bâton (*baculus iudicis regis*), des notaires à eux (*notarius Teotonicorum*) et pour la comptabilité de la dîme des mines, les *Urburarii*.

Leur clergé était en majeure partie Catariote ou Albanais.

(1) Sur les Saxons, cf. mon article : « Voies commerciales et mines » 43 sq., *Raguse dans l'Histoire du Commerce* (*Almanach de l'Académie Impériale* 1899) 27-29 avec note, 66 sq., *État de Société*, I, 65 sq.

Le privilège le plus important des Saxons était la liberté de défrichement des forêts et d'établissement de nouvelles colonies, après la découverte de gisements de minerais, jusqu'au moment où le code du tsar Etienne (1349) vint restreindre ces droits. Le code minier des Saxons, découvert de nos jours et conservé dans une traduction turque (1), est plein d'expressions allemandes (2). Il est détaillé en 133 articles, mais le modèle en est inconnu, bien que dans l'ensemble, le contenu réponde au « Code minier » allemand de Chemnitz, en 20 articles (3), et au « Droit des mines » de Kremnitz, en (26 articles) (4). Les mineurs proprement dits (*laboratores fossarum*) étaient appelés au xv^e^ siècle *Valturchi*. On reconnaît dans les documents les Saxons à leurs noms peu usuels dans le pays (Chanussius ou Jean, Martinus, etc...) Ils n'étaient pas nombreux, et se fondirent bientôt par des mariages avec les autres catholiques des bourgs ; aux époques troublées, ils émigrèrent vers les villes dalmates et l'Italie, peut-être aussi retournèrent en Hongrie au temps des Turcs. On ne connaissait plus la langue allemande dans les mines vers 1600. L'exploitation des mines cessa entièrement au xvii^e^ siècle. Les catholiques de Janjevo, bourg de quatre cents maisons environ, ne parlent plus que le serbo-croate et exercent le métier de fondeurs de laiton ; ils sont le dernier reste de ces « Latins » ; mais ils ne sont les ancêtres

(1) Quatre codes miniers, et parmi eux le Code saxon (en turc *Kanun-tâs*) dont les textes remontent à une traduction serbe d'originaux allemands, ont été publiés d'après un manuscrit turc du Musée provincial de Sarajevo (de 1536 environ) en original et en serbo-croate, par Fehim Spaho, *Turski rudarski zakoni* (Code minier turc), *Glasnik bos.* XX XXV (1913) 133-194.

(2) Termes allemands, — par exemple : *hutman*, (*Hüttenmann*). *kilare* (*Keilhane*), *lemšat* (*Lehenschaft*), *litloch* (*Lichtloch*), *marsait* (*Markscheide*), *mulloch* (*Mundloch*), *pruch* (*Bruch*), *Stolna*, (*Stollen*), *šurf* (*Schurf*), *traibar* (*Treiber*), *vark ou kivark* (*Gewerk*), *zol* (*Sohle*), *etc.*

(3) Joh. Kachelmann, *Gesch. der ungarischen Bergstädte*, II, Schemnitz, 1855, 187-192.

(4) Gustav Wenzel, *Magyar országág bányaszatának kritikai története* (*Histoire critique des mines hongroises*), 275 sqq. Budapest, 1880, p.

que de la plus petite partie des colons, tandis que la majorité se compose d'Herzégovins et de Bosniaques immigrés il y a 200 ou 300 ans (1).

Les années de 1250 à 1350 furent l'époque florissante du bourg de Brskovo (Brescoa), très fréquenté par des Ragusains et des Cattoriotes ; il avait une Monnaie et une église de la Vierge Marie, desservie par les dominicains de Raguse ; il était situé près de Kolašin sur la Tara, aujourd'hui en ruines (2). Aux restes des ruines romaines (I, 41) se joignit le Rudnik, qui depuis 1295 avait rapidement prospéré, et dont les habitants trouvaient, aux époques guerrières des XIVe et XVe siècles, un refuge dans la tour ou forteresse voisine d'Ostrvica ou Ostrovica, qui couronnait une pointe de rocher escarpée. Sur le Danube, il y avait deux vieilles villes épiscopales : Belgrade, également avec une colonie de Latins, et Braničkvo.

L'importance des nombreux petits bourgs et villages groupés autour de la puissante montagne du Kopaonik (de *kopati*, creuser) variait selon le rendement du minerai. Dans la même région se trouve aussi Brveniek, avec une colonie de Cattariotes et une église du patron de la ville, saint Tryphon. Plus au sud était située Trepča, souvent nommée depuis 1303, avec une église catholique de la Vierge. Habitée par des Saxons et des Dalmates, Trepča se dépeupla au XVIIe siècle et est maintenant un champ de ruines appelé Stari-Trg (le vieux marché), près du ruisseau de Trepča, dans le désert boisé à l'est de Mitrovica. La localité la plus importante était au XIVe et au XVe siècles « la Montagne neuve », Novo Brdo, en latin *Novus Mons*, en italien *Novo Monte* ou *Monte Novo*, *Nyeuberghe* (ainsi dans

---

(1) Il y a encore de nombreuses traces des Saxons dans les noms de localités : les villages de *Sase* (les Saxons) près de Srebrnica, Studenica et Kratovo, un *Sasin-polje* (champs des Saxons) près de Plevlje, les ruisseaux *Saska Reka* (rivière saxonne) près de Majdanpek et Srebrnica, etc.

(2) Cette situation sur la carte de Rovinskij dans *Sbornik* de l'Académie russe (1888). Ljubomirk Kovačevic, *Trg Brskovo glas* (1891). Il n'est pas prouvé sûrement qu'il y ait eu là des mines.

Broquier) des Saxons, ainsi nommée depuis 1326. Ses ruines sont situées dans la région des sources de la Morava orientale, à l'ouest de Vranja. Elles consistent en un château-fort carré, à 1.104 mètres d'altitude, avec de formidables murailles de pierre qui entourent aussi les ruines de l'église saxonne de Saint-Nicolas, et, à 103 mètres plus bas, les restes très dispersés de la ville basse, dans les vallées voisines où l'on vivait selon le statut municipal de Novo Brodo à l'abri des deux castels plus petits de Prizrenac et de Priljepac (1). Non loin à l'ouest, à la lisière orientale du champ des Merles, se trouvait la colonie latine des mines de Janjevo, nommée dans les documents depuis 1303. Pristina apparaît dans la description de Cantacuzène comme un simple village avec une ferme royale. Il y avait des foires annuelles à Peč, devant le couvent, sous la juridiction de l'archevêque serbe, et plus tard du patriarche. Prizren était animé par des marchands dalmates, grecs et indigènes, principalement à l'époque des foires annuelles, et protégé par la forteresse haut perchée : il fut toujours possession ecclésiastique, primitivement de l'évêque de la ville, plus tard du couvent de l'Archange fondé par le tsar Etienne dans le voisinage immédiat. Les Dalmates avaient à Prizren deux chapelles, mais ce lieu naguère si florissant déclina rapidement après 1372. On trouve aussi des traces de colons saxons dans le nord-est de la Macédoine, près des mines de Kratovo.

V. — *Les paysans et les esclaves.*

Les propriétaires ruraux plébéiens, les *Sebri* (I, 132) étaient strictement séparés en deux classes, les agriculteurs de plus en plus liés au sol, et les pâtres toujours beaucoup plus libres (2).

---

(1) Raphaël Hofmann, directeur des mines, *Les ruines de la forteresse de Brdo Novo, et leurs environs dans le village de Kosovo. Mitteilungen der K. K. geograph Gesellschaft*, XXXVI (1893).

(2) L'ouvrage le plus important sur la population agricole de l'ancienne Serbie est *Selo* (Le village) de S. Novaković, en serbe, *Glas* XXIV (1891).

Au XIVe siècle tous les agriculteurs sont, dans les documents, dénommés Serbes, tandis que les pâtres sont désignés comme Valaques (I, 154). Les unions entre agriculteurs et pâtres furent interdites après 1300. Dans la charte de fondation des couvents de Banjska et de Dečani, il est dit expressément : « Il est interdit aux Serbes de se marier parmi les Valaques ». La commune valaque avait un chef, le juge, *knez*, *comes catuni* des Ragusains ou *celnik ;* dans l'ouest, on le nommait généralement *Katunar*, dans le sud-est *Primikjur* (πριμικήριος). Les communes pastorales d'Albanais (Arbanasi) avaient un statut juridique particulier, et sont toujours mentionnées dans les documents à part de celles des Valaques. On ne rencontrait que sur le littoral des paysans libres ayant le droit illimité d'acheter ou de vendre leur bien familial ; dans l'est ils disparaissent généralement parmi la nombreuse petite noblesse. Nous n'avons que très peu de renseignements sur les communes villageoises et leurs administrateurs, qui n'étaient le plus souvent que des agents des grands propriétaires terriens. Le code du tsar Etienne défendait, sous peine de la perte des oreilles, toute délibération de *Sebris*, ce qui fait probablement allusion aux assemblées ou conspirations de paysans réunis sans convocation de l'autorité et dirigées contre les seigneurs. Le colon se nommait Parik (πάροικος) ; dans la Serbie occidentale, les documents à partir du XIIIe siècle le nomment, d'un nom d'origine inconnue, *Méropah*, pluriel *Meropsi* (le domaine *meropsina*). Les *sokalnik*, dont il y avait en moyenne, sur les biens de Dečani, un ménage pour trente de *Meropsi*, étaient, d'après les recherches de Novaković, maçons, boulangers et cuisiniers, séparés des autres artisans. Sur le littoral de Cattaro, on appelait le colon *posadnik* (1) (*villani seu possanici*). En outre, on distinguait d'après les contrats de fermage les paysans à l'année (*godisnjik*) et les métayers (*polovanik*). Les *vlastace*, mot à mot les « propriétaires » (*vlast proprius*) étaient probablement, d'après Božidar

(1) Visiblement traduction de πάροικοι : παροικεῖν, παροικίξειν, en slave *posaditi*, établir, installer.

Petranović, à l'origine des esclaves agricoles de la côte entre Antivari et Raguse. Dans l'ouest seulement, dans la Zeta et près de Raguse, on désignait les fermiers ou leurs aînés sous le nom de *kmeti*, *kmetici* (*kmetstina*, domaine paysan). La limitation de la liberté d'établissement des paysans se rencontre dès les chartes de monastères de Nemanja. Plus tard, les procès sur l'établissement d'étrangers appartinrent aux cas royaux. Dans la première rédaction du Code de 1349, il n'est permis de recevoir un fugitif venu du domaine d'autrui que si une charte impériale en donne l'autorisation. Quiconque a aidé un paysan à s'enfuir est astreint à une indemnité septuple. Dans les suppléments du Code (1354), ces prescriptions sont aggravées; personne, ni le tsar, ni l'Eglise, ni un noble, ni une ville ou un bourg, ni qui que ce soit, ne peut recevoir un étranger sans une charte du tsar; le contrevenant est passible, comme pour la haute trahison, de la confiscation de ses biens. Les *meropsi* fugitifs repris sont cruellement punis, les cheveux brûlés et le nez fendu. Mais les villes côtières, qu'elles fussent sous la domination serbe comme Cattaro et Budua, ou au-delà de la frontière, comme Raguse, sans égard à aucune protestation, admettaient sans obstacle tout fuyard à s'établir sur leur territoire.

Les esclaves (I, 132) et leurs enfants étaient, d'après le Code du tsar Etienne, un « bien héréditaire éternel » du noble ou du seigneur foncier, mais ne devaient jamais être donnés en dot. C'étaient soit des esclaves agricoles, soit des esclaves domestiques. Souvent des *meropsi* et des esclaves habitaient les uns près des autres dans un village et s'acquittaient en commun des paiements et des charges dûs. Dans les chartes de couvents, nous trouvons des esclaves qui travaillent aux champs ou aux vignes, à côté d'autres qui possèdent des chevaux et accompagnent l'intendant (*ikonom*) du domaine du couvent dans ses voyages à la cour du roi ou ailleurs, ou exercent chez eux un métier, forgeron ou autre. D'après leurs noms, ils étaient Serbes, Albanais, ou Valaques. L'affranchissement des esclaves qui, pour la plupart, avaient

été réduits à cette condition pour dettes ou comme prisonniers de guerre, était un pieux devoir pour les puissants, qui s'en acquittaient dans leurs testaments. La situation des esclaves de Cattaro et de Raguse est exactement connue par les privilèges municipaux de ces villes ; ils étaient au XIII^e^ siècle en partie serviteurs, en partie vignerons ou marins. Toute femme mariée aisée recevait une esclave (*ancilla)* en dot. L'affranchi, qui vivait souvent plus mal que l'esclave, avait le droit de se revendre lui-même ou de retourner de son plein gré comme esclave dans la famille de son patron. Mais, d'après les livres d'archives du XIV^e^ siècle, on voit clairement combien à cette époque dans les villes dalmates les esclaves diminuèrent rapidement de nombre etcomment ils disparurent peu à peu, faisant place aux serviteurs libres engagés par contrat, tandis qu'à Venise et à Gênes, par exemple, il subsista longtemps encore des esclaves domestiques des deux sexes, originaires des Balkans, du Caucase, de la Tartarie et d'ailleurs. Dans l'empire byzantin, le dernier reste qui en subsista fut, d'après Th. Uspenky, la classe des « hommes libres » (ἐλευθέρα) sans terre, tout à fait misérables, des villages de Macédoine, qu'on appellerait plus justement des affranchis.

VI. — *L'armée.*

Le commandement en chef de l'armée appartenait au roi, plus tard au tsar, représenté par ses voïvodes. La constitution des forteresses (*grad*) serbes du moyen âge n'a fait encore l'objet que de peu de recherches. Il y avait parmi elles de très anciens châteaux-forts d'origine illyrienne, comme Medun dans l'est du du Montenegro (I, 22), des forteresses romaines, comme les places fortes du Danube, et des constructions du moyen âge comme Zvečan, dont il est question plus haut, et Merglić, sur l'Ibar inférieur, qui avait appartenu à l'archevêque de Serbie, et qui est encore bien conservé. Pour désigner une forteresse élevée ou acropole, les Serbes ont repris des Byzantins le mot arabe *kula*, connu dans les livres grecs dès le XI^e^ siècle (aujourd'hui en turc et en serbe *kula*, tour). La construction de la for-

teresse (*gradožadanje*) et sa garde permanente (*gradobljudenije)* appelées aussi de termes grecs *cakonstvo* (φυλαξις τζακονικὴ) ou *paramun* (παραμονὴ), faisait partie des obligations des habitants de toute la Župa, qui devaient aussi surveiller les routes, et dans les régions frontières les frontières elles-mêmes. A la levée prenaient part tous les possesseurs de domaines héréditaires (*baština*), aussi bien les *vlastelini* et les *vlasteličići* et spécialement les *proniarii*, que les citadins, les paysans et les Valaques. Parmi les villes du littoral, Budua, par exemple, avait à fournir 50 hommes avec un capitaine monté, mais uniquement quand l'*imperador* en personne entrait en campagne, et d'ailleurs seulement dans le territoire entre Scutari et Cattaro. Les paysans des couvents étaient dispensés du service militaire, mais par contre astreints à assurer un service de garde dans les châteaux-forts des monastères, comme à Prizren, ou encore, ainsi sur les domaines de Chilandar, à fournir des postes de surveillance sur le mont Athos. L'armée de campagne, que la difficulté des ravitaillements suffisait à rendre petite, consistait en cavaliers et en archers exercés à combattre dans les forêts et les montagnes, et qui allaient à la bataille au son des trompettes avec les nombreux étendards du chef et des *vlastelini* et *Župan*. Les armes étaient la lance, l'épée, la masse d'armes (*palica*, lat. *macia*) de bois et de métal, l'arc de bois ou de corne avec ses flèches. Sur le littoral, on aimait à se servir de la fronde. Pour se défendre, on employait le bouclier, le casque, la cuirasse, le hausse-col et les jambières, et de lourdes armures pour les chevaux, achetées surtout à Venise. Les nobles se montraient en assez grand apparat, avec des armures étincelantes et des bottes à éperons d'argent ; leurs chevaux portaient des ornements d'argent doré. Les guerriers serbes formaient une armée excellente dans leurs montagnes et leurs forêts natales, mais, au dire de Cantacuzène et de Kydones, n'aimaient guère à s'en éloigner. Il ne resta devant Seres, dit Cantacuzène, après qu'Etienne Dušan eut emmené la meilleure partie des troupes, qu' « une horde inutilisable », épuisée déjà par deux mois de combat et qui préférait renvoyer à la maison

chevaux et armes (1). Les premières campagnes contre les Turcs en pays étranger amenèrent à de véritables catastrophes les cavaliers du tsar Etienne à Dimotika en 1352 (I, 405) et ceux du roi Vakušin à Andrinople en 1371. C'est dans l'art des sièges que les Serbes étaient le moins exercés. La conduite de la guerre consistait surtout dans le pillage du pays ennemi, dans la destruction des vergers et des vignobles et dans l'incendie des maisons. Dans les guerres entre les chrétiens de la Péninsule, Grecs, Bulgares et Serbes, on avait coutume au XIII^e^ et XIV^e^ siècles de ne retenir en captivité que les chefs et de renvoyer le bas peuple chez lui après l'avoir désarmé. En dehors de la bataille on ne tuait personne.

Il y avait aussi des mercenaires étrangers. Sous Uroš II, on cite des Cumans, des Turcs d'Asie-Mineure, des Tartares du sud de la Russie et des Ossètes chrétiens (en russe et en serbe *Jasi*) du Caucase. En outre, des Occidentaux habiles dans l'art militaire prenaient part à ces guerres. Une inscription de Trévise (1304) nomme un certain Franciscus de Salomone qui s'était distingué au service de « Orosius, rex Rascie ». Les mercenaires du roi Uroš III durant la campagne de 1330 contre les Bulgares étaient surtout, d'après les inscriptions des registres de Raguse, des Aragonais et des Espagnols. La garde d'Etienne Dušan consistait en trois cents Allemands. Une troupe de cavalerie allemande formait de 1341 à 1350 une partie de la garnison serbe de Berrhoea en Macédoine. Le commandant en chef (*Capitaneus*) de ces troupes était le chevalier Palmann, souvent cité entre 1333 et 1355.

Le service des mercenaires en Serbie, a laissé une trace dans la littérature, le roman de chevalerie italien *Fortunatus Siculus ossia l'Aventuroso Ciciliano* (2). Cinq barons, partisans des Français, partent à l'étranger dans différents pays, après les

(1) Cantacuzène, III, chapitre 55.

(2) Le texte, incomplet, d'abord attribué à un soi-disant ami du Dante, Bosone, de Gubbio en Ombrie, a été édité pour la première fois par G. Nolli à Florence en 1852. G. Mazzatini, *Sosone de Gubbio et ses œuvres. Estudi di filologia romanza* (Rome, 1885) 277-334.

Vêpres siciliennes (1282). Messer Ulivo de Fontena entre avec dix hommes de sa suite au service du roi des Serbes (*ré di Rascia*), qui pouvait lever vingt mille hommes à cheval, et devient bientôt maréchal et capitaine général de son armée. L'imagination de l'auteur a inventé une guerre des Serbes avec le prince de Morée et la prise de Patras, ainsi que l'envoi d'Ulivo chez le roi d'Arménie pour l'aider contre le sultan de Babylone. Par contre, la description d'une guerre avec les Hongrois qui dévastèrent le vieux territoire national est pleine de vie ; Ulivo lui-même, de sa lance, fait tomber de cheval le roi de Hongrie et aide les Serbes à remporter une grande victoire. Comblé de présents, il retourne à Messine où les trois barons survivants, après leur retour, fondent un couvent de Bénédictins. Les guerres hongro-serbes (1316-1355) et l'avance du tsar Etienne jusque dans la Grèce septentrionale forment le fond historique du roman ; l'amitié du roi des Serbes avec le parti des Anjou rappelle de plus anciens souvenirs des années 1271 à 1316.

Sur l'Adriatique, les Serbes n'avaient que les navires des communes de Dulcigno, Budua et Cattaro. Les Ragusains les aidèrent avec de meilleurs bateaux de guerre, mais seulement après les traités de 1189 à 1235 ; l'année où Raguse prêtait ce secours, elle était dispensée du tribut et des droits de douane. En témoignage d'amitié tout à fait extraordinaire, les Vénitiens vendirent au tsar Etienne, en 1348, quatre nouvelles galères ; ces *galee domini imperatoris* jetèrent l'ancre à Raguse en 1350, avant la campagne d'Etienne contre la Bosnie, mais leur destinée ultérieure est inconnue. De même, plus tard, le roi Tvrtko de Bosnie construisit une petite flotte, mais elle eut pour amiral un Vénitien.

VII. — *Le droit et la justice.*

Dans la vie juridique, la Serbie se rapprochait originairement beaucoup plus des royaumes du nord : Hongrie, Pologne, Bohême, que des Byzantins qui ne connaissaient par exemple, ni parlements, ni témoins, ni composition pour les crimes par

paiement d'argent, ni vendetta, ni jugement de Dieu. De nombreuses lois comme celles d'Etienne Ier dans l'inscription de Ziča (vers 1220), rappellent même les lois barbares du temps des invasions. L'introduction du droit byzantin se fit de la même manière qu'en Bulgarie et en Russie, et que s'était faite l'expansion du droit romain en Occident : par l'Eglise.

On tenait pour lois, en Serbie, tout d'abord les règles du vieux droit coutumier non écrit. Il s'y ajouta des ordonnances nouvelles promulguées par les souverains à la manière des « novelles » des empereurs de Constantinople, et des ordonnances des rois lombards contenues dans des traités, des privilèges et d'autres actes publics, et ratifiées par les Assemblées (1).

La traduction slave, faite peut-être sur l'Athos, du *Nomokanon*, *Corpus* du droit ecclésiastique grec, dans la rédaction du temps des Comnènes, qui renferme aussi un vrai code séculier, (le *Prochiron*) fut apportée en Serbie par le premier archevêque, Sava Ier; c'est le même texte qui forme le *Livre du pilote*, encore en usage aujourd'hui dans l'Eglise russe. Le contenu séculier est une petite compilation, appelée Code de l'empereur Justinien, qui traite de l'achat et de la vente, du dépôt, du mariage, de la dot et de l'agriculture, tirée de la loi agraire byzantine du temps des Iconoclastes, de l'*Ekloga*, du *Prochiron*, etc... Le modèle grec est encore inconnu. Du temps d'Etienne Dušan (vers 1340), date la traduction du *Syntagma* du hiéromonaque Matthaios Blastares de Thessalonique, écrit en 1335, grand manuel en ordre alphabétique du droit ecclésiastique (2). Le monument le plus important et le plus original est le Code (*Zakonik*) du tsar Etienne, en 135 articles, promulgué à la Diète de Skopje, le 21 mai 1349. A une autre Diète, tenue peu de temps avant la mort d'Etienne (1353-

(1) Stojan Novaković *Zakonski Spomenici Srpskih država srednjega veka* (*Monuments juridiques des Etats Serbes au moyen-âge*) Belgrade, *Académie* 1912, XLII, 912 p. (contient entre autres des régestés de près de 400 documents.)

(2) Edition de Novaković, *Matije Vlastara Sintagmat*, Belgrade, Académie, 1907.

1354), il fût augmenté de 66 articles, qui ne contiennent guère que des mesures éphémères (1). Les sources de cette codification étaient des lois anciennes ou plus récentes, comme celles du roi Uroš II; peu d'emprunts byzantins. Les villes privilégiées des côtes et les bourgs des Saxons avaient des droits particuliers.

Dans le droit matrimonial (I, 142), il est remarquable que le nom de la dot est grec (*prikija*, προῖκα), comme si elle était une institution d'origine étrangère. Pour les biens, la succession ne s'établissait qu'en ligne masculine ; le testament est souvent désigné d'un mot grec (*diataksi*, διάταξις). Dans le droit réel, la liberté de vente des immeubles était restreinte, comme dans l'Empire romain d'Orient, par la nécessité du consentement et le droit de préemption des parents et des voisins (προτίμηοις). La propriété foncière avait deux formes : *baština* et *pronia*. Pour la *baština* (I, 146), domaine héréditaire, le propriétaire pouvait librement l'échanger, l'hypothéquer, le donner à l'Eglise, la constituer en dot, la léguer par testament ou la vendre. Elle était sujette à la confiscation pour haute trahison. Elle se transmettait par héritage jusqu'aux cousins du troisième degré ; à défaut de ceux-ci, elle faisait vraisemblablement retour à la couronne. Mais l'ancienne notion du libre bien héréditaire s'était, au cours du temps, tout comme à Byzance, fortement obscurcie du fait des donations à l'Eglise, des assignations pour gages à des gens de guerre, du patronat de propriétaires plus puissants. On voit par le Code que le tsar avait l'habitude de donner en présent comme *baština*, non seulement des villages isolés, mais des Župas tout entières, comme le faisait aussi le ban de Bosnie. La *pronia* (I. 186), qui est mentionnée en

---

(1) Editions critiques des savants russes Zigel (Petrograd, 1872) et Florinsky (Kiev, 1888). Novaković, *Zakonik Stefana Dušana*, 2e édition Belgrade 1898 (Texte avec un commentaire détaillé) C. Jireček, *Le code du tsar Etienne Dušan, Arch slav, Phil.* XXII (1900), 144-214. J. Gerasimović. *Le code du Dušan* 1349-1354) *charte constitutionnelle de l'Empire serbe au Moyen-Age*. Bonn 1912 (avec traduction allemande ; je n'ai pas pu le consulter).

Serbie après 1300, était une espèce de fief analogue au domaine militaire héréditaire byzantin, dont les impôts payés par les paysans étaient assignés au *proniarius* ou stratiste pour son entretien (1). D'après le Code du tsar Etienne, le maître d'une *baština* ne pouvait posséder ou acheter en outre qu'une *pronia*, mais il lui était sévèrement interdit d'en faire donation à l'Eglise. Les paysans payaient au *proniarius* le « perper impérial » et lui devaient autant de journées de travail qu'au propriétaire de la *baština*. A défaut d'éléments statistiques, on ne voit pas clairement quel rapport existait entre la classe des petits nobles et cette institution des domaines militaires. C'est dans le cadastre vénitien de Scutari de 1416 que pour la première fois on rencontre des détails plus précis (2). Chaque village y a un *pronario* ou *cavo* héréditaire en ligne masculine, astreint au service militaire à cheval et personnellement exempt d'impôts. Parfois, il y a dans un petit village plusieurs *proniariis*, par exemple, six à Podegora, qui ne compte que dix-neuf maisons. A l'inverse, il y a un cas où un *proniarius* possède six villages. Il résidait ou dans son bourg ou dans la ville de Scutari.

Le droit d'asile médiéval était connu aussi en Serbie ; d'après le Code, le prisonnier qui se réfugiait de la cour du tsar à celle du patriarche, ou inversement, était désormais libre. Les peines étaient surtout pécuniaires ; les amendes vont dans le Code de 6 à 1.000 perper. C'était avant tout le prix du sang (*vražda*) dû, pour blessures ou meurtre, au blessé ou à la parenté de la victime. D'après le Code, le prix du sang était pour un meurtre non prémédité de 300 perper, pour l'assassinat, par exemple d'un *sebar* par un *vlastelin*, de 1.000. Entre Ragusains et Serbes, le prix du sang était fixé par d'anciens traités à 500 perper. La prison n'était guère connue chez les Grecs que préventive. A l'instar des Byzantins, la bastonnade était largement administrée, avec un bâton (*stap*, de

(1) Bibliographie dans *Etat et Société* T, 41.
(2) Extraits par S. Ljubic, *Starine* XIV, 30 sq.

l'allemand *stab*). La peine de mort était, semble-t-il, originairement inconnue des Serbes, tout comme à Byzance, sous les Comnènes, elle était tombée en désuétude. Dans le Code du tsar Etienne, elle apparaît rarement, par exemple dans le supplice du feu pour les faux monnayeurs, probablement venu du droit romain par l'intermédiaire du droit minier saxon, la pendaison pour l'assassin d'un évêque, d'un ecclésiastique ou d'un moine, et dans la deuxième partie du Code pour le voleur de grand chemin et ses protecteurs. Par contre, les mutilations en usage dans le droit byzantin depuis l'époque des Iconoclastes, y figurent très largement : perte de la main, de l'œil, du nez, des oreilles, de la langue, marque de la figure, brûlage de la barbe et des cheveux. En outre, la confiscation des biens et le bannissement. La maison, le village et le seigneur du délinquant répondent de l'amende. Le Code minier des Saxons ne connaît, par exemple, qu'une amende de 25 perper pour le vol; mais lorsqu'un mineur détruit une mine avec préméditation, il est descendu la tête la première à une corde et la corde est coupée (1).

Le roi était juge suprême, plus tard le tsar. A son jugement était réservé une quantité de cas litigieux, dont le choix rappelle les cas royaux du roi de Hongrie : haute trahison, brigandage, vol, meurtre et blessures, les procès sur les bien-fonds, sur la possession d'esclaves et de chevaux, l'aide donnée à la fuite de paysans et de chevaux, l'enlèvement d'une femme noble, enfin les litiges dans les camps. Le souverain se faisait remplacer le plus souvent par ses fonctionnaires. Dans les provinces isolées, les juges étaient les Župans (*sudija*), dans les villes de la région côtière, les *judices,* choisis chaque année par les bourgeois, dans les districts ruraux, les seigneurs fonciers, les administrateurs des couvents, les chefs des villages, des pâtres, etc. Les procès entre ecclésiastiques et les causes de mariage relevaient des évêques. Le pourvoi allait au roi,

(1) *Glasnik bosn.*, 1913, 185.

en matière ecclésiastique à l'archevêque. Au tribunal du roi, en Bosnie à celui du ban, étaient portés les procès des indigènes avec des Ragusains, et sans doute aussi tous autres étrangers. Le roi Etienne Uroš II créa le premier un tribunal mixte, composé d'abord de deux juges, l'un Serbe (ou Saxon), et l'autre Ragusain.

Comme chez presque tous les peuples du Moyen-Age, il y avait en Serbie des cojureurs (*porotse*, *porotnik*), qui juraient avec l'accusé ; leur réunion s'appelait comme en Croatie et en Dalmatie *porota* (*rota*, serment). Cette institution était ancienne pour les questions agricoles ; l'évaluation des dommages causés aux champs et les litiges sur les achats de bétails étaient jugés par des hommes (*duševnik*) qui avaient juré sur leur âme (*duša*), le bornage des champs par des « témoins » (*svedok*), « vieillards et bonnes gens » connaissant les lieux, vieux habitants des Župa, ordinairement au nombre de douze (1). Il y a une autre espèce de *porota*, les jurys introduits (après 1302) par le roi Etienne Uroš II ; ils rappellent le jury institué en Angleterre à partir du XII^e^ siècle. Les deux juges pour les questions entre étrangers furent remplacés par un conseil composé par moitié de compatriotes des deux parties ; il en fût ainsi jusqu'à l'époque des despotes. Le Code du tsar Etienne, à propos des causes réservées à la juridiction du roi, nous fait connaître cette institution avec plus de précision. Il y avait, selon l'importance de l'affaire, vingt-quatre, douze ou six juges, toujours pairs de l'accusé, soit grands seigneurs, soit « gens moyens », par exemple, fils de *proniarius* ou de *sebri*, à l'exclusion de tous les parents et de tous les ennemis de l'inculpé ; ils prêtaient solennellement serment à l'église, devant le prêtre. On ne dit pas qui nommait ces *porotnici*, des parties ou de l'autorité. Le Code dit expressément que durant les débats toujours menés en présence d'un fonctionnaire, ils n'avaient pas à chercher une conciliation, mais seulement à se

(1) Sur les cojureurs dans le droit slave, Charles Kadlec dans *Sborniek ved pravnich*, XV, 1915.

prononcer sur la culpabilité ou l'innocence à la majorité du serment (1).

Une curieuse institution était celle du tribunal mixte des frontières, déjà mentionné dans le contrat des Ragusains avec le frère de Nemanja Miroslav (1190), comme ancienne institution, nommé en serbe *stanak* (aussi en latin *stanicum*), littéralement « l'Assemblée », en latin *parlamentum* (2). On peut en trouver le prototype dans les contrats entre le duché lombard de Bénévent et la ville alors byzantine de Naples aux VIII^e^, IX^e^ et X^e^ siècles. Il présente aussi de l'analogie avec le tribunal mixte entre les Celtes du pays de Galles et les Anglo-Saxons ou plus tard les Anglais, qui comprenait six *juratores* de chaque côté. En Dalmatie, c'était de deux à douze membres de chaque partie qui se réunissaient en présence des représentants des deux gouvernements. Les causes étaient le plus souvent des contestations au sujet du bétail, plus rarement piraterie ou brigandage, vol, meurtre, rapt ou incendie volontaire. Le lieu où siégeait le tribunal était fixé par une ancienne tradition auprès de petites églises, sous certains vieux arbres, sur des rochers ou des sommets de montagnes déterminés, parfois, après 1312, près de l'église Saint-Nicolas de Campo, à Raguse (I, 242). Les Cattariotes se réunissaient en *porota* avec les Serbes, en général à Cattaro, exceptionnellement à Onogoš (Nikšići) dans la Zeta et à Scutari. Le Statut de Budua obligeait les citoyens de Budua à jurer toujours pour leurs concitoyens à la *porota,* sauf pour ceux qui étaient de mauvaise réputation. Au Monténégro, il a existé de semblables tribunaux de frontières entre les différentes tribus ou confréries jusqu'à l'époque du prince Danilo au XIX^e^ siècle, particulièrement pour la conciliation des vendette, mais sans jurés, les chefs des tribus y faisaient seuls fonctions de juges, ou plus exactement, de conciliateurs.

---

(1) D'après mon mémoire, *Etat et Société* II, 8 — 10, 21.

(2) V. Bogišić, *Stanak* (*Stanicum*) *d'après le Statut juridique de la République de Raguse de l'année* 1272 *en serbe dans Glasnik,* XLIV en allemand dans *Arch. slav. Phil.* II (1877). D'après les archives de Raguse dans mon *Etat et Société,* II, 17-21.

Le tsar Etienne Dušan introduisit de nouvelles réformes dans la justice. L'administration en fut confiée à des « juges impériaux » spéciaux, collège d'au moins trois fonctionnaires sous la présidence du gouverneur (*Kefalja*), sur le modèle des tribunaux provinciaux byzantins. Seuls les courtisans et les ecclésiastiques étaient exempts de leur juridiction. A la cour, il y avait un juge aulique (*sudija dvorski, judex generalis*) dont la compétence était d'ailleurs moins large que celle du *judex curiae* en Hongrie et en Bohême; il était le juge des courtisans, d'autres personnes, seulement dans le cas où elles se rencontraient par hasard à la cour. Tous ces juges serbes étaient des laïcs, tandis que chez les Grecs, sous les Paléologues, on voit même des évêques membres du tribunal suprême. Les autorités ecclésiastiques n'avaient juridiction que sur les clercs et les moines. Le Code, valable également dans les provinces byzantines nouvellement conquises, était surtout destiné aux juges impériaux et à leur compétence délimitée par les cas royaux. C'est pourquoi les questions de droit civil n'y figurent pas. Le droit public prédomine, la fixation des droits de l'église et de l'empereur, des ordonnances de police et d'administration, et surtout le droit criminel. Les juges des tribunaux domaniaux, compétents en droit privé, restèrent plus tard encore réduits au droit coutumier. Sur les grands territoires des couvents, des évêques et du patriarche, les traductions des livres de droit grec exercèrent une influence croissante. Pour la procédure, l'agent d'exécution, délégué par le roi ou son remplaçant, était le *pristav*, mot à mot « le préposé » (*pristaldus* en Hongrie). La citation à comparaître se faisait comme en Hongrie ou en Bohême, par la présentation d'un sceau royal; la citation écrite était une prérogative des *vlastelin*. D'après le Code, tous les arrêts de justice devaient être remis par écrit aux agents d'exécution ou aux parties, comme dans l'empire grec, et le juge devait tout inscrire exactement sur son livre.

La procédure civile de la vieille Serbie est très peu connue. Le crédit était très primitif. Il n'existait de prison pour dettes que dans les villes du littoral; dans l'intérieur du pays, le

créancier emprisonnait le débiteur dans sa propre maison, et souvent, par crainte d'évasion, le chargeait de chaînes de fer. Les Ragusains protestèrent toujours contre cette mise aux fers du débiteur avant même la décision du tribunal, (*udava*), et contre les représailles extra-judiciaires (*izóm*, *prenzam*, en latin *pressalia*) exercées par l'arrestation d'un compatriote quelconque de l'inculpé, au lieu du coupable lui-même; mais tous les privilèges d'Etienne Ier jusqu'au despote Georges ne purent jamais réprimer cet ancien usage.

Nous connaissons mieux la procédure criminelle. Dans le *svod* (I, 131) qui était la procédure de la justification d'une possession douteuse, particulièrement de bétail et de chevaux, l'accusé devait indiquer la succession des anciens possesseurs; s'il ne le pouvait pas, il devait payer sept fois le prix de la chose. En cas de vol, par exemple, de bétail, le volé promettait publiquement une récompense (sočbina) pour le dénonciateur (sok) du voleur. Comme moyen de preuve, on employait des ordalies, de même qu'en Hongrie et en Bohême; le jugement de Dieu par le fer rouge que le voleur ou le brigand accusé, devait, à la porte de l'église, sortir du feu pour le déposer sur l'autel, ou par la main plongée dans un chaudron rempli d'eau bouillante. Le Code du tsar Etienne n'autorisait le duel judiciaire que dans l'armée. La question préalable, usitée à la fin du Moyen-Age dans les villes dalmates, n'existait pas en Serbie. La preuve décisive était fournie par les serments des co-jurateurs ou des jurés.

Une survivance des temps anciens était la vendetta (*osveta*) pour les meurtres et les assassinats comme pour les blessures (1). Tous les hommes de la parenté de la victime ou du blessé étaient tenus d'exercer cette vengeance et de défendre ceux qui l'exerçaient. Elle n'était pas admise pour les morts à la guerre, et les traités de paix le stipulaient expressément; en

(1) François Miklosich. *La vengeance du sang chez les Slaves*, Vienne, 1887 (mémoires Académie de Vienne, XXVI. D'après les recueils des archives de Raguse et de Cattaro dans mon mémoire *Etat et Société*, II, 8, 14 sq.

CHAPITRE II

AGRICULTURE, MÉTIERS, COMMERCE ET FINANCES. VIE SOCIALE ET INTELLECTUELLE (1).

La prospérité de la Serbie s'était beaucoup accrue depuis l'époque des Croisades. Aux Byzantins, comme on peut le lire dans Pachymeras et Gregoras, le pays paraissait toujours pauvre et peu confortable, rude et désolé. Au contraire, le Français Guillaume Adam (1332) loue la richesse et la beauté du paysage du *regnum Rascie*, rempli de grandes forêts, de prairies, de montagnes, de plaines et de vallées, agréablement arrosé par les eaux des sources ou des rivières, riche en céréales, en vins, en huile et en viande, possédant cinq mines d'or et de nombreuses mines d'argent, qui fournissent de l'argent mêlé à de l'or ; en résumé, tout ce qu'il produit est de qualité exquise. Comparée à ses voisins, à la Bulgarie périodiquement ébranlée par les invasions des Tartares de la Russie méridionale, à l'Empire byzantin dont la décadence ne pouvait être arrêtée, la Serbie, surtout de 1282 à 1355, était un pays riche. De sa richesse nationale qui appartient surtout au roi, à la noblesse et à l'Eglise, les bestiaux étaient le principal élément. L'agriculture avait gagné de valeur depuis 1180 par l'acquisition de territoires moins élevés et plus fertiles, mais elle souffrait, comme le montre la situation des paysans, du manque de bras. La renaissance de l'exploitation des mines était une nouveauté à laquelle se rattachait un commerce en rapide essor. Le capital, placé en bétail, en propriétés, en richesses minières et en pierres précieuses, était peu mobile, et le commerce était rendu plus difficile par la défectuosité des

---

(1) Bibliographie et références ; voir dans mon *Etat et Société dans la Serbie du Moyen-Age*, 2e et 3e parties.

Bosnie seulement, la vengeance du sang était admise pour les nobles, même après la conclusion de la paix, et ce fut là une des causes des interminables querelles intérieures de ce pays, encore au xv^e^ siècle. Bien que les crimes de meurtres et de blessures fussent réservés à la juridiction du roi, les souverains n'étaient pas assez puissants pour abolir ce vieux droit coutumier. Le Code du tsar Etienne ne mentionne ni n'interdit la vengeance du sang ; les trois exemples les plus anciens connus par des documents appartiennent précisément à l'époque des tsars Etienne et Uroš (1). De même que la vendetta subsiste encore en Corse et en Sardaigne, la vengeance du sang, comme au Moyen-Age, n'est pas encore éteinte en Herzégovine, dans la contrée de Cattaro et en Albanie ; dans l'idée de ces divers pays, l'obligation de la vengeance ne disparaît nullement par la condamnation du coupable. Au xv^e^ siècle, le cérémonial de l'expiation (*mir*) est bien connu. En premier lieu, un armistice (*vjera*) devrait être conclu, semblable à la *bessa* des Albanais de nos jours. Le tribunal arbitral, tout semblable à la *porota*, se composait de 24 membres assermentés (*kmeti*, *dobriljudi*), 12 de chaque parti. Tout d'abord, on faisait le compte des morts et des blessés. Un meurtre d'un côté en compensait un de l'autre. Pour le reste, on évaluait le prix du sang, et on le répartissait sur les coupables ou sur leur contrée. Les blessures donnaient lieu aussi à des rentes par annuités ou viagères, payables en vaches, moutons, poules ou farine. Trois moyens servaient, comme aujourd'hui encore, à affermir la paix : parrainage (*humstvo*), fraternité élective (I, 142) et mariages réciproques. La paix définitive était conclue par un serment sur l'Evangile et par le « baiser de paix » fraternel.

(1) *Ib.*, II, 17.

voies de communication et les monopoles. La supériorité des Dalmates, due à leur plus grande richesse en capitaux et à leur alerte esprit d'entreprise, était sensible partout à l'intérieur, même loin des côtes. Le caractère précaire de la propriété privée, si éloigné de la stabilité traditionnelle des institutions juridiques de l'empire grec, était très nuisible à l'essor du pays.

Il y a toujours eu surabondance d'hommes dans les montagnes de Serbie (I, 10). Depuis la fin du XII^e^ siècle, l'ancienne zone frontière entre les Serbes et les Byzantins, d'une largeur de quatre journées de voyage, avait été l'objet d'une colonisation intensive dans le territoire naturellement riche que bornent d'un côté Prizren, Lipljan et Niš, et de l'autre la montagne serbe (1.274). Le rapide développement des villages de la région apparaît à la comparaison des deux chartes de Dečani (1.330 sq.), dont l'intervalle n'est que de six ans. Le peuplement, non seulement du bassin de Prizren et de Peć, mais aussi du Champ des Merles, était beaucoup plus dense au XIV^e^ siècle, les villages infiniment plus nombreux et plus grands qu'à présent. Il en était de même de la plaine de Scutari. Au contraire, à l'ouest, la grande presqu'île de Stagno ne comptait pas seulement 300 maisons hors de la ville de Stagno, lorsque les Ragusains en prirent possession en 1333 (maintenant elle a 17.000 habitants). De même, les villages de la Župa de Canali, vers 1420, étaient, en comparaison de ce qu'ils sont aujourd'hui, petits et insignifiants, avec peu de maisons. L'avance des Serbes en Macédoine amena une migration des régions montagneuses qui s'étendit fort au sud, y portant des souvenirs de la lointaine patrie. Le « Kaisar » Grégoire, fils de Branko Mladenović, fonda (1361) au bord du lac d'Ochrid une église de « La Mère de Dieu de Zachlumie » Θεοτόκου τῆς Ζαχλουμητίοσας, qui forme aujourd'hui les ruines du couvent de Zaum. Jusqu'en 1430, on trouve en Thessalie et en Epire des descendants de nobles serbes. De plus, il y eut une forte émigration des montagnes de l'Ouest vers le littoral de l'Adriatique, où on trouvait dans les riches villes, un travail facile, et peu de corvées et de

charges. A Raguse, personne, ni patricien, ni paysan ne payait d'impôts; la commune couvrait ses dépenses par le revenu des douanes et le monopole du sel, parfois par des contributions extraordinaires. A Cattaro, le nouvel habitant de la ville (*habitator*) n'avait qu'à se faire, à son installation, inscrire par le notaire. La concentration urbaine dans les villes du littoral fut aidée par le séjour momentané de jeunes gens qui entraient au service des nobles, des marchands, des artisans, comme domestiques, courriers, matelots, commis ou apprentis; les jeunes filles étaient domestiques, et, dans les maisons nobles, à la fin de leur service, recevaient une dot pour se marier. Toutes ces conditions se modifièrent à partir de l'établissement des Turcs en Macédoine ; le centre de la presqu'île près de Prizren et de Peć redevint un pays frontière en décadence, et la population commença à se retirer vers le nord et l'ouest.

La possession de biens immobiliers était en Serbie, la plupart du temps, incertaine et peu durable, les établissements mêmes très instables. On peut observer comment au cours du Moyen-Age les grandes donations solennellement faites aux couvents s'éparpillent. Quand un noble mourait, mais surtout lorsqu'il prenait la fuite après une infraction quelconque, les villages d'alentour ou toute la Župa avaient l'habitude de piller sa maison et ses biens, abus que le tsar Etienne s'efforça de supprimer par des peines sévères. Les chartes font voir la facilité avec laquelle un château ou un village se transformait en un lieu désert (*selište*, en byzantin παλαιοχωρίον) et la rapidité de l'arrivée de nouveaux habitants. Ces dépeuplements périodiques étaient l'effet des guerres intérieures, de la vengeance du sang, du brigandage, quelquefois d'épidémies ou de disettes.

I. — *L'agriculture.*

Dans les forêts, on distinguait la haute futaie (*gora*) et le taillis (*lug, dubrava, šuma*). Il y avait, en outre, les basses forêts des communes rurales, qui servaient de pâturages. Les forêts encloses (zebel) servaient, elles aussi, de temps en temps,

de quartiers d'hiver pour les troupeaux. A cause des glands employés à l'engrais des porcs, les forêts de chênes étaient très appréciées. Au XIII^e^ et au XV^e^ siècle, comme aujourd'hui encore, le littoral recevait les longs bois pour la construction des navires de Croatie (par Zengg), de Bosnie (par la plaine de la Narenta) et d'Albanie (par la Bojana et le Drim). De la haute futaie de la province de Ursinje (aujourd'hui Zubci), on amenait des planches à Raguse, à Canali et dans les bouches de Cattaro. Le bois flexible pour les tonneaux, les flèches et les balistes venait du Popovo polje, et de la contrée des Ceklici, dans le Monténégro occidental. Nemanja (1186) permit aux Ragusains d'abattre des arbres sur son territoire sans payer de dîme, et ses successeurs en firent autant pour les Saxons. Mais sous Etienne Dušan, on commença à protéger les forêts et les pâturages; le droit de libre défrichage fût retiré aux Saxons, et il fut défendu aux villages du couvent de Prizren de « labourer les pâturages de la montagne ». Aux produits du taillis appartenaient le sumac (*pujevina*, bas latin *acotanum*), précieux pour la teinture jaune et noire; les branches et les fleurs du fustet (*rhuscotinus*, ϛουϛ, en serbe rnj). La pêche était depuis bien longtemps importante sur le Danube, dans les lacs de Plav, de Scutari, d'Ochrid et de Prespa et dans les rivières d'Albanie. On exportait d'Albanie l'anguille et les œufs de poissons salés (en italien *bottarga*), du lac de Scutari, la *sarache* des Ragusains (*Alburnus scoranza*, aujourd'hui en serbe *ukljeve*, en italien *scoranze*). La chasse était abondante, à l'ours, au loup, au cerf, au chevreuil, au chamois, au sanglier, au lièvre, au lynx, à la martre et au renard. L'élevage du bétail se faisait par transhumance. Seul, celui des porcs était fixé en tout temps dans la forêt de chênes et de hêtres; il était jadis très important dans l'empire byzantin, en Bulgarie et en Serbie, et il le reste encore aujourd'hui dans la Šumadija et en Hongrie, dans la forêt de Bakony. La charte du couvent de Banjska parle d'un « camp (*stanište*) des porcs royaux », et le Code d'Etienne Dušan, des « porcs du roi » (*svinje careve*) et de leurs porchers (*svinjari*). Les petits chevaux élevés en troupeaux dans les pâtu-

rages de la montagne servaient surtout de bêtes de somme, les plus grands, spécialement de robe plus rare, noire ou blanche, pour la cavalerie. L'âne était plus répandu comme animal domestique dans l'ouest que dans l'est. Le bâtard de cheval et d'âne, le mulet, était très apprécié, et ses solides sabots en faisaient la meilleurs bête de somme pour les sentiers pierreux des montagnes. En outre des bœufs, on trouvait aussi des buffles, par exemple à Canali, près de Dečani et dans la région du Vardar. L'élevage fournissait de la viande, surtout le porc salé, qu'on exportait vers la côte pour l'approvisionnement des navires, puis du cuir, de la corne, du suif, de la graisse, de la laine de mouton, des peaux d'agneaux, mais avant tout des fromages de différentes espèces. Le pâturage des pâtres montagnards différait de l'élevage des propriétaires fonciers ou des agriculteurs qui entretenaient des pâtres à gages (*pastir*). Les pâturages de montagne (*planina*) étaient propriété partie du souverain, plus tard aussi des moines et des nobles, partie des Župa. Pour l'abri qu'il leur accordait durant l'hiver, les pâtres montagnards donnaient généralement au seigneur du domaine une bête sur cent. Comme dans toute l'Europe méridionale, le passage (*progon*) entre les pâturages d'été et ceux d'hiver était réglé par le vieux droit coutumier. Les contrats d'association (*pripaša*, en latin *socida*), par lesquels les Cattariotes et les Ragusains confiaient du bétail à leurs voisins pour qu'ils en prissent soin, reposaient essentiellement sur le principe du partage par moitié des gains et des pertes. Ces contrats se faisaient non seulement pour les chevaux de somme, les bœufs, les moutons, les chèvres ou les porcs, mais aussi pour les ruches. Avant que ne se répandissent le sucre et de meilleurs instruments d'éclairage, l'apiculture avait dans toute la presqu'île, de la Grèce jusqu'à la Roumanie, une importance extrême. En Serbie, le roi et les couvents possédaient de grands jardins d'abeilles (*ulijanick*) où les ruches (*ulije*, *uliště*) étaient installées entre forêts et prairies, sous la surveillance d'apiculteurs (*ulijar*). Elles fournissaient du miel, de la cire, et la boisson si appréciée, le met. L'élevage des vers à soie, qui

florissait en Grèce, en Albanie et en Macédoine, est mentionné, aussi sur les domaines des couvents de Dečani et de Prizren, et dans l'Albanie du nord.

L'agriculture (1) subissait une forte influence byzantine. Les propriétés étaient exactement délimitées. La nature du pays fit apparaître des fermes très dispersées; ce n'est que dans les vallées et les plaines que purent se former des agglomérations villageoises étendues. La ferme, unité de propriété foncière, ne s'appelle plus que rarement, aux XIIIe et XIVe siècles, *Selo* (I, 146), le plus souvent *dvor;* c'était une maison (*Kuca)* dont la cour était entourée d'une palissade, et dans la région du Karst d'un mur de pierres sèches ; elle se dressait au milieu des champs, des vignes, des vergers et des prairies qui formaient le domaine. Le fermier, sur les domaines du roi ou des magnats, le *dvoranin*, (en Croatie *dvornik*) était ou un petit noble, fils de *pronarius*, ou un paysan. L'établissement au voisinage immédiat de la ferme (*pridvorica*), jouissait de certains privilèges. Dans le sud, la ferme se nommait *stas* (στάσις), le propriétaire *stasnik*. La dénomination de « lots » (*ždrebije*) donnée aux domaines, rappelait le premier partage des terres ; on la rencontre en Serbie sur les biens des popes, en Dalmatie sur les terres voisines de Cattaro, Spalato et Zara. On distinguait nettement l'origine du domaine, héréditaire (*baština*), acheté (*kupljenica*) ou apporté en dot (*prikija*). Les Grecs et les Serbes évaluaient la dimension du domaine en attelage de bœufs ou en seaux de céréales, (μόδιο), vieux serbe *mot*, *kobol*, latin

---

(1) Sur les conditions de l'agriculture byzantine et serbe. Th. Uspensky, *Matériaux pour l'histoire de la propriété foncière au XIVe siècle*, en russe, *Zapiski* de l'Université d'Odessa, XXXVIII (1883) et nombreux autres mémoires. B. A. Panenko. *La propriété paysanne à Byzance, la loi agraire et les chartes de couvents* en russe, *Izvestija arch. inst.* IX (1904) I, 234.

Sur la Serbie, l'ouvrage fondamental Novaković *Selo* (le village), *Glas*, XXIV (1891) ; Peisker, *La Zadruga serbe*, *Zeit-schrift für Sozial und Wirtschaftsgeschichte* VII (1900). Milan Wlainatz, *La condition juridique de l'agriculture dans la Serbie du Moyen-Age.* Iéna, 1903.

coellus). Dans l'empire byzantin, on distinguait deux classes de terres de paysans : (ξευγαράιον, en serbe zevgar) avec une paire de bœufs (ξευγάριον) et (βοιδάτον) avec un seul bœuf, mais leur dimension variait beaucoup suivant la fertilité du sol. Le *modius* comme mesure de surface correspondait, d'après Th. Uspenky, à 200 coudées carrées grecques, comme poids, à 40 livres. En Serbie, les champs (*njiva*) étaient aussi évalués en charrues, journées, ou, de manière primitive, en « jets de pierre » et fuseaux, etc... (1) La commune rurale ne possédait en commun que les bois et les pâturages. Les limites du territoire du village (*megja*) étaient exactement fixées par des marques (*granica*), non seulement à cause des questions de possession, mais aussi à cause de la responsabilité en cas de brigandage ou de vol : pierres dressées, blocs de marbre blanc, croix de pierre, dans la région du littoral grands tas de pierres, piliers maçonnés de pierre et de chaux, croix taillées dans le rocher, etc...

L'existence de latifundia en Serbie n'est pas prouvée. Sur l'ancien territoire serbe, c'est la ferme ou le village qui est toujours l'unité, rarement des pièces de terre isolées. Sur le littoral et en Macédoine, au contraire, la propriété naine avec de toutes petites parcelles de terrains n'était pas rare, tout comme dans l'empire grec, où les chartes font mention, par exemple en Apulie et près de Smyrne, de terrains qui ne comptent que 2 à 5 oliviers. Dans l'île de Meleda, aujourd'hui encore, un olivier ou un figuier a parfois plusieurs propriétaires. En Macédoine, au XIV^e^ siècle, le couvent de Treskavec près de Prilep, possédait par exemple des champs de 20 à 250 « seaux » à côté d'autres qui n'en avaient que de 1 à 12. C'est sur les domaines des nobles que nous sommes le mieux renseignés. Il n'a pas été conservé non plus de nomenclatures des grandes propriétés royales dont faisaient partie à l'origine, tous les villages valaques (I, 126). Sur le littoral, près de Stagno

(1) Pour les anciennes mesures agraires, voir *Etat et Société* II, 33.

et de Ragusa Vecchia, il est fait mention encore au XIII^e^ siècle de possessions des anciens *Knez* ou princes, de parties du pays (*knežina*). On connaît bien les domaines des couvents ou « Metochies » (*metohja*, de μετόχιον) qui sous la direction des intendants des couvents ou « ikonomes » (οἰκονόμος) étaient les meilleures exploitations. Les couvents ont rendu en Serbie les mêmes services qu'en Allemagne pour la colonisation du pays. D'après Novaković, le couvent de Banjska possédait 67 villages et 4 hameaux, ainsi que 8 *Katuni* (504 maisons) de Valaques ; le couvent de Dečani 40 villages et hameaux (2.166 maisons) et 9 *Katuni* (266 maisons) de Valaques ; le couvent de Prizren 60 villages et hameaux, 9 k*atuni* d'Albanais et 8 k*atuni* (447 maisons) de Valaques. La plaine du Drim blanc a, jusqu'à nos jours, gardé de nombreux domaines monastiques du moyen-âge son nom de Métochie. Les archevêques contribuaient aussi aux progrès de l'agriculture par des plantations de vignobles et de vergers sur leurs domaines.

Les rapports entre le seigneur terrien et les paysans, étaient tout autres dans le pays serbe de l'intérieur que dans la vieille zone de civilisation du littoral adriatique et de Macédoine. D'après Pančenko, la différence capitale entre la charte de couvent grecque et la byzantine, est l'énumération des corvées hebdomadaires et des impôts en nature dûs par les paysans, qui est usuelle en Serbie, inconnue des Grecs. Les corvées (*djelba*) des colons (*meropsi*) étaient calculées à l'origine d'après la surface du terrain ; ils avaient à labourer de 6 *modii* à 7 1/2, à assurer la moisson et à faucher tout le foin. Plus tard, c'est la mesure du temps qui prend le pas ; deux journées par semaine pour le travail des champs, plus une par an pour les foins et une pour la vigne, plus encore le travail de l'aire, la préparation du malt, etc... Un champ est complètement cédé à un paysan pour sa subsistance ; c'est le *paraspor* (παράσπορον) (1), encore

(1) Novaković, *Paraspor*, *Godišnjica*, XXVI (1907) 191, *Arch. slav. Phil.* XXVIII (1906), 463 sq. Morosi. *Sur les éléments grecs des dialectes de l'Italie méridionale. Archivio glottologico ital.* XII. (1890).

aujourd'hui bien connu en Sicile, en Calabre, en Serbie orientale, en Bulgarie occidentale. En Dalmatie et en Macédoine prédominait le colonat partiaire, surtout le métayage (*polvica*, ἡμισεία, en italien *mezzeria*). Par suite de l'inégale fertilité du sol et des différences dans les conventions, le propriétaire recevait aussi du colon partiaire (*ispolnik*), parfois un tiers (*tretina*), parfois seulement un quart (*četvrtina*). Sur l'Adriatique, on avait un système plus avancé, le bail à temps avec rente fixe en argent ou en nature, souvent passé à vie ou pour quelques générations, et qui est l'origine du bail héréditaire. L'exploitation des terres par des étrangers, en qualité de maîtres ou de fermiers, n'est attestée que dans le voisinage de Raguse, jusqu'à la domination turque.

La culture se faisait par trois assolements, avec des semailles d'été et d'hiver. Les principales cultures étaient le froment e l'avoine, puis dans des proportions considérables, aussi bien à l'intérieur que sur la côte, le millet (*proso*). Le grain obtenu par le battage en plein air était conservé soit dans des silos, soit dans une grange. A côté des céréales, on voyait des champs de lin, de chanvre, de pavots, de légumes à cosse et d'autres légumes. Sur le littoral, le premier rang était tenu par la vigne. Le vin, principalement rouge, était conservé dans les caves dans des tonneaux en bois, ou comme dans l'antiquité, dans de grandes jarres, et pour le transport chargé en foudres sur des chariots ou dans des outres en peau de bouc, sur des chevaux de bât. Parmi les arbres fruitiers, l'olivier était le plus précieux, du côté d'Antivari et de Budua, comme dans le sud de la Macédoine. Près de Raguse, on rencontrait aussi des figuiers, des grenadiers, des amandiers, des citronniers, des orangers et des melonnières : les montagnards voisins s'en trouvaient fort enclins à des excursions nocturnes. Le régime juridique des eaux était strictement réglé par des fossés d'irrigation (*izvod, vodovadja*) comme par exemple près de Skopje.

II. — *Les métiers et l'industrie.*

Les artisans avaient toujours leur vieille organisation en corporations héritée du temps des Romains, surtout dans les villes de la côte, où certaines rues étaient nommées d'après des corps de métiers ; par exemple, Raguse avait une rue des Orfèvres, des Cordonniers, des Opančar, fabricants de sandales (*ruga opinzariorum*), etc., etc... On occupait dans les ateliers de Raguse et de Cattaro de nombreux apprentis qui venaient souvent de loin dans l'intérieur du pays. Le métier de tailleur de pierres était très florissant sur toute la côte, depuis Antivari jusqu'à Zara. Les ouvriers citadins de Raguse et de Cattaro n'étaient pas seulement des Dalmates, mais aussi des étrangers, Italiens, Grecs (les armuriers et les peintres) et Allemands (tanneurs et chapeliers). Dans les villes d'origine grecque, on trouvait à la tête de chacun des métiers un *protomagister*, par exemple chez les cordonniers de Prizren. Dans l'intérieur, les métiers s'exerçaient au village même ; les chartes des couvents citent parmi les paysans des maîtres (*majstori*) de toutes sortes, potiers, fondeurs de cruches, armuriers, tisserands, tanneurs, selliers, chapeliers, drapiers, cordonniers, fourreurs, etc... Sur les domaines monastiques, les forgerons et les maçons peuplaient souvent des villages entiers. Seuls les orfèvres, depuis la loi du tsar Etienne, n'avaient plus, à cause du faux monnayage, le droit d'habiter les villages, mais seulement les bourgs. Parmi les exploitations plus importantes, on trouve citée une « maison de cire » à Prizren, bâtie par les Cattariotes et plus tard propriété de l'évêque de la ville, avec le monopole de fondre de la cire qui y était attaché. Aujourd'hui encore, il y a en Serbie des villages aux noms de métiers depuis longtemps disparus, par exemple : Strelari, Tulari, Štitari, dont les habitants fabriquaient autrefois des flèches (*strela*), des carquois (*tul*) et des boucliers (*štit*).

Comme on ne trouve le sel, dans l'intérieur des pays balkaniques, qu'à Sol (aujourd'hui Tuzla) en Bosnie, les sauneries de sel marin avaient une grande importance. Les salines du

territoire de l'Adriatique se trouvaient le plus souvent au voisinage de couvents ou de résidences épiscopales près du couvent de Benedictins de Meleda, près de la résidence épiscopale de Stagno, dans les baies de Malfo et de Gravosa, près de Raguse. Aux environs du couvent de St-Michel, résidence de l'évêque de la Zeta, sur la côte méridionale des bouches de Cattaro, il y avait, en 1425, 109 marais salants ; sur le nombre, 32 appartenaient à la ville de Cattaro, 24 au Métropolite serbe de la Zeta, 26 aux Gjuraševici et à d'autres nobles, 27 aux habitants de la contrée de Luštica (1). Au temps du tsar Etienne les Serbes possédaient encore des sauneries près de Valona, près de Chrysopolis (aujourd'hui Orfano) à l'embouchure du Strymon, et près de Lykostomion, à la sortie du défilé de Tempe sur la mer.

Dans l'exploitation des mines, l'extraction de l'or et de l'argent n'avait jamais été arrêtée depuis l'époque romaine. Mais le lavage de l'or (*zlatari*, laveurs d'or), par exemple près de Novibazar et de Prizren, n'était pas, au moyen âge, très productif. Dans les mines de fer travaillaient des mineurs (*rudari*) et des forgerons (*kovaci*) indigènes qui devaient livrer annuellement au roi une certaine quantité d'acier. Les mineurs allemands, les Saxons, donnèrent à ces industries un nouvel essor. Ils avaient été, au XIII^e^ siècle, tout comme en Hongrie, attirés dans le pays par de grands privilèges, et ils suivaient partout les traces des exploitations des Romains, surtout pour les mines d'argent (II, 29). Par suite de la grande valeur des métaux précieux avant la découverte de l'Amérique, des mines même peu productives rapportaient alors un gain sûr. L'exploitation appartenait le plus souvent à une société dont les parts (*partes*, en serbe *djelove*) se transmettaient librement par héritage ou vente, et pouvaient être données en hypothèque. D'après le droit saxon, découvert naguère dans une traduction turque, les grandes mines étaient exploitées par des associations d'action-

(1) *Acta arch. Ven.* II, 225, 236 — *Glasnik*, XIII (1861) les mêmes pages (manqué dans Ljubić).

naires formées toujours de 64 parts. Par de sévères prescriptions on cherchait à assurer la marche ininterrompue du travail. Dès qu'il s'était passé trois semaines sans travaux sur un terrain de recherches, ou six semaines sans descente dans un puits, ou qu'une grande fosse avait été, malgré toutes les sommations, abandonnée depuis un an et six semaines, n'importe qui pouvait en entreprendre l'exploitation. Les diverses mines étaient rigoureusement délimitées, l'aération et la dérivation des eaux minutieusement réglées. Les chefs étaient les *urburarii*, qui enregistraient tous les contrats et tous les paiements; les surveillants des travaux étaient les *hutman*, terme encore connu de nos jours en Bosnie et à Kratovo (1), (*huttenmann*). L'exportation des métaux n'était que rarement l'objet de restrictions. Le souverain prélevait probablement une dîme sur le minerai. Parmi les associés de l'exploitation, monnayeurs, orfèvres et marchands, qui vendaient aux mineurs (en serbe *rupnici*) des marchandises et des vivres en échange du métal brut, on comptaient de nombreux Dalmates. Les obscures ouvertures des galeries abandonnées, d'énormes amas de scories et d'impressionnantes ruines de maisons et de forges portent encore témoignage de la vie intense qui régnait dans ces mines aujourd'hui envahies par la forêt. Les fosses (en serbe *rupa*, en italien *fossa)* étaient en partie des puits carrés, en partie de larges galeries avec couloirs latéraux. Les annales serbes du xv^e^ siècle mentionnent des incendies de mines avec de grandes pertes de vies humaines, effets de l'incendie des boisages ou du grisou. Des traces de la vieille terminologie minière allemande se rencontrent tant dans les vieux documents que dans les expressions et dans les noms de lieux modernes (2). On n'a pas encore

(1) F. Spaho, *Glasnik bos.* XXV (1913) 133 sq.

(2) En vieux serbe *Ceh i Zeche* (lieu de l'exploitation) d'où les lieux dits Ceovi, Ceovine(des vieilles fosses ou Kopaoni. Les scories se nomment en serbe *šijakna,* les crassiers *šljakniště* en bulgare šlakno, mais encore en serbe *ʒgura* du latin *scoria.* Près de Srebrnica un village s'appelle Kvarac (Quartz). Le plus grand nombre de ces termes subsistent encore à Kresevo en Bosnie *šlag, Schlage, šlegel, Schlagl,* pilon, *šiber* (ardoise) etc...

commencé à rassembler et à décrire les instruments de travail des mineurs, pics, maillets, marteaux et les nombreux petits objets trouvés. Le minerai (*ruda*) extrait était travaillé dans des pilons, des fours et des forges, dans les *carri* des Ragusains, *kolo* des Serbes (littéralement roue, par exemple *Gvozdenokolo*, « roue à fer », *Srebrnokolo*, « roue à argent ») toujours actionnées par la force hydraulique. Mais l'affinage (*affinatura*) des métaux qu'on exportait en lingots, et particulièrement de l'argent, ne pouvait, au XIVe siècle, s'opérer qu'à l'extérieur du pays, et principalement à Raguse.

Les mines de fer étaient nombreuses : dans la province de Kučevo (près Majdanpek actuel), au Kopaonik, près de Novo Brdo, sur la montagne de Rogozno, près de Banjska au « village sourd », Gluha vós (plus tard Gluhavica) près de Novipazar, à Altino près de Dečani, enfin dans le sud sur le territoire étendu des antiques laveries de sable ferrugineux, depuis le haut bassin du Vardar et les montagnes de Niš jusqu'aux mines métallurgiques du Rhodope et de la Chalcidique. On extrayait du cuivre à Kučevo, Rudnik, Kratovo et en Bosnie. L'extraction du plomb se faisait de minerais argentifères, surtout à Olovo (en latin Plumbrum) et à Srebrnica en Bosnie, à Rudnik, à Kučevo, où le chevalier de Dernschwam mentionne encore (1555) « le Ratzenpley » (le plomb rascien) et dans le sud à Novo Brdo et Kratovo. Mais le principal était l'argent. La mine la plus productive en Bosnie était celle de Srebrnica (*srebro*, argent), héritière de la ville minière romaine de Domavia (I, 41). Les mines d'argent de Rudnik, où l'on ne trouve plus aujourd'hui que du cuivre, du zinc, du plomb et du fer, eurent une période de grande prospérité, de même que plus au sud la région minière longue de 70 kilomètres, qui entoure le Kopaonik, et qui s'appelait encore au XIIe siècle chez les Vénitiens *Montagna dell Argento*, et chez les Turcs *Gümush Dagh* (Montagne d'argent). C'est là que se trouvaient les colonies de mineurs de Plara, Kovaci, Livadje, Zaplanina (à une haute altitude au-dessous du sommet du Kopaonik),

Ostrača, Koporiči, Belasica, et la ville de Trepča (1). Bien loin à l'étranger s'étendait le renom des mines de Novo Brdo (Novomonte) et de Janjevo, où l'on trouvait la *glama* (*argento de glama*), argent avec teneur d'or qui d'après un texte ragusain de 1436, contenait parfois jusqu'à un sixième d'or (2). Dans le nord est de la Macédoine, il y avait de grandes mines dans les montagnes d'Osogov, sur le versant méridional les mines de plomb, de cuivre et d'argent de Kratovo, sur le versant septentrional, près de Küstendil, les mêmes exploitations aujourd'hui envahies par les forêts. On extrayait du mercure et du cinabre près de Kreševo en Bosnie et au mont Avala près de Belgrade.

III. — *Le commerce et la monnaie*

Les centres du commerce (3) étaient les mines, surtout Novo Brdo, dont les relations s'étendaient du Danube à Salonique et du littoral de l'Adriatique en Bulgarie. Des négociants en gros serbes se rencontraient surtout dans les villes de marchés, Peć et Prizren, nées sous la protection de l'Eglise. Mais la première place du commerce en Serbie et au temps des Nemanides était Cattaro. Le petit commerce, par l'échange des produits de l'élevage contre ceux de l'industrie, était exercé dans l'ouest par les Valaques de la montagne. En Serbie, en Bosnie et en Bulgarie, on nommait souvent les marchands étrangers (*kupci*,

---

(1) Sur ces endroits, voir Avram Popović dans le *Godišnjica*, XIX et XXV.

(2) *Glama* d'après Novaković, Arch. slav. Phil. (1879) 523, du grec moderne μάλαγμα.

(3) Cedomil Myatovic, *Études pour l'histoire du commerce serbe au* XIII^e^ *et* XIV^e^ *siècle*, en serbe, *Glasnik*, XXXIII XXXVII et XXXVIII, (1872-1873). Les documents ragusains ont été utilisés dans mes *Routes de commerce et mines*, et mon mémoire sur *Raguse dans l'histoire du commerce*. (*Almanach de l'Académie impériale* 1899) Pierre Kosović et Michel Miladinović. *Centres commerciaux et routes dans les pays serbes au Moyen Age, et au temps des Turcs*, *Godišnjica*, XX-XI (1900-1901). — Kosta. N. Kostić, livre sous le même titre, Belgrade (1900). Du même, *Le commerce serbe et l'industrie d'autrefois en Serbie (Stara sprska trgovina i industrija)* Belgrade 1904.

tržnici, *trgovci)*, les « hôtes » *(gosti)* comme en Allemagne, en Russie et en Hongrie. Quelques uns restaient longtemps dans le pays, possesseurs de biens héréditaires (*baština*). C'étaient en partie des petits commerçants, surtout dans le voisinage de la Dalmatie, en partie de gros négociants. Le commerce en gros était principalement exercé par des sociétés auxquelles participaient assez souvent des indigènes et des étrangers ; par exemple, des Cattariotes associés avec des gens de Durazzo, des Milanais et des Ragusains, ou des Ragusains avec des Vénitiens, des Serbes, des Valaques et des Albanais. Les bateaux de commerce étaient aussi le plus souvent la propriété des sociétés. Les relations avec l'intérieur étaient établies par des courriers porteurs de « paquets de lettres », par exemple de Raguse à Prizren, Vidin, Salonique et Constantinople.

Nous avons peu de renseignements sur le commerce des Grecs qui sont signalés à Prizren ; c'étaient surtout des marchands de Salonique qui parcouraient toute la Macédoine. Nous en savons encore moins sur les Hongrois et les Bulgares. Les chefs et les juges des colonies commerçantes des Italiens et des Ragusains portaient, depuis la période des Croisades, le nom des consuls. Aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, les Vénitiens eurent toujours des consuls à Cattaro et à Dulcigno. Les Ragusains distinguaient un consul, appelé à juger des procès particuliers avec l'aide de deux assesseurs pris parmi les commerçants, et le *consul generàlis*, nommé pour un an par tout le pays, obligé de visiter toutes les colonies et les foires et de paraître à toute occasion à la cour de Serbie ; sa résidence fût, selon la variation d'importance de ces divers lieux, à Brskovo (1278 et années suivantes), puis à Rudnik, à Prizren, et en dernier lieu à Novo Brdo.

Raguse, à cette époque (1205-1358) sous la souveraineté vénitienne, était devenue, par sa situation naturelle, la plus importante place de commerce de la Dalmatie ; elle est située exactement à l'endroit où se termine l'archipel dalmate, entourée de baies nombreuses et spacieuses, avec des passages faciles à travers la montagne vers l'intérieur. De plus, elle était

dans ce temps-là voisine immédiate du royaume serbe. Il est caractéristique de voir les rois serbes chercher, en toute occasion, à confiner le développement des cultures des Ragusains dans « les vieilles limites », interdisant de planter un seul empan de terrain de plus, et la riche Raguse, depuis Nemanja jusqu'au tsar Uroš (1186-1362), pousser pas à pas, par une inlassable extension des vignobles, ses frontières jusque sur les hauteurs des pentes pierreuses de la montagne. Mais leur but, le sommet de la montagne, malgré tout, ils ne l'atteignirent pas; de ces hauteurs, les pâtres des voisins, en dernier lieu les Turcs, plongeaient leurs regards dans la vallée de Breno. Les droits commerciaux des Ragusains en Serbie, réglés depuis Nemanja, reçurent depuis le privilège d'Etienne Dušan en 1349 une forme définitive. A l'intérieur le commerce ragusain s'étendait par la Bosnie et la Serbie jusqu'en Hongrie et en Bulgarie jusqu'à Vidin, mais au sud, vers la Macédoine méridionale, il ne dépassait pas Skopje. D'autre part les Serbes aussi jouissaient à Raguse de grands privilèges et ne payaient comme droits d'exportation qu'un demi pour cent et souvent même rien du tout. Ce ne fut que depuis les troubles du règne du tsar Uros que le commerce de terre ferme des Ragusains déclina; mais ils trouvèrent promptement une compensation dans l'essor nouveau de leur commerce maritime. Parmi les autres Dalmates, on voyait souvent en Serbie des gens de Zara et de Curzola.

Les maîtres de l'Adriatique étaient les Vénitiens, dont le commerce avec les Serbes se faisait soit par Raguse, soit par Cattaro. Au commencement du XIV^e^ siècle, les relations entre Raguse et Venise étaient établies par les traversées régulières de deux galères des négociants de Raguse, qui d'ailleurs étaient à cette époque affranchis de tous droits d'entrée à Venise pour l'importation des marchandises en provenance de « Slavonie ». Il ne s'est pas conservé de traités de commerce entre Venise et la Serbie, on n'en a qu'avec la ville de Cattaro, ratifiés par le roi de Serbie. Les relations amicales étaient souvent traversées par des plaintes sur les exactions et les mauvais traitements

subis par les marchands vénitiens et par les représailles et les blocus édictés par Venise. On ne voyait pas en Serbie les Génois, qui faisaient un grand commerce dans l'empire byzantin, en Bulgarie et en Moldavie ; en revanche, on y voyait des Milanais et surtout des Florentins. Comme Orientaux, il y avait des Arméniens dans certains lieux de la Macédoine, des Juifs établis seulement à Valona et à Durazzo.

Tous les traités de commerce promettent sûreté contre le brigandage et la piraterie. En cas de pillage sur le territoire serbe de marchands ou de navire échoués, la ville ou le village le plus voisin devaient indemnité ; à leur défaut, c'est le roi qui payait. Les croisières de la flotte de guerre permanente de Venise rendaient la navigation dans l'Adriatique plus sûre que dans la mer Egée où rôdaient tant de pirates italiens, grecs et, à la fin, turcs. Il n'y avait que de petits corsaires (*cursari*, en serbe *gusari*), dangereux surtout pour les petits bâtiments : ils étaient d'Almisa, de la Krajina (près de Makarska), parfois de Budua, Dulcigno, ou de Durazzo. Au cap Rodoni, au nord de Durazzo, des Albanais, pendant la nuit, dans un profond silence, épiaient dans de petits bateaux les barques à voiles qui passaient. Plus tard, des Siciliens et des Catalans les imitèrent avec de grands bateaux corsaires. De Venise et de Raguse on donnait aussitôt la chasse aux pirates ; ceux qu'on prenait avaient, sans autres façons, les yeux crevés ou étaient pendus. Parmi les ports, les villes du nord de la Dalmatie, n'avaient d'importance que pour la Croatie et la Bosnie. Les voies de communication qui partaient de l'embouchure de la Narenta pénétraient loin dans l'intérieur des terres jusqu'au Danube. Comme, après la destruction de la ville romaine de Narona, le progrès des marécages fit qu'aucune ville de quelque importance ne put plus se développer sur cet emplacement, le commerce de ce pays passa sous l'influence de Raguse. Les petits bateaux remontaient la Narenta jusqu'au marché de Drijeva (« les bateaux », en latin *Forum Narenti*, aujourd'hui Gabela). Les ports les plus importants étaient, plus au sud, Raguse, Cattaro, Dulcigno, puis, en Albanie, toutes les

embouchures de fleuves depuis la Bojana jusqu'à la Vojussa, mais surtout les villes de Dunazzo et de Valona (1).

Pour le commerce par terre, on ne trouve mention de routes carrossables que pour l'est. Autrement il n'y avait que des chemins muletiers, pour les caravanes (en serbe : turma ou karvan; en byzantin καρβάνιον, qui vient du persan), qui comptaient souvent 250 à 300 chevaux de bât, loués aux chefs des pâtres de la montagne, surtout sur les domaine des couvents. Le but était assez souvent un pâturage élevé dans la montagne où se trouvaient des troupeaux de chevaux, on y changeait de chevaux, par exemple en 1373 sur la montagne de Trjeskavica, près de Serajevo. Les marchandises étaient chargées sur les bâts de bois dans des balles, des sacs ou des sacoches en cuir (*bisaciae*) cadenassées. Les marchands et leurs serviteurs comme les conducteurs de chevaux (*pronosnik*) étaient armés de flèches et d'arcs, d'épées et de boucliers. En route on campait sous la tente, dans les villes et les bourgs à l'auberge dont l'hôte (*stanjanin*) répondait des bagages et des chevaux. Vers 1300, on organisa à Raguse et à Cattaro les caravanes sous le commandement d'un *capitaneus turme* assermenté. Les relations entre acheteurs et vendeurs s'établissaient surtout dans les foires (*trgpanagjur*, de πανήγυρις), tout comme par exemple dans l'empire byzantin à la Saint-Dimitri à Salonique ou dans les villes de marché d'Italie. Il y avait par an quatre de ces foires à Prizren; il y en avait d'autres à Peć, Lipljan, Skopje, au monastère de Saint-Georges sur la Bojana, etc. Dans les mesures et les poids existait, en dépit de la similitude des noms, une foule d'unités locales, tout comme en Italie; par exemple, à côté de la livre romano-byzantine (λίτρα, en serbe aussi *litra*), Raguse, Novo Brdo, etc., avaient leurs livres particulières, de même, à côté du « boisseau impérial » ou *modius* (en italien *mozzo*), nommé *star* sur le littoral (du latin *sextarius*), il existait différents *modii* ou *star*

(1) Sur Durazzo et Vanona au moyen âge, voir mes études dans le recueil de L. de Thallóczy, *Illyrisch-Albanische Forschungen* (Munich et Leipzig, 1916) 152 sq.

de Valona, Durazzo, Alessio, Budua, Cattaro, Raguse, etc., mesures pour les céréales, l'huile ou le sel (1).

Les restrictions apportées au commerce par des monopoles et des prohibitions étaient nombreuses en Serbie, aussi bien qu'à Venise ou en Apulie. D'après le traité avec Raguse, de 1302, sur tout marché serbe « la viande du roi » (*kraljevo meso*), probablement celle du bétail livré à titre d'impôt, devait être vendue la première, et ensuite seulement la viande des autres marchands. Les restrictions à l'importation des métaux, revenaient périodiquement; par exemple, il y en eut pour le plomb sous Etienne Dušan. Dans les villes du littoral, qui surveillaient jalousement l'étendue de leurs propres vignes, l'importation du vin était fortement restreinte ou tout à fait défendue, à Budua également celle de l'huile. Au contraire, l'importation des céréales hors de Serbie n'était, en temps normal, pas plus restreinte qu'elle ne l'était à Byzance. Sous Etienne Dušan, le transit des armes était interdit dans toutes les directions.

Les produits serbes exportés étaient tout d'abord les chevaux et le bétail vivant, qui allaient dans l'Italie méridionale, et tous les produits de l'élevage, peaux, laine, fromages, etc. La chasse fournissait de belles fourrures, la pêche du poisson salé, surtout aux alentours de la Bojana. De même que de la Bulgarie, de la Grèce et de l'Albanie, on exportait de Serbie et de Bosnie quantité de cire et de miel. Les cargaisons de bois allaient des ports occidentaux vers l'Italie, la Grèce, la Sicile et Malte ; il s'y ajoutait comme produits forestiers, le charbon de bois, la résine, la poix et la sumac. A cette époque, l'importation des céréales dans la Péninsule se faisait surtout par les embouchures des fleuves d'Albanie, depuis Alessio jusqu'à Valona, le Peloponèse occidental, la Thessalie, le littoral macédonien, la plaine de Thrace et les ports bulgares de la Mer Noire. La Serbie y participait fort peu. L'industrie domestique fournissait la toile, les étoffe de laine, des vases et des

(1) Voir *État et Société* II, 59.

ustensiles de bois. Le principal marché d'esclaves (2) se trouvait à Cattaro et à Raguse, plus tard à l'embouchure de la Narenta. Les esclaves des deux sexes provenaient surtout de Bosnie et étaient vendus par le ban, les nobles et leurs propres parents ; on ne se faisait pas scrupule d'acheter des hérétiques patarins. Vénitiens, Apuliens et Siciliens venaient aussi en acheter. Au XIII^e^ siècle, cette exportation s'étendait jusqu'aux Etats des Croisés. Le Code d'Etienne Dušan ne défend expressément que la vente des chrétiens comme esclaves à des infidèles. C'est pourquoi, au XIV^e^ siècle à Raguse, il y avait des esclaves non seulement de Bosnie, mais des cabanes de pâtres des montagnes serbes, de Novo Brdo et de l'Est du champ des Merles. Pour l'importation en Serbie, venaient en tout premier lieu les tissus de laine, de toile, de coton et de soie. Ils provenaient pour la plupart des ateliers de la haute Italie, de Florence, Milan, Vérone, etc. Les draps des Flandres, en particulier ceux d'Ypres, arrivaient rarement de la Dalmatie, le plus souvent par terre à travers la Hongrie. Le coton brut venait de Syrie, d'Apulie et de Grèce. Le second grand article d'importation était le sel marin : celui qu'on débarquait par exemple à l'embouchure de Narenta provenait de toutes les salines de la côte à partir de l'île de Pago près de Zara jusqu'à Clarencia en Achaïe, et parfois aussi d'Apulie. L'importation de sel des Cattarioties et des Ragusains s'étendait sur terre ferme jusqu'au champ des Merles où, par exemple à Priština, le sel marin de l'Adriatique faisait concurrence au sel de Hongrie et même à celui de la côte de Macédoine. Le littoral approvisionnait la montagne en vin, huile, poisson de mer frais ou conservé dans des tonneaux, polypes de mer dans des outres, sucre en pains, confiserie de toute nature en boîtes, sirops. De plus en fruits du midi, figues, oranges, citrons, grenades et amandes, comme aussi en marchandises de haut prix à cette époque, épices, médicaments et parfums. Les Ragusains fournissaient des huiles jusqu'à Scutari

(2) Voir Mijatović dans *Glasnik* XXVIII (1873) 130 sq. *mon Raguse dans l'histoire du commerce*, note 58.

et Alessio. L'importation des produits du fer depuis les armes, les armures pour chevaux et les chaînes pour animaux et prisonniers jusqu'aux petites aiguilles, était considérable. On importait en outre l'orfèvrerie d'or ou d'argent byzantine et ragusine, vases, boutons, bagues, fil d'or et d'argent, et, de plus des diamants, des perles, des coraux péchés près de Raguse et de Lagosta et enfin de la verrerie de toute sorte, des objets de cuir, tels que souliers, ceintures, bourses, gants, etc., le savon, les cierges, le papier d'Italie.

Des restes de l'ancien commerce de troc apparaissent encore dans la première moitié du XIVe siècle où, à Raguse entr'autres, des chevaux, des mulets et des esclaves étaient vendus contre un nombre déterminé d'aunes de drap. Les montagnards valaques achetaient du sel contre les produits de l'élevage, de même les marchands et les ouvriers ragusains qui faisaient des tournées dans les catunes de la montagne rentraient chez eux avec le prix de leurs ventes en petit bétail ou en fromages. Sur le haut Vardar, le couvent de Htetovo, comme le montre un inventaire du commencement du XIVe siècle, achetait des champs en partie contre de l'argent, en partie contre des chevaux, des bœufs, des moutons, du vin ou des céréales. Après la renaissance des mines, les paiements, dans les mines de la Serbie, se firent jusqu'au XVe siècle, en argent brut, par livres et par onces. On mentionne aussi de l'argent en lourds lingots ou en petits fragments. L'ancienne monnaie en bétail survivait dans les amendes à payer en chevaux, bœufs ou moutons, que l'on trouve mentionnées pour la dernière fois dans deux articles du code du tsar Etienne.

Les bonnes vieilles pièces d'or byzantines restèrent longtemps encore la monnaie prédominante (1) en Dalmatie, par endroits,

---

(1) Jean Safarik, *Description des Monnaies serbes*, (avec planches) et suppléments, dans *Glasnik*, III-IX (1851-1857), Siméon Ljubic. *Opis jugoslav-enskih novaca* (Description des monnaies sud-slaves) Agram 1875, 4°, avec planches. Une nouvelle étude critique, avec photographies, serait très souhaitable.

jusqu'au XIVe siècle. Elles furent chassées par les ducats d'or vénitiens, imités des modèles byzantins, qui conservèrent pendant plus de cinq siècles (1284 à 1797) leur aspect typique. L'événement le plus important pour la circulation métallique fut, vers la fin du moyen-âge et jusqu'à la période des découvertes, le lent recul de l'or, comme dans toute l'Europe. Les pièces d'or byzantines disparurent; leur nom, en vieux serbe *perpera* (ὑπέρπυρον) se maintint en Serbie et en Dalmatie, comme monnaie de compte, exprimant une quantité déterminée de monnaies d'argent, qui s'appelaient en vieux serbe, *dinar*, les *denarii* ou *grossi* des Vénitiens et des Ragusains. Par suite du manque d'or et de la diminution continue du titre de la monnaie d'argent, le *perper* tomba sans cesse plus bas. Au XIIIe siècle, on comptait encore de 12 à 18 dinars pour un perper. En 1282, il fallait pour un ducat d'or vénitien 1 perper 1/2, de 1334 à 1380, 2 à 2 2/3, au XVe siècle, 3 en Albanie et en Bosnie, même 4 ou 4 1/2. Les monnaies de cuivre étaient les *follare* de tous les pays voisins. Les Ragusains frappèrent, du XIIIe au XVe siècle, des imitations en cuivre des monnaies de l'Empire romain, avec, d'un côté, une tête avec un diadème, et de l'autre, un R entre des étoiles (*capuciae*) (1). Les monnaies étrangères qui circulaient étaient surtout des pièces vénitiennes, ragusaines et franques de Morée. D'après Rešetar, les *yperpyri de cruce* (en serbe *krstata perpera*) du XIVe siècle, étaient des monnaies des princes francs de Grèce, surtout d'Achaïe. Au XIVe siècle, on comptait à Cattaro et à Antivari, tout comme à Valona et en Macédoine, en « perpers vénitiens ». La frappe de monnaies bosniaques commença après 1300, sous le ban Etienne II, par l'imitation de monnaies d'argent ragusaines, avec les images du ban et de Saint-Blaise, patron de Raguse. Les premières monnaies d'argent serbe (*grossi de Rassa*), frappées à Brskovo (mentionnées depuis 1277), étaient une imitation des monnaies

(1) Rešetár, *Les monnaies de la République de Raguse*, *Numism. Monatsblatt*, Vienne, 1910.

vénitiennes, du huitième plus légères (1). Depuis 1282, Venise éleva, à différentes reprises, d'énergiques protestations contre les *denari* ou les *grossi de Brescoa*. Dante, mort en 1321, a même immortalisé dans la *Divina Commedia* (2), le roi de Rascie, qui imite le coin de Venise. Bientôt on frappa également à Rudnik, Novo Brdo et Prizren, des *grossi* serbes, représentant le roi assis sur son trône. Sous Etienne Dušan, le tsar est représenté à cheval ou, d'après le modèle byzantin, avec sa femme, chacun d'un côté d'une croix. Les inscriptions latines montrent que les maîtres des monnaies étaient des Italiens ou des Dalmates, depuis la *moneta regis Stefani* (Etienne Dragustin) ou *Vrósi* (Uroš II) jusqu'à *Stefanus imperator* et *Urosius imperator*. Les légendes de monnaies en serbe paraissent appartenir à une série moins ancienne que les légendes en latin (3). Parmi les nobles, le despote Olivier frappait encore des monnaies sous le tsar Etienne ; sous le tsar Uroš vinrent s'ajouter celles du roi Vukašin et bientôt celles d'autres petits souverains (4).

Les monnaies des villes de la côte forment un groupe spécial, et se sont prolongées à l'époque vénitienne. Les monnaies d'argent étaient frappées à Cattaro et à Scutari. (I, 354). Les « *grossi* de Cattaro » portent l'image de saint Tryphon et le nom des souverains serbes jusqu'au tsar Uroš ; puis viennent des pièces de Cattaro avec le nom des rois Louis I de Hongrie et Tvrtko de Bosnie (5). Il y a des monnaies de bronze des communes de

---

(1) J. Safarik et Ljubic plaçaient l'origine de la frappe des monnaies serbes au temps du roi Etienne Ier, Contra Brunsnid dans Vjesnik *archeol.* VII (1903-04) note 182 ; cf. ib. II, 132. Dante *Div.-Commedia, Paradise* XIX, v. 140-141 «.

(2) E quel di Rascia che male che male aggiusto (Var. mal ha visto) il conio di Vinegia ».

(3) Les médailles avec l'inscription serbe « *Stefan Vladislav* » ne sont pas d'après Brunsmid, du temps du roi Etienne Vladislav (1234 sq.), mais de celui de Vladislav, fils d'Etienne Dragutin (vers 1322-1324).

(4) Authentique d'après Radonić, *Glas* XIV (1914), 104, 107.

(5) Sur les monnaies de Cattaro, C. Stockert. *Bulletin Dalm.* 1910, supplément et *Numism. Zeitschrf.*, (Vienne) 1912.

Dulcigno (à l'image de la Vierge), d'Antivari avec celle de saint Georges de Svač, et de Drivasto avec des murailles et des tours (1). Les plaintes constantes contre la falsification des monnaies sont inséparables du régime monétaire du moyen-âge (2).

IV. — *Les Finances.*

La Chambre des Comptes des souverains serbes était, au contraire de Byzance, à la fois Trésor d'Etat et Trésor privé de la dynastie, comme c'était le cas dans la plupart des Etats du moyen-âge. Elle était désignée comme une partie de la maison du souverain, comme sa « garde-robe » (*riznica*), de *riza*, habit de parade, vêtements d'Eglise, (cf. le byzantin βεστίαριον, du latin *vestis*), ou tout simplement comme « sa maison » (*buća*) ou « sa chambre » (*camera domini regis*, en Bosnie *komora* (3). Les dépenses de la Chambre étaient grandes pour le dispendieux entretien de la cour, les voyages diplomatiques, les achats d'armes, la solde des gardes et des mercenaires, les nombreux présents faits à la noblesse, à l'Eglise et aux couvents, les coûteuses constructions d'églises et de forteresses, etc... Le ministre des finances, plus tard nommé protovestiaire, était le plus souvent originaire des villes de la côte, de Scutari, de Cattaro ou de Raguse, et choisi parmi les fermiers des douanes. La famille noble des Buchia (en serbe Buča, Bučić) de Cattaro, joua dans ces fonctions un grand rôle: Nicolas Pierre (mentionné entre 1323 et 1353), protovestiaire du tsar Etienne; son frère Michel;

---

(1) Sur les monnaies de l'Albanie du nord, voir Ippen et Stookert, *Numism. Zeitschrft*, Vienne (1901 et 1910).

(2) Les monnaies d'or à l'effigie d'Uroš II, d'Étienne Dušan, de Vukašin et de Lazar, fabriquées au moyen d'une refrappe de ducats autrichiens et qui semblent avoir été lancées de Prizren en 1873, sont une falsification moderne. Ljubic les défend, *Rad.* XXXIV, (1876), cf Truhelka, *Wiss. Mitt.* IV, (1876) 305, avec reproductions, Brunsmid. *Vjesnik Arch.* II (1897) ; 132, A. V. Luschin *Allgem. Münzkunde* (Munich, 1904). 127 sq.

(3) Cedomil Mijatović. *Les finances du royaume serbe, Glasnik*, XXV et XXVI, 1869.

son neveu Triphon Michel, gentilhomme de la Chambre impériale sous le tsar Uroš, et Triphon Pierre, vers 1390 protovestiaire du roi de Bosnie Tvrtko. La grande influence du protovestiaire est caractérisée par le vieux proverbe: « Le tsar donne, mais Buča ne délivre pas les dons » (1). Sur la somme des revenus de la Chambre, il n'existe qu'une seule indication: le tsar Etienne tirait annuellement des troupeaux de ses domaines 40.000 perpers (2). Dans les impôts (*danj*, *podanak*) il y avait des éléments indigènes et des éléments byzantins. La Chambre possédait bien quelques dénombrements des villages et des domaines, mais il n'existait pas en Serbie de livres cadastraux à la manière byzantine, avec les noms de tous les habitants, le compte du bétail et la mesure exacte de toute la propriété foncière. Les chartes aux nobles serbes ne contiennent aucune donnée précise sur les diverses propriétés. Seules les archives des couvents, sous l'influence du mont Athos, deviennent toujours plus précises. On a commencé par faire le compte des Valaques et des Albanais par leurs noms, mais point celui des agriculteurs. Les deux chartes détaillées de Dečani marquent une innovation; elles contiennent un cadastre avec indication précise des limites des villages et les noms de tous les paysans et pâtres, mais sans le nombre de têtes de bétail et de ruches d'abeilles. Mais déjà les chartes du couvent de Prizren, de peu d'années postérieures, ne contiennent plus ces détails.

« L'acrostiche » d'Antivari et de Budua, tribut fixe de la somme ronde de 100 perper, provenait du temps de l'administration byzantine (ἀκρόστιχον, cadastre). La contribution foncière de la maison de la *batšina*, nommée *soće* (le « *soch* » des Vénitiens près de Scutari, d'après Novaković de σακέλλη), payable en deux termes, consistait, d'après le Code d'Etienne, en un « seau » (*modius*) de céréales, ou, en argent, en un perper, le

(1) *Ako car da ali Buča neda.* Daničić, *Poslovići*, nº 17 cf : supra I, 372, 407.

(2) Le dixième (ou la dîme) de cette somme était donné en cadeau par le tsar au couvent de Chilandar. Pièce 1318 dans Šafarik. *Pam* II, 100.

« perper du tsar » (*perpera careva*) qui était assigné sur la *pronia* à l'homme de guerre pour sa solde. Le fouage serbe *(dimnina)*, signalé d'abord sous Etienne Dušan, le plus souvent seulement dans le sud, répondait au καπνικόν byzantin, qui, d'après Pančenko, aurait été une capitation répartie par foyer, des gens sans patrimoine, des bergers nomades, etc. En outre, il y avait une contribution (*obrok)* pour le paiement des fonctionnaires des Župas, la dîme (*desetak*, δεκατία) était, comme à Byzance, en Bulgarie et dans les principautés roumaines, un impôt en nature perçu sur les céréales, le vin, les brebis, les porcs, la cire et le miel, et aussi sur le bois abattu, et, sans nul doute, sur les produits des mines. Les Valaques donnaient annuellement au souverain quatre pour cent de leurs moutons. Le droit de pacage *(travenina)*, pour l'usage des pâturages, était payé le plus souvent en moutons et en fromages. Une moitié des glands des forêts appartenait au souverain pour ses troupeaux de porcs (*Žirovnina*, βαλάνιστρον, le *glandaticum* des Lombards) et l'autre moitié au propriétaire de la terre. Les prestations annuelles en nature dûes au souverain étaient très diverses ; acier des forges, huile d'olive d'Antivari, poissons de mer de Cattaro, différentes redevances locales en vin, lin, soie, peaux de renards, etc. A cela s'ajoutaient, outre les gros revenus des domaines de la couronne, le bénéfice des monnaies, le produit d'amendes variées, l'agrandissement des domaines par les dévolutions ou les confiscations, etc... A l'occasion du baptême ou du mariage d'un fils du souverain, chacun, petit ou grand, devait, comme on le lit encore dans le Code d'Etienne, payer une « aide », de même à l'occasion de l'érection de nouvelles maisons ou de châteaux du souverain.

Il n'existait pas de douane frontière, mais, comme dans l'Europe occidentale, des douanes intérieures dans certaines villes de marchés, où le passage était obligatoire sous peine de confiscations des marchandises: à Brśkovo, à l'abbaye de saint Serge, près de l'Eglise du Sauveur de Sveti Spaš (maintenant le village de Spaš), sur la route de Scutari à Prizren, à Prizren, Novo Brdo, etc... A la première ville serbe de marché, on fai-

sait, par exemple, le relevé des marchandises des Cattariotes, mais le droit de douane (*carina*, italien *doana*) n'était payé dans chaque marché, que pour les marchandises qui y étaient effectivement vendues. Il était, en Serbie, comme à Byzance, du dixième de la valeur. La perception en était affermée pour une période de un à sept ans, le plus souvent à des sociétés commerciales de Cattariotes ou de Ragusains, les douaniers (*carinik*, *doanerius*). Ce n'est qu'à partir de 1389 qu'on trouve devant Raguse des douaniers du roi, plus tard ceux des magnats bosniaques du village de Ledenice, sur la route de Trebinje, au-dessus de la vallée de Breno, l'emplacement où se trouvait plus tard le petit fort turc de Carina (rasé en 1890). Souvent les souverains faisaient don aux couvents de parts dans les bénéfices de la douane. Il y avait aussi des péages sur les ponts (*most*) et des droits de charroi (*brodarina*).

Le commerce du sel formait un monopole. Il s'exerçait dans l'Adriatique en quatre endroits: l'embouchure de la Narenta, Raguse, Cattaro et le couvent de saint Serge sur les bords de la Bojana. A Raguse, la vente du sel aux Serbes était depuis le temps de Nemanja, partagée par moitié entre la commune et le souverain serbe. Aussi y avait-t-il dans la ville deux bureaux de sel (en serbe *kumerk*) ; le *comercium comunis*, et le *comercium domini regis* (plus tard *imperatoris*), qui était d'ordinaire confié à un fermier. A Cattaro, le commerce du sel était aussi partagé entre la ville et le roi. Depuis Nemanja, certains couvents percevaient, à titre de donation royale, des livraisons annuelles de sel dans les magasins de la gabelle.

Les Ragusains payaient au souverain serbe un tribut (*dohodak*, mot à mot revenu, en latin *census*, *regalia*, *tributum*, etc.), dont les origines sont obscures. Il était attaché à la souveraineté sur les pays de Trebinje, Canali et Dračevica (près de Castelnuovo). Le montant primitif de 1.000 perper et de 50 aunes d'étoffe écarlate (1235) fut plus tard élevé peu à peu pour rester depuis 1268 à 2.000 perper, payés sous certaines formalités ; le jour de la saint Dimitri (26 Octobre) ; un second tribut de 100 perper payables le jour de Pâques, pour la cession de Sta-

gno (1333) fut l'objet d'une donation d'Etienne Dušan au couvent serbe des Archanges de Jérusalem (1350) : les couvents de Chilandar et de saint Paul sur l'Athos en héritèrent et le perçurent jusqu'à la charte de la République de Raguse (1).

Après les prestations en argent ou en nature, il faut noter l'obligation de services, « les grandes et petites corvées » (*rabota*, ἀγγαρεία). A côté du service de guerre, du service de garde et de la construction des forteresses, il y en avait un autre particulièrement lourd, la *priselica* (le *deseensus* des Hongrois), tout à fait inconnu des Byzantins. C'était le logement du roi, de ses courtisans, de ses piqueurs et fauconniers, des fonctionnaires de l'Etat et des ambassadeurs étrangers et nationaux, qui entraînait beaucoup d'abus. Il comportait la fourniture du fourrage pour les chevaux d'escorte du roi ou des ambassadeurs jusqu'à la frontière de la Župa ou jusqu'à la forteresse la plus proche, et la fourniture de chevaux de bât et de selle. Quand le souverain traversait une ville de marché, les marchands étrangers étaient tenus de lui offrir un présent volontaire; par exemple, les gens de Budua devaient offrir au *Misser lo imperador* trois banquets. Depuis le code d'Etienne Dušan, les villes et les forteresses étaient au reste complètement exemptées de cette charge. Sur les domaines de la couronne, tous les voisins étaient obligés de labourer, de récolter et de battre le grain, de faucher le foin et de cultiver la vigne pour le roi ou l'empereur; de cette corvée pour le souverain étaient exempts les villages des couvents et, peut être, d'après l'opinion de Novaković, les domaines de la haute noblesse.

V. — *L'architecture.*

Un témoignage durable de la prospérité de la Serbie, du sens artistique de ses souverains et des dons artistiques de la

(1) Jireček. *Sur le tribut de Stagno,* dans le *Memorial* par Jagić (1908) 527, 542, avec la preuve que la charte du tsar Uroš 1358 (*Mon. serb.* 165) sur le doublement prétendu de ce tribut, est un faux de date plus récente. Le *mogoriš* ou *magarisium* (I. 188) était une rente foncière, et non un tribut.

nation, subsiste dans les belles églises érigées du XII^e^ au XV^e^ siècle (1). Les modernes historiens de l'art distinguent sous les Nemanides deux périodes; la plus ancienne avec des traits d'architecture romane; la plus récente, celle du plus grand éclat, avec influence byzantine; après 1360, il y eut une troisième période: nationale. La situation géographique favorisa l'influence des Byzantins aussi bien que celle des Dalmates. Les foyers d'art byzantin les plus voisins étaient Salonique avec ses superbes églises des VI^e^ au XIV^e^ siècle et les nombreux couvents fondés depuis le X^e^ siècle sur le mont Athos. Il y eut, à cette époque, une renaissance de l'art byzantin dans l'architecture religieuse : la vieille forme des basiliques qui s'observe encore dans les édifices de l'époque du tsar bulgare Samuel, à Prespa et à Ochrid, disparut; l'octogonal et le trikonchos aussi, se firent rares, tandis que la forme de la croix grecque avec la coupole recouverte de plomb resta dominante. Un nouvel élément apparut avec l'éclatante décoration de l'extérieur, donnée par l'alternance des pierres et des briques de couleur, en lignes ou en figures géométriques, souvent disposées comme un tapis aux couleurs éclatantes : les Serbes l'ont souvent fort bien imitée. L'intérieur de l'église, avec l'iconostase doré qui couvre l'autel fut, après le déclin de l'ancienne mosaïque, entièrement orné de fresques depuis le sol jusqu'à la coupole; le parquet

---

(1) Bibliographie : F. Kanitz, *Serbiens byz. Monumente*, Vienne, 1862. — Impressions de voyage des architectes D. S. Milutinović et M. Valtrović dans *Glasnik*, XXXVI, LXIV (1872-1885). Valtrović πρόδρομος. *Mitt. über neuere Forschungen auf dem Gebiete serb. Kirchenbaukunst*, Vienne 1878, 4° B. Nikolajević, *Die kirchl. Architektur der Serben in Mittelalter*, *Belgrade* 1902. A. Stefanović, *Sur l'ancienne architecture religieuse serbe Glasnik* 1903. P. Popryškin, *L'architecture religieuse orthodoxe du* XII^e^ *au* XVIII^e^ *s. dans le royaume serbe d'aujourd'hui* (en russe), Petersbourg 1906, avec 104 planches, (Cf. Strzygowski, *Byz. Zeitsch;* XVI, 729 sq.) vlad. R. Pelković, *Zicá*, *Starinar*, N. S., I (1907), II (1908) III (1909). N. P. Kondakov, *La Macédoine, voyage archéologique* (en russe) Acad. de Petersbourg ,1909. Ch. Diehl, *Manuel de l'art byzantin*, Paris 1910. (Serbie, p. 706 sqq). G. Bals, *une visite a quelques églises de Serbie*, Bucarest, 1911 (cf. *Byz. Zeitschr.* XXI, 647).

composé de pierres de couleur artistement groupées. En Dalmatie, il y avait depuis le temps de l'empire romain jusqu'aux grandes cathédrales romanes et gothiques de grands édifices monumentaux qui étaient le signe de la richesse croissante des villes. Les églises les plus proches des Serbes etaient celles de Cattaro, également celles de Raguse, que Philippe de Diversis de Lucques (1440) vit dans toute leur magnificence, et qui sont remplacées aujourd'hui par celles qui ont été reconstruites après le tremblement de terre de 1167. Les architectes qui travaillaient en Serbie étaient Grecs, Dalmates ou indigènes. On distinguait, comme en Dalmatie, les *majstori* et leur chef le *protomajstor*. Le moine Theodosij raconte que l'archevêque Sava I aurait amené avec lui, pour la construction du couvent de Ziča, des maçons, des marbriers et des peintres des pays grecs. Une inscription en serbe de l'année 1334-1335. dans le couvent de Dečani mentionne le protomagister Vita (Vitus) de Cattaro, comme conducteur des travaux durant huit ans ; le nom de *frad* (*frater* et « petit frère » qui lui est donné, indique qu'il faisait partie d'une congrégation latine, sans doute du « tiers ordre » franciscain. Les chartes de fondation de ce même couvent mentionnent le protomagister Georges avec ses frères Dobroslav et Nicolas. Ces serbes avaient, disent-elles, coopéré à l'érection « de beaucoup d'églises dans le pays serbe » en dernier lieu à celles de la grande tour de Dečani de la *Trapezaria* (réfectoire). etc., et, pour récompense, reçu des rois Uroš II et Uroš III le don de villages entiers. D'origine byzantine est le narthex, (en serbe *priprata*, vient probablement de (περίπατος) le porche fermé des églises conventuelles, qui parfois, sur l'Athos, est plus grand que l'église elle-même. Seuls les édifices de l'époque de Nemanja, à Gradac (Čačak), à Bjelopolje et à Kuršumlje, avaient deux tours, à droite et à gauche de la porte d'entrée, tout à fait dans le style occidental. Plus tard, la haute tour recouverte de plomb, (*pirg*, *stlbp*) avec les cloches et une chapelle à l'étage supérieur, fut une imitation des solides donjons des couvents de l'Athos ; à Ziča, elle est au-dessus de la porte d'entrée du narthex; à Peć devant l'église;

à Dečani au-dessus de la porte du couvent, dans le mur d'enceinte.

Les édifices de Nemanja ont le style occidental. L'église de marbre blanc de Studenica est, d'après Kondakov, un monument de style lombard de Dalmatie. Une autre fondation de Nemanja, le couvent de St-Georges, (« les tours de Georges, Gjurjevi Stupovi), près de Novipazar, abandonné depuis 1689, a été malheureusement très abimé par le feu de l'artillerie pendant la dernière guerre serbo-turque en 1912. L'église conventuelle de Marača (1252) a un portail roman avec des sculptures primitives sur la frise. Žica et l'église de la reine Hélène, veuve du roi Uroš I, à Gradac près de Raška, sont des édifices de style byzantin, mais avec des éléments romans et gothiques aux fenêtres et aux portes. De même Dečani, admirable édifice où alternent les rangées de marbres de couleur : les sculptures, têtes d'hommes et d'animaux, oiseaux, pampres etc., sont occidentales (1). Les édifices de Peć, peu étudiés jusqu'ici, forment tout un ensemble d'églises, dont l'histoire est en partie connue par les biographes des archevêques et des patriarches. Kondakov fait le plus grand éloge de l'église conventuelle de Gračanica, fondation de Uroš II et de son épouse, avec ces cinq coupoles et ses trois absides. La belle église de Georges, du couvent de Nagoričeno à l'est de Skopje, qui est de la même époque, a aussi cinq coupoles. L'une et l'autre sont tout à fait byzantines. L'église conventuelle de Banjska, élevée par le même souverain, célèbre autrefois par ses peintures et sa riche décoration d'or, est aujourd'hui en ruines. L'église de l'Archange, du tsar Etienne, près de Prizren, connue encore au xv^e^ siècle pour son incomparable dallage, est détruite. De plus, de magnifiques églises de la même époque, plus petites, se trouvent dans les environs de Skopje. Dans les villages aussi, il y avait des fondations pieuses faites par des nobles. Quand elles ne suffisaient pas pour un édifice en pierre, on élevait des églises de bois.

---

(1) Description de M. Milovanovic dans *Godisnjak*, XXIII (1909). Voir *Etat et Société*, III, 9.

Parmi les édifices profanes, les seuls un peu solidement construits, étaient les étroites demeures des châteaux-forts royaux. Les manoirs du roi et des nobles n'étaient, au témoignage de Guillaume Adam, faites que de palissades et de bois. Ce n'est que dans les villes des anciennes provinces byzantines qu'il y avait des « palais » (*polata*), du genre de la maison des Archontes conservée à Melnik, avec deux étages, une grande salle et une tour carrée. Les manoirs un peu plus soignés des nobles de l'ouest étaient aménagés comme ceux des patriciens des environs de Raguse avec des tours pour la défense. Les bourgs près des mines consistaient surtout en baraques de bois. Sur le littoral, dans les villes de Cattaro, d'Antivari, de Dulcigno, il y avait de hautes maisons de pierre de plusieurs étages à échauguettes et à balcons, serrées les unes contre les autres. De nombreux et sombres passages traversaient les maisons pour relier les ruelles étroites, dont la propreté était souvent douteuse. Ce n'est qu'en 1409, à Venise, et en 1418, à Raguse, que la divagation des porcs fut interdite. Les villes d'origine grecque avaient aussi des maisons de deux à trois étages. Dans les villages, on ne voyait guère que des huttes de bois avec des toits de chaume; dans la région du Karst des maisons de pierre sans chaux, toujours bâties en quadrilatère. Le foyer était le centre de la maison. Dans les demeures des gens de distinction, les murs et les planchers étaient garnis de tapis de couleur, souvent en soie avec des broderies d'or, comme chez le roi Uroš II à Skopje ; dans les maisons de paysans, c'étaient de simples couvertures grossières. Les objets de ménage précieux étaient chez le berger comme chez le roi, conservés dans des coffres de bois ou dans des sacs souvent ornés de broderies bariolées. Dans les familles distinguées, on mangeait comme dans les couvents, sur des tables (*trapeza*, tiré du grec) recouvertes de nappes. On s'asseyait sur des bancs, des trépieds ou des chaises (*stol*) de diverses grandeurs. Etienne Dušan assigna les plus hautes à l'empereur Cantacuzène, lorsqu'il fut son hôte. La vaisselle était de bois, souvent peinte de plusieurs couleurs ; d'étain ou d'argent, d'or chez Uroš II. Les tasses à boire (*casa*, en Bosnie,

pehar, qui vient de l'allemand *becher*) étaient de verre, de bois ou d'étain. Le roi Ladislas, dont nous connaissons la fortune par un inventaire remarquable de 1218 (1), avait encore un gobelet d'étain, mais au XIVe siècle, on ne voyait chez les nobles serbes et chez les grands commerçants que des services à boire en argent ; dorés ou en or chez les princes ; de différentes formes et grandeurs. Les riches s'éclairaient avec des bougies de cire dans des chandeliers ou des lanternes en cuivre, mais, même chez les patriciens ragusains et dans les monastères serbes, on brûlait habituellement, tout comme dans les maisons des paysans, des torches de bois résineux (*luč*).

VI. — *Les mœurs et la société.*

Les Serbes du Moyen âge, hommes et femmes, étaient beaux, de traits réguliers ; c'étaient des Slaves, mélangés d'Illyriens et de Romains, parfois aussi de Grecs, sans la forte addition d'éléments vieux turcs qui s'est produite en Bulgarie. A l'opposé des Italiens, complètement rasés et tondus, les Grecs, les Serbes et les autres Orientaux portaient la barbe et les cheveux longs. Dans les rixes de paysans, l'arrachage de la barbe était courant. L'idéal poétique était le blond doré, comme dans les œuvres de l'antiquité classique et dans l'épopée bizantine de Digenis Akritas. A côté de beaux types humains, on rencontrait des victimes de la justice, défigurées, des hommes sans main, sans nez, et sans oreille, avec des stigmates sur le visage ; d'autres avaient les yeux crevés. Depuis les Croisades régnait dans toute l'Europe un mal très répandu et incurable : la lèpre (en vieux serbe *prokaza*). La grande charité du roi Uroš II, et plus tard du despote Etienne, attirait à la cour de véritables troupes de lépreux venus de Serbie et de tous les pays voisins. Le roi Uros III éleva dans les environs du couvent de Dečani un asile pour ces malades « au visage pourri » et à la chair qui tombait par morceaux. On mentionne beaucoup de lépreux

(1) Smičiklas, *Codex dipl.*, VI, 389 sqq.

dans les livres urbains et dans les relations de voyages en Dalmatie, où ils vivaient isolés dans des huttes à eux devant les portes de Zara, de Raguse et de Cattaro.

Le vêtement de cérémonie (*svita*) des princes et des nobles était d'origine byzantine ; c'était une longue tunique, une sorte de caftan, vert ou jaune, ordinairement garni d'or et de perles. Les autres vêtements étaient de la couleur de la laine naturelle, blanche ou grise, rarement bleue ou noire. Beaucoup dans les costumes nationaux d'aujourd'hui remonte au lointain moyen âge. Les vêtements noirs en laine de brebis, que l'on porte dans la Macédoine orientale, avaient déjà frappé Nikephoros Gregoras. Au contraire, les costumes villageois des environs de Raguse étaient entièrement blancs, comme aujourd'hui encore ceux de l'Herzégovine et du Monténégro. On reconnaît les costumes actuels du nord de la Dalmatie sur les sculptures des tombeaux bosniaques ; les hommes en veste courte plissée, ornée de ganses, et en culottes étroites, les femmes en robe large au-dessous de la taille et allant jusqu'à terre. Les moines étaient habillés tout en noir ; on les nommait les « robes noires » (*črnorizoc*) ou « les noirs » (*crnbc*). Les grands atours comportaient les couleurs éclatantes et le brillant des métaux. Les vêtements de la reine Simonis et des nobles femmes et hommes de sa suite, habillés de pourpre éclatante, avec des ceintures en or chargées de perles et de pierres précieuses, étaient, pour employer les paroles de Daniel, bigarrés comme « les fleurs des champs ». Les grands seigneurs et les grandes dames s'habillaient d'étoffes coûteuses de Grèce, d'Italie ou de Flandre, d'écarlate, de velours et de soie. Les petites gens portaient des étoffes de laine du pays, à longs poils, le plus souvent du drap blanc ou gris (*sukno* sur le littoral *rassia*), plus rarement des draps noirs (*mrčina*), ou des draps bleus, qui servaient pour les vêtements des femmes (*modrina*). Comme manteaux ou pour envelopper les marchandises, on employait des couvertures grossières de laines « slaves », d'un blanc gris, la *sclavina pilosa* des Ragusains, bien connue aussi en Occident (en italien *schiavina*, en français *esclavine*, en allemand au

moyen âge *slavenie*). Les peaux et les fourrures étaient indispensables. Des manteaux de drap rouge doublés de fourrure et souvent brodés d'or étaient du XIII^e^ au XV^e^ siècle, le vêtement de parade des Serbes de distinction. Vers 1225 encore, ils se fermaient avec une fibule (*zapon*) ; on a conservé une agrafe du prince Pierre de Zachlunie (I, 301), en or, ronde, avec une inscription latine et serbe, et des ornements de style roman, aigles, lièvres et chiens (1). Même chez les paysannes, les nombreux boutons d'argent, parfois dorés, cousus par paires sur la poitrine ou aux manches, faisaient partie du luxe de tous les jours. La lourde ceinture *pojas* était inséparable de tous les costumes chez les hommes et chez les femmes ; elle était de cuir, de soie ou de velours, noire, rouge, verte ou bleue, fermée par des boucles d'argent, décorée de riches ornements en métal, étain, cuivre, argent ou or. Les plus chères étaient d'argent tressé avec des bossettes dorées, ou encore en forme de chaîne dorée. Une ceinture brodée d'or du Sevastokrator Bianko se trouve dans les collections de la commission archéologique de Petrograd ; on voit sur les broderies des lions, des ours, des sangliers, des serpents et des faucons (2). Contre le froid, les mains étaient protégées par des gants doublés de fourrure et brodés de différentes couleurs, les pieds par des guêtres en cuir (*skornje*) ou des bas de laine montant haut, en poils de chèvre (*klasnje*). Les chaussures des paysans et des bergers consistaient, comme aujourd'hui, en de simples sandales (*opinze*), morceau de cuir de porc ou de bœuf fixé par des courroies. D'un genre plus citadin étaient les chaussures de couleur en cuir ou en drap. Les coiffures étaient très diverses : le tout petit bonnet mentionné par Metochites, devancier de la calotte encore de mode aujourd'hui chez les Monténégrins et les Herzégovins ; les « capuchons » (*kapuć*, en latin *capucium*), noirs, bleus ou rouges, nommés dans le Code du tsar Etienne et dans les livres des Ragusains, la noire *kapa* des popes, puis des chapeaux et

(1) Kovačević, *Starinar*, I (1884) 110 sq.
(2) Novaković, *Glas*. LXXVIII, (1908) 249.

des bonnets de fourrure, de laine, de drap, de satin, ou de poils de chameau, divers de hauteur et de qualité. Il en est de même de la coiffure féminine, du simple fichu, souvent garni de broderies, jusqu'à la *kapa* verte ou rouge. Les paysans aux portes de Raguse possédaient aussi au xv^e^ siècle des mouchoirs (*uasitergia*).

Les boucles d'oreilles que portaient les femmes (*obotbci*) en latin *cercelli*) d'or ou d'argent, souvent ornées de diamants et de perles fines, trop lourdes pour être fixées aux oreilles, étaient le plus souvent attachées par une chaînette d'argent à la coiffure. Elles étaient soit de façon slave, rondes (*cercelli rotundi, slavici*), soit de façon latine. On portait aussi des bracelets (*narukviec*). Les bagues (*prsten*) des deux sexes étaient de cuivre ou de métal précieux avec des diamants, des perles ou des gemmes antiques. La parure du cou consistait en une croix de bronze ou d'or suspendue à une chaîne : tous les princes la portaient. On voyait au xiv^e^ siècle chez les dames de la noblesse une sorte de diadème (*preecellum frontale*) d'or et d'argent, parfois orné de perles et fait par exemple de vingt-neuf plaquettes d'argent, ou bien encore un bijou en argent de la forme d'une corne (*cornua sclavica argenti*). Les femmes des magnats serbes et celles des nobles ragusains possédaient dans leur dot des couronnes (*korona*) faites d'or ou d'argent.

Les armes étaient partie intégrante de l'habillement masculin. Aux seuls prêtres et moines, le port en était interdit. Le paysan des environs de Raguse ne sortait jamais de sa maison sans emporter un arc et au moins dix flèches dans son carquois Les artisans et les marchands eux-mêmes ne sortaient à cheval des portes de la ville, qu'armés. Les gens de toutes conditions portaient sous leur manteau et fixé à leur ceinture, à côté de leur bourse, un poignard de taille variable. Mais à l'intérieur des villes, par exemple à Raguse, le port des armes était sévèremenr interdit; les étrangers étaient obligés de remettre leurs armes à la garde des portes.

L'alimentation végétale comprenait le pain, les biscottes, des gâteaux et des bouillies. On consommait en outre beaucoup

de légumes, de fruits et de miel. Parmi les aliments carnés, figuraient au premier rang la chair des moutons et des porcs et les fromages. A la table du roi, sous Uroš II, on mangeait comme le rapporte Metochites, du gibier, notamment du sanglier, du cerf et du gibier de plume, et, aux jours d'abstinence, des fruits et des poissons salés ou frais, parmi lesquels les ambassadeurs byzanrins admiraient surtout les grands poissons du Danube, très rares à Constantinople, Au couvent de Studenica, on servait, les jours de fêtes, des poissons de la Zeta et du Danube. Parmi les boissons, il existait, comme le prouvent les chartes des couvents des XIIIe et XIVe siècles, une sorte de bière (1). L'hydromel était très répandu dans les régions montagneuses de la Serbie et de la Bulgarie. Mais la boisson la plus recherchée était le vin que, chez les grands personnages, on conservait, durant l'été, dans des glacières (2).

L'esprit conservateur des populations s'affirme dans l'attachement exclusif aux prénoms nationaux que nobles, paysans et pâtres portaient partout, de l'Adriatique jusqu'à la Morava (Borislav, Dobrovoj, Radogok, Slavomir, etc...). Il y a quelques noms étrangers, albanais, roumains, grecs et, chose curieuse, même occidentaux, comme Olivier, Orlanda (dans les chartes de Prizren), et Baudoin (à Cattaro et près de Dečani et de Prizren). Il était rare de voir un paysan serbe avec un des noms chrétiens, Georges, Nicolas, Théodore, ou autres qui prédominaient dès lors chez les Croates et les Albanais. Ce n'est qu'au temps du tsar Etienne, que l'on voit se répandre dans la noblesse les noms chrétiens; les fils des magnats d'alors, de Vukašin, Branko, Pribac et d'autres, se nomment Marko, Grégoire, Lazare, etc. etc... Même les popes des villages portaient des noms nationaux (popes Dobroslav, Gradislav, Mirko, etc...), tandis que dans les couvents d'hommes et de femmes on ne

(1) Novaković. *La bière en Serbie aux* XIIIe *et* XIVe *siècles*. Glas LXXXVI (1911) 151-166.

(2) L'empereur Frédéric Ier fût en 1189, à Niš, traité par Nemanja avec du vin et de la bière. Lettre de l'évêque Dietpold de Passau *Mon. Germ.* XVII, 509.

rencontrait que des noms tirés de l'ancien et du nouveau Testament et du calendrier ecclésiastique. Les noms de famille étaient remplacés dans les villages par des surnoms, surtout patronymiques (Dobromislović, Slavojević. etc.), mais souvent aussi tirés des occupations du père: (Kovacević, fils du forgeron; Popović, fils du pope, etc...). Une deuxième série est formée comme partout au moyen âge par des sobriquets tirés de noms d'animaux ou de traits de caractère vrais ou imaginaires.

L'ancienne organisation de la famille (I, 138) n'embrassait pas toutes les familles, et n'était pas en mesure d'empêcher des rivalités parmi les familles patricieunes, les familles nobles et même la dynastie. Il ne manquait pas de gens sans parenté: serfs, affranchis, pauvres et hommes rejetés par la société, comme les lépreux. Le Code du tsar Etienne s'efforçait encore de ramener entièrement le mariage du domaine du droit coutumier dans celui du droit canon. Le droit matrimonial était, chez les Byzantins, en décadence aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, la séparation très facile par comparaison avec les sévères prescriptions de l'ancien droit canon: Serbes et Bulgares imitèrent bientôt ces mœurs; ainsi les rois Etienne I et Uroš II. Les lois du tsar Etienne s'efforcèrent aussi de réprimer sévèrement le rapt des femmes, usité dans la coutume populaire. L'épouse ou maîtresse de maison (*Kućnica*, de *kuća*, maison) avait, dans la dynastie souveraine et dans les familles nobles en Serbie et en Bosnie, une grande influence; elle recevait des paiements, prêtait serment dans les procès et pour la conclusion des contrats, etc... Cantacuzène raconte comment l'épouse d'Etienne Dušan participait aux débats de l'assemblée des grands dignitaires. Il en allait autrement dans les villes de la côte; le droit de Cattaro déclare expressément sans valeur le témoignage de la femme et le droit de Raguse en limite très étroitement la valeur dans certains cas criminels. Nous ne savons point si chez les Nemanides et dans la noblesse serbe il existait des bâtards, comme chez les Paléologues ou chez les despotes de l'Epire; les biographies, écrites par des hommes d'Eglise, ferment soigneusement au regard de leurs lecteurs le gynécée du souverain.

Dans les villes de la côte, la présence de fils et filles naturels était dans les maisons de nobles et de riches bourgeois chose courante.

Les jours du souverain étaient remplis par la guerre, les voyages, les tenues de justice, les Diètes, les réceptions de fonctionnaires et d'ambassadeurs, les fêtes, la chasse et la table. Il devait souvent être prêt pour la fuite. En vertu d'anciens traités, Raguse était alors considérée comme l'asile le plus sûr. Un des devoirs importants du souverain était une large hospitalité. Aux banquets qu'Etienne Ier offrait à ses nobles, nous raconte le moine Théodosij, les assistants avaient le plaisir d'entendre une joyeuse musique de table avec tambours et flûtes. Parmi les Byzantins, Pachymeres, Metochites, Grégoire et l'empereur Cantacuzène nous ont laissé des récits de ces fêtes. La cour du roi Etienne Uroš Ier paraissait aux ambassadeurs grecs pauvre et primitive ; à leur grand étonnement, ils virent sa belle-fille, la Hongroise Catherine, épouse d'Etienne Dragutin, pauvrement vêtue, travailler à son rouet (1268). A la cour d'Uroš II, Metochites trouva une copie du faste byzantin (1299). Le roi, en costume de cérémonie couvert de diamants et de perles, portait souvent, aux banquets de la cour, la santé des Grecs, qui répondaient en portant la sienne. Nicéphore Grégoire tourne en dérision la cour d'Uroš III (1327). Les singes, dit-il, travaillent à la manière des singes, les fourmis, à la manière des fourmis ; ils ne peuvent pas faire ce à quoi sont accoutumés les aigles et les lions ; heureux est donc celui qui est venu au monde comme Hellène et non comme Barbare.

Les travaux de la noblesse serbe étaient le service militaire, les offices, l'administration de ses domaines, la chasse, le jeu et les festins. On considérait l'homme d'après le nombre des cavaliers de sa suite. Les ambassades serbes et ragusaines comptaient pour chaque ambassadeur trois ou quatre cavaliers, en outre de la domesticité à pied. Il y avait, dans la noblesse, des hommes braves, pieux et modestes, mais aussi des présomptueux et des violents, dont, comme le raconte Théodosij, l'archevêque Sava Ier s'efforçait déjà, par sa prédication, de corriger les mœurs. Les descriptions de Metochites

sont intéressantes : elles montrent dans une partie des courtisans du roi Uroš II des barbares bornés, sans idée du droit et sans crainte de Dieu, habitués à la guerre, au vol du bétail et au pillage des voyageurs. Les biens d'Eglise et les commerçants avaient particulièrement à souffrir de l'orgueil et de l'avidité de ces gens. Pendant les troubles qui suivirent la mort du tsar Etienne, les Ragusains firent dire au roi Louis Ier de Hongrie (1371), que « les barons de Rassa » étaient tous faux et injustes (*tutti falsi et iniqui*) (1). Alors, comme le raconte Camblak, les couvents aussi eurent beaucoup à souffrir. Dečani fut opprimé et dépouillé par Jvoji, fonctionnaire (čelnik) de la veuve du tsar Etienne et par Junac, qui menaça de tuer l'higumène de sa massue de combat en fer ; mais ces deux tyrans moururent de mort subite, grâce, prétendit-on, à un miracle du saint fondateur du couvent (2). Dans les villes de la côte aussi on trouvait, parmi les nobles, à côté de grands commerçants, de marins et de diplomates, tous hommes de valeur, des jeunes gens qui n'étaient occupés que de leurs plaisirs et de bons tours à jouer.

Il est remarquable que la nouvelle société dominante serbe en Macédoine, et plus tard en Thessalie et en Epire, ait bientôt pris le chemin de se gréciser dès la seconde génération, quand ce n'était pas dès la première. Très nombreuses sont, depuis 1345, les inscriptions grecques de ces seigneurs et de leurs femmes; il existe aussi des chartes grecques, écrites par des hommes originaires du nord. Les nombreux mariages avec des Grecques exercèrent en cela une grande action, de même que les rapports avec le clergé grec, la culture supérieure des Byzantins et demi-Byzantins, et l'éclat du vieil empire grec et de ses institutions (3).

Les évêques et les moines eurent une grande influence aussi longtemps que persista le souvenir de l'exemple donné par Sava Ier. Le Code du tsar Etienne montre cependant comment la

(1) *Mon. Rag.* IV, 115.
(2) *Glasnik* XI, 32, 87 sq.
(3) Byz. Zeitschr. XIII (1904) 196.

richesse croissante de l'Eglise devenait dangereuse et combien même les devoirs de la charité étaient négligés. Le tsar cherchait à protéger contre les exactions des évêques et de la noblesse le clergé séculier marié qui, à côté de ses devoirs religieux, s'occupait d'agriculture, de transports au moyen de bêtes de somme, d'élevage et d'apiculture. La vie de moine et d'ermite exerçait un attrait puissant sur les consciences pieuses de ce temps. A l'exemple de saint Sava (I, 276), d'autres adolescents nobles s'enfuirent secrètement auprès des moines, tel le futur archevêque Daniel qui, jeune courtisan du roi Uroš II, s'échappa une nuit, pendant un séjour de la cour dans la vallée de l'Ibar, et entra au couvent. En revêtant « le noir costume des anges », qu'il n'était plus permis jamais de déposer, on renonçait à son nom, à sa famille et à toute propriété personnelle. Le tsar Etienne imposa quelques limitations à ce vieux romantisme : hommes et femmes ne purent plus entrer au couvent qu'avec l'autorisation de l'évêque. D'après le Code, il devait y avoir 50 moines par 1.000 maisons appartenant au couvent ; ainsi Dečani, par exemple, devait avoir 122 moines. L'organisation des couvents byzantins a beaucoup d'analogies avec la règle bénédictine d'Occident. Les monastères byzantins et serbes de l'époque des Némanides ne connaissaient que la vie en communauté (κοινόβιον, en slave *obštežitič*) ; les monastères « idiorhytmiques » d'aujourd'hui, où les moines ont leurs biens particuliers, sont plus récents ; l'innovation date environ de 1400. Les règles de Chilandar et Sudenica ne sont, d'après les recherches de Dimitrijevskij et de Jagić, qu'une adaptation du type grec du couvent de la Vierge (τῆς Ευεργέτιδος) de Constantinople. Les dignités, à commencer par celle d'abbé ou d'higumène, sont les dignités byzantines. Le nombre des moines était faible au regard de celui des frères lais. Le silence, l'humilité, le jeûne et les veilles étaient les obligations des « citoyens de la Jérusalem céleste ». Le culte était célébré au couvent, avec de courtes interruptions, le jour et la nuit, par des prières, des cantiques et de nombreuses génuflexions. Des sonneries de cloches solennelles étaient l'appel du matin aux offices

liturgiques (*messe*), des coups de marteau frappés sur une planche ou sur une plaque de cuivre ou de fer l'appel aux offices ou « heures » (*Čas*, ὥρα) aux services du soir, de minuit, et à celui du matin qui commençait dans la pénombre de l'aube. Il y avait aussi des fêtes durant lesquelles le service religieux se continuait sans interruption pendant toute la nuit. A la table commune, il n'était servi aux frères, parmi les prières et les lectures de textes sacrés, que du poisson et des légumes, pas de viande et très peu de vin ; aux jours de jeûnes, uniquement des aliments végétaux, apprêtés sans huile ni beurre. Outre les couvents, il y avait aussi des ermites, des solitaires qui vivaient séparés du monde, surtout dans les cavernes des montagnes du Peć ou de Dečani. Le plus célèbre d'entre eux fut saint Pierre de Koriša, antérieur à l'époque d'Etienne Dušan, qui avait son gîte dans un creux de rocher sur les pentes du Šar à l'est de Prizren.

Au contraire des couvents serbes, ceux de l'Eglise latine sur le littoral, n'étaient que faiblement peuplés. Dans l'archevêché d'Antivari, il fallait souvent, faute de moines, donner pour abbés aux couvents de bénédictins des séculiers. A Raguse, seuls les couvents les plus récents de Franciscains et de Dominicains étaient un peu plus peuplés ; dans les abbayes de Bénédictins des îles de Lacroma et de Meleda, il n'y avait aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles que l'abbé avec trois ou quatre frères, pour la plupart originaires d'Albanie. Les Ragusains et les Cattariotes eux-mêmes préféraient s'occuper de négoce et de voyages sur mer et laissaient les joies de la vie monastique aux étrangers pauvres. Beaucoup des *monasteria* des villes de la côte ne consistaient d'ailleurs qu'en une chapelle avec un bénéfice pour le diacre en qualité d' « abbas et rector », à la collation de la famille du fondateur. Au contraire, les couvents de femmes y étaient très remplis, parce que l'habitude était d'y mettre les filles qui ne trouvaient pas de mari.

Les ecclésiastiques de la secte bosniaque, que les Bosniaques nommaient « chrétiens » (*krstjani*) et les Dalmates « patarins » au sens étroit, vivaient dans des couvents situés dans des

vallées éloignées, comme à Janjići près de Zenica, où leur *Djed* (évêque) délivra une charte en 1404, à Goražda et à Ljubskovo dans la région de la Drina, près du château-fort de Bjelgrad sur la haute Narenta (1). Ils entreprenaient des ambassades pour leurs princes ou agissaient dans les querelles intérieures comme médiateurs et arbitres, toujours au nombre de sept ou de douze. Leurs maisons étaient des asiles pour les persécutés; aussi leur amitié était-elle, dans les temps troublés, précieuse également pour les commerçants étrangers. Les Ragusains leur faisaient souvent présent de drap, de boîtes de sucreries, de sel et de blé. Au dire d'Eneas Silvius (2) et après lui d'Orbini, les voisins se moquaient de ce que, à la suite de vœux, les matrones bosniaques avaient coutume de passer un certain temps dans le couvent des Patarins; « nourrice des Patarins » (*babiza de Patarinis*) était à Raguse une grosse injure.

L'étiquette éclaire l'esprit d'une société. Sous Uroš II et pendant la jeunesse d'Etienne Dušan, les *vlastelin* apparaissent chez Daniel comme « les chers frères et amis » du roi. Cantacuzène est plus explicite là-dessus. Lorsqu'un des nobles et des grands, après être resté un certain temps sans voir le roi, lui rendait visite, tous deux, le roi et le seigneur, descendaient de cheval, après quoi le noble embrassait le roi sur la poitrine et la bouche; à la seconde rencontre, ils se saluaient à cheval, sans mettre pied à terre. L'empereur byzantin, au contraire, restait en selle, et les nobles mettaient pied à terre et embrassaient son genou. Après qu'il se fut proclamé empereur, Etienne introduisit le cérémonial byzantin, avec le baisement de pied aux audiences. Quand l'archevêque serbe venait à la cour, le roi allait à sa rencontre, conduisait son cheval par la bride, et aidait le chef de l'Église, qui le bénissait, à mettre pied à terre. Etreinte et baiser jouaient dans toute rencontre un grand rôle, comme chez les Grecs. Les visites de princes, les

(1) Voir *État et Société* III, 46.

(2) Eneas Silvius, *De statu Europae* (1458) dans Freber, *Rerum germ. scriptores*, 3e éd. II. 104.

ambassades et les fêtes étaient toujours l'occasion de nombreux cadeaux. Les Ragusains envoyaient d'habitude au roi et aux nobles des étoffes pour vêtements, des sucreries, des fruits du midi et des épices. Les gens de toutes conditions s'appelaient « frère » ou « compère » (*kum*) ; la reine douairière Hélène écrit en 1304 au *comes* de Raguse « mon fils et cousin ». L'amitié jurée était en Dalmatie et en Bosnie, comme en Italie, sous la protection de saint Jean, patron de la fraternité et du compérage. La conversation était pleine de tournures poétiques, par exemple des comparaisons d'hommes et de chevaux avec le soleil. Les registres des tribunaux de Raguse nous font connaître aussi des apostrophes passionnées moins poétiques : traître, lépreux, esclave, fils d'âne, de chien ou de porc, de brigand ou de prostituée, etc... Les écrits du moyen âge serbe sont loin de présenter un barbare manque de formes ; même entre gens qui étaient peu de temps auparavant ennemis, ils sont toujours rédigés en termes polis et élégants, sous l'influence des formules byzantines. A la fin du moyen âge, la correspondance diplomatique des Serbes, des Bosniaques et des Ragusains est même, malgré les temps troublés, pleine d'élégance affectée et de doucereuse fausseté.

Les Serbes étaient tenus par leurs voisins pour un peuple belliqueux et brave. Les querelles intestines et le brigandage étaient la préparation à la guerre. Les Byzantins considéraient la Serbie comme un pays de voleurs. Pachymeres raconte comment l'ambassadeur byzantin auprès du roi Uroš II fut, durant son voyage, près de Lipkjan, volé la nuit de tous ses chevaux. Etienne Dušan, dans la deuxième partie de son Code, chercha à extirper rapidement et complètement le brigandage et le vol ; le brigand devait être pendu la tête en bas, le voleur avoir les yeux crevés ; le seigneur (*gospodar*) du village lui-même devait être amené enchaîné devant le tsar et puni tout aussi sévèrement, et le village coupable châtié par la confiscation. Mais, après la mort d'Etienne, il y eut une recrudescence du brigandage. Les plus grandes troupes de brigands circulaient dans les districts déserts de la frontière, particulièrement entre

la Serbie, la Bulgarie et l'empire grec. Près de Raguse, l'enlèvement du bétail, le vol des ruches ou l'attaque nocturne des maisons de paysans par les montagnards n'étaient pas chose extraordinaire. Parfois se produisent brusquement de véritables hostilités. Les nobles Prodaša, Vladimir et Vitomir conduisirent en 1323 des gens de guerre de Trebinje, de Canali et de Dracevica, étendards déployés, pour une journée dans les vallées ragusaines d'Ombla et de Malfo et revinrent chez eux avec un riche butin de bétail, de draps et d'autres objets de valeur ; mais le roi Uroš III et son voïvode Mladen les forcèrent promptement à réparer le dommage qu'ils avaient causé (1). Les bandits n'étaient pas uniquement des pâtres montagnards, mais aussi des nobles tout à fait de l'espèce des chevaliers brigands de l'Occident. Tel fut, vers 1372, le Župan Gradoji, frère du magnat bosniaque Sanko, qui, avec ses gens (*homines curiales*) attaqua et dépouilla près de Nevesinji, des négociants ragusains. Dans les temps troublés, les caravanes étaient, dans les passages étroits, contraintes de livrer bataille et d'acheter, par un tribut de drap et d'autres marchandises, le droit de passage. A partir de 1382, les brigands du voisinage de Trebinje commencèrent à se déguiser et à se masquer pour n'être pas reconnus. Le voyageur isolé risquait gros. Il n'était pas rare de voir les courriers des Ragusains revenir à la ville sans chemise ni culotte. Pour lui extorquer de l'argent, on suspendait aussi le captif la tête en bas, ou bien on le laissait pendant quelques jours nu et enchaîné dans une fosse, comme un ours. Mais on ne voit point qu'au XIVe siècle quelqu'un ait jamais été mis à mort par les brigands.

La chasse était le plus noble des plaisirs. Le moine Theodosij décrit la chasse aux cerfs avec des piqueurs : on la voit reproduite sur les monuments de pierre bosniaques, à cheval avec la lance, à pied avec l'arc et les flèches. Les paysans du couvent de Gračanica étaient obligés de faire pendant trois jours de l'année la chasse aux lièvres. La chasse la plus appréciée

(1) *Mon. Rag.*, I, 92 sq.

était le fauconnage, la chasse à la caille, à la perdrix, au pigeon ramier, au canard sauvage, au héron, à la grue. En Serbie, on nomme comme oiseaux de chasse l'autour (*jastreb*), l'épervier (*kraguj*) et, de préférence à tous, le faucon (*sokol*). On les prenait sur les montagnes rocheuses de la Dalmatie et de l'Albanie et dans les îles, et on les dressait à grand travail. Les Ragusains vendaient des faucons de chasse en Bosnie, en Italie et dans le sultanat des Mamelouks en Egypte et en Syrie. Dans les vieilles chansons populaires, les héros conversent en confidence avec leurs faucons, comme avec des amis fidèles. On aimait aussi à avoir des animaux prisonniers ou apprivoisés; Nemanja fit présent à l'empereur Frédéric I à Niš (1189) de phoques, de cerfs et de sangliers, et les Ragusains de distinction aussi recevaient parfois en cadeaux des nobles du voisinage des ours vivants et des cerfs.

La plupart des jeux n'étaient que des exercices militaires. Les jours de fête, les hommes se rassemblaient, aussi bien dans les villes comme Novo Brdo ou Raguse que dans les villages de bergers, pour tirer de l'arc. Les danses de l'épée faisaient partie du jeu des « Rusalies » (*Rusalije*. Ρουτάλια) qui provenait de la fête romaine du Bas-Empire de Rosalia, proscrite comme païenne par l'Eglise byzantine. L'archevêque Demetrios Chromatianos raconte les Rusalia en Macédoine, où, à la Pentecôte, des bandes de jeunes gens parcouraient les villages et les camps des bergers en jouant, en sautant et en dansant. Encore de nos jours des « bandes de Rusalia » parcouraient après Noël la vallée méridionale du Vardar avec des tambours et des cornemuses, dont ils ne jouaient en dansant que près des sources, des bouquets d'arbres, des vieilles églises et des tombes ; c'est de cette coutume que vient le nom de lieu de Rusalije (1). Les jeux équestres étaient semblables à ceux des pays occidentaux. Sur le champ de course de Priština, il y eut en 1435, une course de cavaliers avec armure complète et lance pour enlever un gant

(1) Bibliographie, dans *État et Société* III, 56.

d'une perche (1). D'après Philippe de Diversis, il y avait des carrousels à cheval dans les rues de Raguse le jour de Saint-Blaise, et aussi à Zara pendant toute la période vénitienne. De nos jours encore, on peut, une fois par an, à la fête de l'empereur (18 août) voir ces jeux joués avec des armes et des costumes anciens à Sinj, au nord de Spalato. La sculpture d'un tombeau du moyen-âge dans la vallée du Trebižat, en Herzégovine, représente un tournoi, avec deux cavaliers armés de lances, en face l'un de l'autre, deux pages entre eux, et un cercle de spectateurs (2). Orbini raconte que le tsar Etienne faisait exécuter des jeux équestres (*giostre*) et des tournois (*bagordi*) par ses courtisans, et donnait aux vainqueurs de riches présents. Chaque fête était l'occasion de copieux repas et de beuveries où ne pouvaient manquer les toats encore aujourd'hui inévitables (en serbe : *zdravica*, de *zdravlje*, santé). On y dansait aussi la danse solennelle qui se déroulait en longues rangées, pareille à la farandole provençale, le *kolo* (cercle), nommé dans l'est en grec *horo* (χορὸς), et qui est représenté sur les tombeaux bosniaques. Les Latins des villes du littoral, en dépit de toutes les défenses des anciens conciles, dansaient la veille des grandes fêtes dans les églises; par exemple les Ragusains et les Ragusaines avant la fête de Saint-Blaise dans la cathédrale (jusqu'en 1425), plus tard sur la place de la ville, devant l'église, au son des flûtes et des chalumeaux. Dans l'archevêché d'Antivari, on édictait encore au XVII^e^ siècle la défense de danser dans les églises à l'occasion des mariages. Un vestige de ces coutumes est, de nos jours, le « *ballo di San Trifone* » à Cattaro; c'est une danse en rangs, solennelle, en costumes et en équipements anciens, qu'avant la fête du patron de la ville exécute sur la place devant la cathédrale la corporation des marins, en présence de l'évêque. Au carnaval, des masques se promenaient, par exemple, à Raguse, jusqu'à la fin de la République, une *vila* (nymphe de la montagne) ou une *turica* (auroch femelle; on trouve déjà en 1412

(1) Jirecek, *Jeux équestres dans la Serbie du moyen âge. Arch. sl. Phil.* XIV (1892).

(2) Truhelka, *Wiss. Mitt.* III (1891) 417.

« *joculatores turice* »). Les gens qui n'avaient rien à faire étaient tous les jours au cabaret, s'amusant avec les servantes ou entre eux à chanter et à jouer aux dés. Dans le chant populaire serbe, le roi Marko est souvent assis dans la fraiche taverne. Les cartes à jouer et les échecs ne sont cités à Raguse qu'après 1400.

Parmi les instruments de musique, le meilleur était le violon (*gusli*) qu'on touchait avec un petit archet; en 1415, on mentionne des violonistes serbes à la cour de Pologne. Inséparables de la vie des bergers étaient le cor, le fifre et la cornemuse. Le ménétrier allemand était, au commencement du XIIIe siècle, bien connu en Serbie à côté du bouffon (*glumbc*) indigène; il en est question dans le *Nomokanon* de Sava (*špilman*, pour μῖμος). La ville de Raguse avait à son service, a côté de trompettes grecs d'Arta ou de Crète, des Albanais de Durazzo et de Drivasto, des Croates et des Serbes, et aussi des joueurs de cornemuse, des trompettes, des flûtistes et des joueurs de fifre allemands. Les musiciens des cours princières des environs venaient à Raguse au XVe siècle à deux ou en troupes, spécialement pour la fête de Saint Blaise, où la commune payait leurs airs de cornemuse, de trompette, de fifre, de tambour et de luth par des cadeaux. En 1408, par exemple, ce furent deux trompettes du despote serbe, à d'autres moments les musiciens et les bouffons (*joculatores*) du roi de Bosnie, des Balsiči, de Sandalj et d'autres seigneurs.

On chantait des chants épiques et lyriques en toutes circonstances aux funérailles, aux mariages et à d'autres fêtes, durant le travail des champs et celui de la maison, en gardant les troupeaux, en voyage. Pour chaque événement, des chants étaient composés et chantés, par exemple, d'après Pomentian, pour célébrer la fuite du couvent de Rastko (le futur archevêque Sava). Pendant les marches des caravanes et particulièrement durant la nuit, on chantait des chants à la gloire des héros, d'une mélodie triste qui éveillait sur les pentes et les ravins comme un étrange écho, à ce que raconte Grégoras, et comme on l'observe encore aujourd'hui. Križanje, au XVIIIe siècle, rapporte que chez les Croates et chez les Serbes, pendant les festins

servis dans les maisons des nobles et des chefs, des guerriers se tenaient derrière les sièges des invités, qui chantaient des poèmes consacrés aux grands faits de héros d'autrefois. Ce qui nous a été conservé de ces chants ne remonte qu'au XVI^e siècle. Ces textes se divisent en deux groupes. Les plus anciens, qui ont disparu aujourd'hui de l'usage, écrits du XVI^e au XVIII^e siècle, sont en vers longs de seize à dix-huit pieds, semblables au vers « politique » byzantin de quinze pieds ; ils présentent une particularité, des sixains intercalés qui contiennent une répétition ou une exclamation. C'est là le « genre serbe » d'Hektorović et de Križanić (1) (*srbske način*, *stylus sarbiacus*), plus tard désigné comme bulgare (*bulgarscica*), dont les sujets vont du tsar Etienne jusqu'à la guerre turque de 1683 à 1699. On les reconnait aux noms des armes du moyen-âge, qui ignorait encore les armes à feu, à ceux des anciens costumes, au grand nombre des épithètes nationales et à l'absence de mots turcs, aux échos des phrases ornées usitées dans la vie des cours et, en ce qui concerne la religion, à la louange de « la belle montagne sainte » (Athos). Plus récents sont les chants épiques en vers de dix pieds, qui se chantent encore aujourd'hui, certains très longs (jusqu'à 800 et 1200 vers), dont la récitation monotone s'accompagnait à la guzla ; ils sont connus, partie par des notations du XVIII^e siècle de la contrée de Cattaro et de Raguse, partie par les recueils de Vuk Karadžić, Sima Milutinović et d'autres Serbes du XIX^e siècle. Mais, d'après Murko, le même chanteur ne répète jamais tout à fait exactement un chant ; il fait toujours des additions et de petits changements. Les sujets vont de Nemanja à l'histoire la plus moderne. Le moyen-âge se reflète encore dans ces chants avec une force et une fraîcheur remarquables, mais avec des anachronismes de l'époque turque : par exemple, le tsar Etienne apparaît avec neuf « vizirs » (2).

(1) *Starine* XVIII, 228 sqq. (1655).

(2) Bogišić, *Chants populaires (Narodne pjesme)*, d'après d'anciennes notations, en particulier ceux du littoral, en serbe, Belgrade (1878). Le 2^e volume n'a malheureusement pas paru. Jagić. *L'épopée*

A partir du XIIIe siècle, on vit se développer dans l'écriture cyrillique, à côté des lourdes onciales des livres ecclésiastiques, une cursive, droite en Bulgarie, en Valachie et en Serbie, penchée à droite avec un certain nombre de particularités locales en Bosnie. Les monuments littéraires serbes se divisent en deux groupes. L'un montre un slavon d'Eglise « en version serbe », né sous l'influence des prêtres et serbisé presque uniquement dans son vocalisme. Cette version serbe se répandit aussi en Macédoine au XIVe siècle (1). L'autre groupe, représenté surtout par des lettres, des chants et des lois, donne le type de la langue parlée (2).

Les ouvrages littéraires (3) se répandaient fort loin par la lecture à haute voix et les récits oraux. C'étaient des morceaux d'origine indienne, arabe, grecque et occidentale ; les histoires d'animaux de « Stefanit et Ichnilat » (tirées du Pančatantra), l'histoire de l'ermite Barlaam et du prince Joasaph (de l'Inde boudique), l'histoire du roi Sinagrip et de son sage ministre Akyrios, (des *Mille et une nuits*), et les gestes, si animées au

---

populaire sudslave il y a quelques siècles, *Arch. slav. Phil.* IV (1880) Asmus Soerensen. *Étude sur l'histoire du développement de la poésie épique serbe*, *ib.* XIV-XVII (1892-1895). Le même, *Entstehung der kurzzeiligen serbokroat. Liedèrdichtung im Küstenland*, Berlin 1895. Études plus nouvelles de Maretic, dans *Rad.* CLXX (1907) et Ivan Scherzer, ib. CLXXXII (1910). Murko, *Sur l'épopée populaire bosniaque*, C. *R. Acad. de Vienne* CLXXIII (1913) 3e mémoire, p. 24.

(1) Un moine de Lesnovo écrivait en 1330 seulement en version bulgare, en 1342 déjà en version serbe. Au XVe siècle, le type serbe se répand aussi dans l'ouest de la Bulgarie danubienne. Voir *État et Société* III, 63.

(2) Sur la langue serbe au Moyen Age, voir quelques remarques dans mon *État et Société*, III, 26-28, surtout sur les changement très remarquables depuis 1400 dans le vocalisme, les consonnes et l'accent.

(3) M. Murko, *Geschichte de älteren südslavischen Literaturen*, Leipzig, Amelung, 1908. En serbe. Pavle Popović, *Aperçu de la littérature serbe*. Belgrade, 2 éd, 1913 (avec une riche bibliographie). Andra Gavrilović. *Histoire de la littérature serbe et croate*, 2 volumes, Belgrade 1910. Anthologie avec textes slavon d'Eglise et vieux serbe dans Novaković. *Primeri knijzevnosti i jesika* 3e ed. Belgrade 1904, 673 pages S. K. Dieterich. *Die osturopaïschen Literaturen in ihren Hauptstræmungen*, Tübingen; 1911.

moyen âge, des héros de Troie et d'Alexandre le Grand. Les modèles n'étaient pas seulement originaires de Grèce, mais aussi de l'Europe occidentale ; une « épopée de Troie », assez moderne, d'origine croate ; l'*Aleksandrija* serbe, assez récente aussi, où Alexandre le Grand est transformé en chevalier chrétien, et les histoires de Tristram, de Buovo d'Antona, ainsi que l'épître du prêtre Jean sur le royaume indien, qui ont été conservées dans des manuscrits russes d'après des « livres serbes ». Les prénoms d'Olivier, Orlando, Paladin, montrent que la légende de Charlemagne était connue en Dalmatie et en Serbie. Le nom de Merlin porté (1402) par un homme de Drivasto, indique que la légende d'Arthus avait pénétré jusque dans les montagnes de l'Albanie du nord. Les Apocryphes fantastiques, si en vogue, toutes traduites en grec en Bulgarie, tiennent le milieu entre la poésie et la théologie. Les hommes avides de s'instruire y apprenaient infiniment plus sur l'histoire de la Création, le Ciel, les personnages des deux Testaments, que par la lecture des livres canoniques reconnus. Il s'y ajoutait des vies légendaires de saints. L'écho des Apocryphes retentit encore de nos jours en Russie et chez les Slaves du Sud. Les nombreux livres de magie servaient à la recherche de l'avenir ; tels le livre de la naissance (*rozdanik*), le livre des calendes (*kolednik*), le livre de la lune (*lunnik*), le livre du tonnerre (*gromovnik*, βροντωλόγιον), le livre du tremblement (*trepetnik*), le livre des étoiles et le livre des rêves (*sanovnik*, ὀνειροκριτικὰν). La littérature théologique, traduite du grec en slave depuis le IX^e^ siècle, formait toute une bibliothèque. Les collections de sentences, depuis celles de Salomon et des vieux Grecs jusqu'aux Pères de l'Eglise, les Cosmographies, les Physiologies qui traitaient du monde animal, renfermaient la sagesse grecque et la sagesse chrétienne. Les chroniques byzantines, dont l'imitation a créé en Russie, du XI^e^ siècle, au XVII^e^ siècle, une brillante littérature d'annales, n'ont fait école ni en Bulgarie, ni en Serbie. Il ne faut pas oublier, à ce propos, que l'Athos, la haute école de littérature de ces pays, n'a, au contraire des abbayes de l'Europe occiden-

tale, point d'annales locales. Par contre, on commença, depuis 1200, à imiter en Serbie la littérature panégyrique des Grecs, riche en mots, mais pauvre de contenu. C'est ainsi qu'apparurent les biographies écrites dans le style des discours de cour ou des éloges des saints ; celle de Nemanja par ses fils le roi Etienne et l'archevêque Sava I, celle de Nemanja et de Sava par le moine Domentian (1254-1264), puis celle de Sava par Theodosij, écrite, d'après Rozanov, seulement vers 1322-1336 (1), et enfin la vie des rois et des archevêques par l'archevêque Daniel mort en 1338 et ses successeurs anonymes, (jusqu'à 1376). La généalogie des souverains serbes, le *Rodoslov*, claire et brève, date de la fin du XIV^e^ siècle, avec une continuation qui est du temps des Despotes. Ce n'est qu'après 1389, que furent écrites les courtes *Annales serbes*, auxquelles, comme l'a montré Stojanović (2), servent de base pour l'époque ancienne les renseignements sur la mort des hauts dignitaires laïcs et ecclésiastiques dans le *Typika* et d'autres brèves notes du même genre.

En peinture, l'influence de Byzance prédominait. Dans un seul manuscrit de la fin du XII^e^ siècle des traces d'influence italienne sont visibles : ce sont les miniatures de l'Evangile du prince Miroslav (I, 226) (3). On remarque l'influence de la vieille école byzantine dans les fresques des églises à Studenica et à Ziča, tandis que plus tard c'est l'iconographie du XIV^e^ siècle qui s'y reflète avec un naturalisme croissant. D'après Kondakov, qui déclare les fresques de Nagoričin (1313) les meilleures de l'art serbe, la peinture serbe est, en contraste avec les modèles byzantins, remarquable par l'animation de la pose, une sorte de nervosité Les portraits serbes des souverains et des nobles sont réalistes : d'après Diehl, ils rappellent par la

(1) Rozanov, *Izvestija russ. Akad.* XVI (1911).
(2) Stojanović. *Arch. slav. Phil.* XXIII (1901) 630.
(3) St Jean-Baptiste, en serbe Joan Predteča πρόδρομος, est nommé par la légende d'une de ces miniature, en italien, *Zvan Batista* (*Giovanni Battista*).

vérité de l'expression les portraits byzantins de la même époque à Constantinople, à Mistra et à Trébizonde (1).

L'influence du christianisme fut profonde. L'archevêque Dimitrios Chromatianos d'Ochrid loue la Serbie (1220) d'être ornée de piété, d'une vie évangélique et de la dignité des bonnes mœurs (2). L'intérêt porté aux questions théologiques se manifeste par la correspondance du roi Radoslav avec ce même évêque Dimitrios et celle du despote Georges avec le patriarche Gennadios (3). Lorsqu'on voyageait, on se rendait dès l'arrivée d'abord à l'église du lieu. Les courtisans et les nobles rivalisaient de zèle à édifier des églises et des couvents et à leur faire des donations, les dames nobles à faire des broderies d'or pour les vêtements sacerdotaux. Le soin des pauvres était un devoir des princes et des ecclésiastiques. La reine Hélène, la femme d'Uroš I, distribuait de ses propres mains des vivres et des vêtements aux pauvres, et élevait dans sa maison des filles de pauvres gens, pour les marier plus tard en leur donnant un riche trousseau. Pauvres, aveugles, paralytiques et malheureux de toute sorte se réunissaient devant le portail des grands couvents et la porte des résidences serbes. On entreprenait des pélerinages aux couvents du pays, à l'Athos et à Jérusalem. C'est sur la foi puissante aux miracles que repose le culte des saints rendu aux souverains et aux archevêques, dont le prélude étaient ces apparitions sur leurs tombes qui reviennent si souvent dans les biographies.

D'origine grecque sont les vieux livres de médecine serbe, qui se réclament d'Hippocrate et de Galien ; la médecine populaire traditionnelle et contemporaine subit encore leur influence. On cherchait en outre la guérison par des prières, des formules et des sortilèges. Il est question de médecins indigènes (*vrać*) d'Antivari, de Prizren, etc., non pas seulement dans les manuscrits serbes, mais aussi à Raguse, ainsi comme spécialistes pour

(1) Kondakov, *Makedonia*, 66. Diehl, *Manuel*, 755, sq.

(2) Dem. Chromatianos, éd. Pitra, col. 495.

(3) E. de Dobschütz, *Un écrit du patriarche Gennadios Scholarios au prince Georges de Serbie Arch. slav. Phil.* XXVII (1905) 246 sq.

la pierre ou la hernie. A la cour, il y avait des médecins d'Italie : Guillaume de Varignana, de Bologne, célèbre comme écrivain, était médecin personnel du ban Mladen de Croatie (en 1320), maître Antonius, ami du chevalier allemand Palmann, d'Etienne Dušan (1333), maître Angelo Muado du despote Georges. Parfois, on s'adressait aux médecins de la ville de Raguse, qui étaient surtout des Italiens de Salerne, de Bologne, de Padoue, de Ravenne etc., plus rarement des Juifs d'Italie ou des Grecs. Il n'était pas rare que le Sénat leur donnât, par obligeance pour les voisins, licence de se rendre chez eux, par exemple, maître Egidius chez le roi Uroš III (1326), plus tard d'autres chez les rois et les magnats de Bosnie. Les princes avaient l'habitude de revêtir la robe de moine avant leur mort, suivant la coutume byzantine. Les tombes des gens de qualités se trouvaient en Serbie et en Dalmatie dans les églises ; seuls, les nobles bosniaques, sous des groupes de pierres tombales massives aux épitaphes pleines d'orgueil nobiliaire, reposent entre prairies et bois, sous le libre ciel.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER. — Constitution et administration de l'état. — Cour, noblesse, clergé, villes et marchés, paysans et patres. — L'armée, le droit et la justice.

I. — La royauté et l'administration royale 2
II. — Les diètes et la noblesse. 11
III. — Les églises. 15
IV. — Les villes. 23
V. — Les paysans et les esclaves. 31
VI. — L'armée. 34
VII. — Le droit et la justice 37

CHAPITRE II. — Agriculture, métiers, commerce et finances, vie sociale et intellectuelle.

I. — L'agriculture 49
II. — Les métiers et l'industrie. 56
III. — Le commerce et la monnaie. 60
IV. — Les finances 70
V. — L'architecture 74
VI. — Les mœurs et la société. 79

IMP. M. FLINIKOWSKI
216, BOUL. RASPAIL
— PARIS - 14e —

1964

DR
317
J514

Jireček, Josef Konstantin
La civilisation serbe

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY